



LE MONDE diplomatie

À QUAND
LA VICTOIRE ?
PAR PHILIPPE POUTOU
Page 20.

Mensuel - 28 pages

N° 841 - 70° année. Avril 2024

DOSSIER : L'ENVERS D'UNE PUISSANCE

L'Inde, une démocratie ?

Depuis son arrivée au pouvoir, il y a dix ans, le premier ministre Narendra Modi opère une rupture avec le projet séculariste imaginé par les pères de la Constitution indienne. Cette évolution se caractérise par une ethnicisation de la démocratie et par l'émergence d'une forme d'autoritarisme qui sape l'ensemble des institutions.

PAR CHRISTOPHE
JAFFRELOT *

Le succès électoral de M. Narendra Modi depuis 2014 repose sur la combinaison inédite d'un style populiste et de l'hindutva. Ce mouvement nationaliste hindou a pour matrice le Rashtriya Swayamsevak Sangh (Corps des volontaires nationaux, RSS), une organisation paramilitaire née en 1925. Son projet : muscler les jeunes hindous tant au plan physique qu'au plan moral pour « résister » aux musulmans, accusés de menacer la majorité.

M. Modi rejoint le RSS enfant, consacre sa vie au mouvement (au point de ne pas habiter avec son épouse et de n'embrasser aucune carrière professionnelle) : il en gra-

* Directeur de recherche au Centre de recherches internationales (CERI), Sciences Po - Centre national de la recherche scientifique (CNRS), auteur de L'Inde de Modi. National-populisme et démocratie ethnique (Fayard, Paris, 2019) et de Modi's India. Hindu Nationalism and the Rise of Ethnic Democracy (Princeton University Press, 2021).



DHURUVI ACHARYA. – « Underwater Smog » (Smog sous-marin), 2023

vit tous les échelons, jusqu'à devenir le principal dirigeant au Gujarat, sa province d'origine, où il prend la tête du gouvernement en 2001. L'année suivante, il préside à un pogrom antimusulman qui fait environ deux mille victimes – une stratégie de polarisation religieuse lui permettant de remporter les élections régionales en décembre 2002. Après qu'il connaît des succès comparables en 2007 et en 2012, il s'impose en 2014 comme le candidat naturel de sa formation, le Bharatiya Janata Party (Parti du peuple indien, BJP), au poste de premier ministre.

(Lire la suite page 14.)

PLUS DE CAMIONS, PLUS DE BITUME

L'autoroute et le marchand de sable

Le Parlement européen a adopté le 12 mars dernier une directive favorable aux « mégacamions ». La circulation de ces mastodontes – dont le poids peut atteindre 60 tonnes – affaiblit le fret ferroviaire autant qu'elle dégrade l'état du réseau routier, support de 90 % du transport hexagonal de marchandises. En France, comme ailleurs, c'est le libre-échange qui aménage le territoire.

PAR NELO MAGALHÃES *

De son premier enrobé à sa dernière bande blanche, l'autoroute est un produit idéologique. En Italie puis en Allemagne, l'autostrada et l'Autobahn se rattachent explicitement aux régimes fasciste et nazi. En France, elle « désenclave », mène aux vacances (« autoroute du Soleil »), apporte « le progrès, l'activité et la vie (1) », s'enthousiasme en 1962 le ministre des finances Valéry Giscard d'Estaing. Après que le Congrès mondial de la route a formulé sa définition, le législateur français la reprend en 1955, et avalise plusieurs choix de nature politique. Première nouveauté, il s'agit d'une voie « réservée à la circulation mécanisée ». De bon sens aujourd'hui, cette exigence constitue alors une victoire de l'automobile dans la longue lutte de mise à l'écart des autres usagers – piétons, bicyclettes, tramways, hippomobiles – des réseaux routiers, particulièrement violente en ville dans l'entre-deux-guerres. L'autoroute doit du reste être « libérée de tout accès direct des riverains ainsi que de toute intersection à niveau avec d'autres circulations » et, précise une circulaire ministérielle en 1962, répondre à une « vitesse de base élevée ». Cet impératif de fluidité hiérarchise les mobili-

tés : la suppression des feux rouges et des passages à niveau, nécessaire aux trajets longue distance, se traduit par une profonde coupure territoriale (« effet tunnel ») et par l'allongement des trajets de courte distance des riverains... qui finissent par se reporter vers leurs voitures pour franchir l'autoroute. L'espace continu des uns, marqué par de rares points d'entrée et de sortie, requiert la discontinuité de l'espace des autres.

Mais l'autoroute est aussi un produit matériel. Ses propriétés se reflètent dans sa géométrie et les reliefs. La vitesse de base revient à exiger des pentes très faibles, des rayons de courbure importants, ou une largeur suffisante pour les dépassements. L'interdiction de toute intersection avec d'autres voies implique des ponts, viaducs, tunnels, échangeurs et raccordements supplémentaires pour qu'elles franchissent l'autoroute. Il faut construire en moyenne un pont, de grande taille et en béton, par kilomètre. Tant du point de vue de sa largeur, de sa pente, de ses rayons que de son épaisseur, une autoroute est sans commune mesure avec une grande route au XIX^e siècle. Le saut géométrique s'observe quantitativement.

(Lire la suite pages 18 et 19.)

(1) Déclaration de Valéry Giscard d'Estaing, Radiodiffusion-télévision française (RTF), 23 février 1962, www.ina.fr

L'histoire comme arme de guerre

PAR BENOÎT BRÉVILLE

C'EST comme le jeu des sept différences, mais à l'envers. Plutôt que de chercher des dissemblances sur deux dessins presque identiques, il faut repérer des points communs sur des images disparates, mais qui comportent tant de détails qu'on peut toujours y trouver certaines similitudes. Les temps de guerre se prêtent particulièrement à l'exercice. Commentateurs et décideurs traquent alors dans le passé tout événement qui pourrait, de quelque façon que ce soit, s'apparenter à la situation contemporaine.

Depuis deux ans, la guerre en Ukraine a pu être comparée au premier conflit mondial, au prétexte qu'elle se déroulait aussi dans des tranchées boueuses ; à la crise des missiles de Cuba (octobre 1962), qui menaçait également l'humanité d'un holocauste nucléaire ; à toutes les interventions extérieures de l'URSS (Berlin en 1953, Budapest en 1956, Prague en 1968, Kaboul en 1979) ; à la guerre Iran-Irak entre deux États voisins (1980-1988) ; à celle du Kosovo qui cherchait à se dégager de l'emprise de la Serbie... M. Volodymyr Zelensky, avec ses communicants, excelle à ce petit jeu. Famine de 1933, Grande Terreur stalinienne, conflits en Afghanistan, en Tchétchénie ou en Syrie, et même accident de Tchernobyl : toute tragédie historique lui fait penser à l'invasion de son pays. Le président ukrainien sait même adapter ses références à son auditoire. Devant le Congrès américain, il évoque les attaques de Pearl Harbor et du 11-Septembre. Face aux députés belges, il cite la bataille d'Ypres. À Madrid, c'est la guerre civile espagnole, le massacre de Guernica ; et en République tchèque, le « printemps de Prague » (1).

Plus l'événement est dramatique, plus l'analogie est efficace, prompte à susciter l'empathie pour mieux emporter l'adhésion. Aussi la seconde guerre mondiale figure-t-elle logiquement en tête des références. M. Vladimir Poutine ne jure que par la « grande guerre patriotique » ; tous ses ennemis sont des « nazis ». Mais le président russe se trouve lui-même comparé à Adolf Hitler, Marioupol à Stalingrad, l'annexion de la Crimée à celle des Sudètes... Avec la sempiternelle référence aux

accords de Munich de septembre 1938, quand la France et le Royaume-Uni s'entendaient avec l'Allemagne nazie pour abandonner au III^e Reich cette région de Tchécoslovaquie dans l'espoir de freiner ses appétits expansionnistes. Devenu synonyme de lâcheté et de trahison, l'épisode sert depuis lors à disqualifier les défenseurs de l'« apaisement », du moindre compromis face à l'escalade guerrière – ceux qui s'opposèrent à l'intervention franco-britannique de Suez en 1956, à la guerre du Vietnam dans les années 1960, à celle du Golfe en 1990-1991... Même le général Charles de Gaulle fut traité de munichois pour avoir signé les accords d'Évian, qui mirent fin aux combats en Algérie.

Cette avalanche d'analogies n'a pas seulement un effet rhétorique. Le choix des comparaisons pèse parfois sur les décisions stratégiques elles-mêmes. Le politiste Yuen Foong Khong a ainsi montré combien le souvenir de Munich imprégnait la pensée des dirigeants politiques américains lors de la guerre du Vietnam ; non pas seulement leurs discours, mais aussi leurs réflexions, leurs débats, au point de justifier à leurs yeux la nécessité d'une intervention militaire. S'ils avaient songé à l'expérience française en Indochine dans les années 1950 et à la défaite de Dien Bien Phu, remarque le chercheur, ils auraient peut-être perçu ce pays comme impenable, ce qui les aurait conduits à une plus grande prudence. Mais « les dirigeants politiques sont de piètres historiens, écrit-il, (...) Leur répertoire de parallèles historiques est restreint, si bien qu'ils choisissent et appliquent les mauvaises analogies » (2).

(Lire la suite page 21.)

(1) Matej Friedl, « War in Ukraine as the Second World War : How is Zelensky shaping the perception of war through historical analogies », Adapt Institute, 2 août 2023, www.adaptinstitute.org

(2) Yuen Foong Khong, Analogies at War. Korea, Munich, Dien Bien Phu, and the Vietnam Decisions of 1965, Princeton University Press, 1992.

★ SOMMAIRE COMPLET EN PAGE 28

ÉDITION ABONNÉS
INTERDIT À LA VENTE

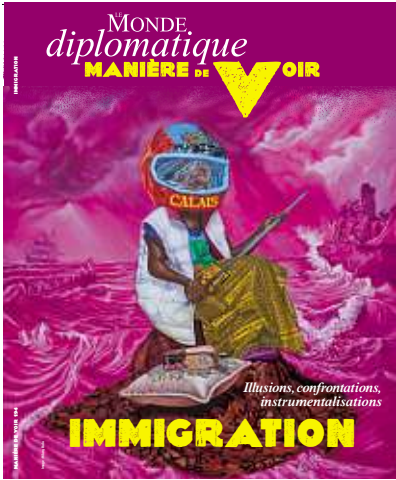


Fantasma de la ruée migratoire

L'EXTRÊME droite gagne du terrain au Parlement, quand elle ne s'invite pas au gouvernement. En Europe, mais pas seulement. Car un spectre hante l'Occident, celui d'un déferlement de populations en quête d'allocations familiales ou de logements sociaux, au point que le débat public finit par opposer tenants de l'«immigration zéro» et partisans de la «remigration».

Dans les faits, selon l'Organisation des Nations unies (ONU), plus de 280 millions de personnes vivaient dans un autre pays que le leur en 2020, presque deux fois plus qu'en 1990. Parmi elles, 45 millions ont obtenu le statut de réfugié et, qu'elles aient été arrachées à leur terre par la guerre ou les persécutions, leur nombre aussi ne cesse de progresser. Mais, incapables de questionner leurs responsabilités dans la dégradation des conditions de vie au Sud et la multiplication des conflits internationaux, les pays du Nord s'évertuent à ériger des barrières toujours plus infranchissables – pour le plus grand bonheur des passeurs, qui peuvent ainsi monnayer grassement leurs services.

Doté d'un riche appareil cartographique, le nouveau numéro de *Manière de voir* (1) entend penser non seulement l'immigration, c'est-à-dire les migrants tels qu'ils sont accueillis dans leur pays d'arrivée, mais aussi l'émigration, les causes des départs, leurs effets économiques et sociaux sur les pays d'origine. Son premier chapitre raconte l'expérience des exilés. Qui sont-ils, d'où viennent-ils ? Et pourquoi bravent-ils autant de périls dans l'espoir de rallier des pays pourtant si peu enclins à les accueillir ? La deuxième partie décrit l'éventail des



stratégies déployées pour décourager ceux qui voudraient franchir les frontières. Construction de murs, financement de campagnes d'information pour dissuader les candidats au départ, technologisation de la surveillance, recours à l'armée... : les moyens mobilisés sont divers, mais ils ont en commun d'échouer à stopper les flux de populations. Dans un contexte où l'exil vaut souvent survie, les migrants continuent de tenter leur chance. En dépit de l'âpreté du déracinement, que raconte la dernière partie, des obstacles qui jalonnent les processus de régularisation, de la persistance des a priori et du racisme. Avec, malgré tout, la lueur d'un espoir, au bout de ce chemin, la réussite d'une intégration, dont l'histoire a montré qu'elle était parsemée d'embûches.

(1) «Immigration. Illusions, confrontations, instrumentalisations», *Manière de voir*, n° 194, avril-mai 2024, en kiosques et sur notre site.

Astronautes

À la suite de l'article « Comment fut inventé l'astronaute » (février), M. François Saint Lager, professeur dans le secondaire en Belgique, livre ses réflexions sur les conséquences de la privatisation croissante des vols spatiaux :

L'intérêt d'envoyer des humains dans l'espace peut certes à l'avenir poser question avec l'emploi de l'intelligence artificielle. Mais la privatisation de l'«exploration» spatiale ouvre de nouvelles perspectives sur au moins deux plans : d'abord, le crépuscule de la volonté, après la seconde guerre mondiale, de rendre neutre diplomatiquement l'espace, un bien collectif commun de l'humanité ; et, naturellement, ensuite, sa transformation désormais en un «espace» commercial ouvert à l'exploitation touristique pour une très petite minorité. Dans ce contexte, le voyageur spatial ne sera plus un être sélectionné en fonction de qualités requises, qu'elles soient physiologiques ou autres, comme le démontre très bien l'article, mais celui qui sera en mesure de payer.

Sartre ou Camus ?

M. Emmanuel Bonbon réagit à l'article « Et Sartre définit le génocide » (mars) en regrettant que perdure l'opposition entre l'auteur de « La Nausée » et Albert Camus :

Jeune, j'ai découvert Jean-Paul Sartre avec sa pièce de théâtre *Le Diable et le Bon Dieu* que j'ai lue plusieurs fois. Plus récemment, j'ai découvert Albert Camus en lisant *Noces à Tipasa*. Né au bord de la Méditerranée, j'ai été bouleversé qu'il ait pu décrire avant même ma naissance ce que je ressentirais trente ans plus tard au bord de la mer. Je partageai récemment ce texte avec un ami d'origine algérienne qui me dit : « Certains

grands poètes algériens considèrent qu'il parle mieux qu'eux-mêmes de leur pays. » Certes, d'âpres polémiques ont eu lieu entre les deux hommes et un bon moyen de s'en faire une idée est de lire leurs échanges. Mais voilà, en France, il se trouve des gens (de droite ?) pour utiliser Camus contre Sartre, et des gens (de gauche ?) pour utiliser Sartre contre Camus. La mode favorise aujourd'hui Camus ?... Il fut un temps où citer Camus passait pour un acte de bourgeoisie rétrograde.

Les modes passent et passeront. Les textes et les grands auteurs resteront.

Transnistrie

Réagissant à l'article « Une Ukraine de plus en plus homogène » (mars), M. Christian Canac fait le lien avec les travaux de la géohistorienne Béatrice von Hirschhausen, notamment son ouvrage « Les Provinces du temps » (CNRS Éditions, 2023), qui traite, entre autres, de l'influence contemporaine des frontières historiques en Europe centrale :

Que ce soit en Pologne, Roumanie, Allemagne de l'Est, Serbie-Croatie, Ukraine, les investigations générales ou sur des territoires particuliers de Béatrice von Hirschhausen font apparaître des frontières fantômes qui donnent à voir le dessin des empires passés. Par exemple, en Ukraine, les cartes électorales des scrutins législatifs de 2012 révèlent une structuration régionale des résultats selon un gradient est-ouest avec des votes majoritairement prussiens en Crimée et dans le Donbass et nettement proeuropéens en Galicie. En Roumanie, son enquête auprès d'un panel contrasté de villages lui permet de mieux comprendre pourquoi la géographie des logements non équipés de robinets en 2002, et encore en 2011, met en évidence le passé austro-hongrois des territoires situés au nord et ottoman de ceux du sud et de l'est.

Soignants étrangers

Notre dossier « La santé à la casse » (février) a suscité de nombreuses réactions. M. Benoît Schiltz revient sur l'augmentation du nombre de soignants étrangers dans les établissements français et fait le parallèle avec la présence importante en Belgique d'étudiants français en médecine :

En Belgique, dans les amphithéâtres de kinésithérapeute, 30 % des étudiants sont français. La même situation se retrouve dans les écoles d'infirmières, de dentistes et de vétérinaires. Dans le contexte de la libre circulation des personnes dans l'Union européenne, le contingentement est difficile. La Belgique est un pays de plus de onze millions d'habitants, mais la partie francophone – où se concentrent exclusivement les étudiants français – ne compte que quatre millions d'habitants, et son système d'éducation est indépendant du système flamand. On parle donc d'une petite communauté qui doit financer, seule et sans contrepartie, la formation d'une partie des soignants français. (...) La Belgique s'enrichit et s'enorgueillit d'accueillir ces jeunes et ces patients, mais il est triste de se rendre compte que la France, en plus de précariser ses propres forces vives thérapeutiques, met en danger les systèmes de soins et d'éducation de ses (plus petits) voisins.

Vous souhaitez réagir à l'un de nos articles :

Courrier des lecteurs, 1, av. Stephen-Pichon 75013 Paris ou courrier@monde-diplomatique.fr

RECTIFICATIFS

– Dans le graphique de l'article « Éviter l'autoritarisme climatique » (mars), les émissions de CO₂ par habitant en 2021 sont en kilogrammes et non en tonnes ; par ailleurs, l'Uruguay est présenté comme ayant un revenu par habitant d'environ 70 000 dollars en 2021, alors qu'il est d'environ 18 000 dollars.

– Deux erreurs se sont glissées dans l'article « Le legs des Manouchian » (mars) : le recueil *L'Honneur des poètes* n'est pas de Robert Desnos, mais ce dernier, comme précisé plus loin dans l'article, y a publié deux poèmes ; Manouchian et ses camarades ne sont pas morts « sous les balles de la police vichyste », mais sous celles d'un détachement allemand – après leur arrestation par les brigades spéciales de Vichy.



ATERMOIEMENTS

Depuis la mi-février, les débats sur une nouvelle vague de mobilisations s'enlisent au Parlement ukrainien. Le Kyiv Post (21 mars) impute ces tergiversations au parti présidentiel et interroge la crédibilité de Kiev vis-à-vis de ses bailleurs étrangers.

[Dans sa version actuelle, le projet de loi] propose d'abaisser l'âge de la conscription de 27 à 25 ans et ajoute de nouvelles sanctions contre ceux qui se soustraient à la conscription – y compris une augmentation significative des amendes. Ceux qui ont servi trente-six mois sans interruption – dont un an à un an et demi en première ligne – seraient démobilisés. (...)

Quelque 4 300 amendements, pour la plupart proposés par le parti Serviteur du peuple du président Volodymyr Zelensky, retardent le processus. Seuls 1 505 d'entre eux ont été examinés. De plus en plus de questions sont soulevées en Allemagne, et

ailleurs à l'étranger, sur les raisons de ces manœuvres dilatoires. Il fut même un temps où la commission parlementaire chargée d'examiner le projet de loi ne traitait qu'un seul amendement par jour. (...) Aucun des législateurs interrogés n'était disposé à prédire dans combien de temps la version finale du projet de loi sera examinée par le Parlement.

L'EFFET TRUMP

Inquiète d'une invasion russe et des menaces de M. Donald Trump de ne plus défendre les membres de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) qui ne dépendent pas suffisamment pour leur sécurité, la Pologne joue au bon élève (The Wall Street Journal, 2 mars).

Au cours des deux dernières années, la Pologne a acheté pour 50 milliards de dollars d'équipements militaires aux États-Unis, notamment des hélicoptères Apache, des lance-roquettes avancés Himars et une nouvelle génération de

radars aéroportés. Elle avait déjà conclu l'acquisition de chasseurs F-35. À eux seuls, les contrats d'armement de la dernière année fiscale ont représenté la moitié des ventes militaires américaines à l'étranger, selon les données du département d'État, ce qui fait de la Pologne le premier acheteur mondial d'armes américaines au cours de cette période. Varsovie a également signé d'importants accords commerciaux avec de grandes entreprises américaines (...). Les Polonais considèrent ce choix comme une décision froidement rationnelle qui aligne leurs intérêts sécuritaires sur les intérêts économiques américains.

DROIT INALIÉNABLE

La Chine a apporté son soutien au droit des Palestiniens à « prendre les armes » contre Israël devant la Cour internationale de justice (CIJ) de La Haye, comme le rapporte le site Thecradle.co (22 février 2024).

« Dans sa poursuite du droit à l'autodétermination, [le peuple palestinien a le droit de] recourir à la force pour résister à l'oppression étrangère et pour achever la création de l'État palestinien », a déclaré M. Ma Xinmin, conseiller juridique du ministère des affaires étrangères chinois, à la Cour le 22 février. Citant des exemples de « divers peuples [qui] se sont libérés de la domination coloniale » par la résistance armée, M. Xinmin a affirmé que les actes de résistance contre l'occupation israélienne n'étaient « pas du terrorisme », mais une lutte armée légitime et un « droit inaliénable ».

« De nombreuses autres résolutions reconnaissent la légitimité de la lutte par tous les moyens disponibles, y compris la lutte armée des peuples sous domination coloniale ou sous occupation étrangère pour réaliser le droit à l'autodétermination », a déclaré le responsable chinois.

Informez-vous, abonnez-vous

...et contribuez à l'indépendance du Monde diplomatique

1 AN - 12 NUMÉROS POUR 59 €

INCLUS DANS VOTRE ABONNEMENT

Le Monde diplomatique chaque mois en version papier

+ L'accès aux versions numériques

+ 2 ans d'archives du Monde diplomatique

+ Les articles en version audio

Offre réservée aux particuliers jusqu'au 30/09/2024 pour un premier abonnement en France métropolitaine. Entreprises et étranger : nous consulter. En retournant ce formulaire, vous acceptez que Le Monde diplomatique, responsable de traitement, utilise vos données personnelles pour les besoins de votre commande, de la relation Client et d'actions marketing sur ses produits et services. ☐ Je ne souhaite pas recevoir les offres commerciales par voie postale du Monde diplomatique. ☐ Je ne souhaite pas recevoir les offres commerciales par voie postale des partenaires du Monde diplomatique. Pour connaître les modalités de traitement de vos données ainsi que les droits dont vous disposez (accès, rectification, effacement, opposition, portabilité, limitation des traitements, sort des données après décès), consultez notre politique de confidentialité à l'adresse : <https://www.monde-diplomatique.fr/dp/lemonde-diplomatique> ou écrivez à notre délégué à la protection des données : 67-69 avenue Pierre-Mendès-France 75013 Paris ou dp@monde-diplomatique.fr. Vous avez le droit de formuler une réclamation auprès de la CNIL. Pour toute question, contactez notre service clients par courriel : abo@monde-diplomatique.fr ou par téléphone au 03 21 13 04 32 du lundi au samedi de 9 heures à 18 heures. Nos CGV sont consultables et téléchargeables en suivant ce lien : <https://boutique.monde-diplomatique.fr/cgv.html>

À renvoyer, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre du Monde diplomatique SA, à l'adresse suivante : Le Monde diplomatique, service abonnements, A 2300, 62066 Arras Cedex 9

Coordonnées : RMD24BA04

M.	☐	M ^{me}	☐
Nom			
Prénom			
Adresse			
Code postal [][][][][]			
Ville			
Courriel			
J'accepte de recevoir des offres du Monde diplomatique : Oui ☐ Non ☐			
J'accepte de recevoir des offres des partenaires du Monde diplomatique : Oui ☐ Non ☐			



PLUS SIMPLE, PLUS RAPIDE
www.monde-diplomatique.fr/abo



ou téléphonez au 03 21 13 04 32
(du lundi au samedi, de 9 heures à 18 heures)

Édité par la SA Le Monde diplomatique. Actonnaires : Société éditrice du Monde, Association Gunter Holzmann, Les Amis du Monde diplomatique 1, avenue Stephen-Pichon, 75013 Paris Tél. : 01-53-94-96-01. Télécopieur : 01-53-94-96-26 Courriel : secretariat@monde-diplomatique.fr Site Internet : www.monde-diplomatique.fr

Directoire :
Benoît BRÉVILLE, président, directeur de la publication
Anne-Cécile ROBERT, directrice adjointe

Autres membres :
Vincent CARON, Élodie COURATIER, Pierre RIMBERT
Conseiller éditorial auprès du directeur de la publication : Serge HALIMI
Conseiller en finance et développement auprès du directoire : Bruno LOMBARD
Secrétaire générale : Anne CALLAIT-CHAVANEL

Directeur de la rédaction : Benoît BRÉVILLE
Rédacteur en chef : Akram BELKAÏD
Rédacteurs en chef adjoints : Evelynne PIEILLER, Grégory RZEPSKI
Cheffes d'édition : Angélique MOUNIER-KUHN (*Manière de voir*), Anne-Lise THOMASSON (*Le Monde diplomatique*)
Rédaction : Philippe DESCAMPS, Renaud LAMBERT, Hélène RICHARD, Pierre RIMBERT, Anne-Cécile ROBERT
Cartographie : Cécile MARIN
Site Internet : Guillaume BAROU
Conception artistique : Nina HLACER, Boris SÉMÉNIAKO (avec la collaboration de Delphine LACROIX pour l'iconographie)
Archives et données numériques : Suzy GAIDOZ, Maria IERARDI
Mise en pages et photogravure : Jérôme GRILLIERE, Patrick PÜCH-WILHEM
Correction : Dominique MARTEL, Xavier MONTHEARD

Directeur commercial et administratif : Vincent CARON
Directrice des relations sociales : Élodie COURATIER
Responsable du contrôle de gestion : Zaïa SAHALI
Administration : Sophie DURAND-NGÔ (9674), Sylvia DUNCKEL (9621), Eleonora FALETTI (9601)
Courriel : prenom.nom@monde-diplomatique.fr

Fondateur : Hubert BEUVE-MÉRY.
Anciens directeurs : François HONTI, Claude JULIEN, Ignacio RAMONET, Serge HALIMI

Publicité : Hélène FAVERIE (01-57-28-38-03)

Diffusion, mercatique : Saveria COLOSIMO-MORIN, Maureen DECARPIGNY, Sophie GERBAUD, Sabine GUDE, Adeline KRUG DONAT, Christiane MONTILLET
Relations marchands de journaux (numéro vert) : 0805-050-147
Service relations abonnés
• Depuis la France : 03-21-13-04-32 (non surtaxé) www.monde-diplomatique.fr
• Depuis l'étranger : (33) 3-21-13-04-32
Conditions générales de vente : www.monde-diplomatique.fr/cgv

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration
© ADAGR Paris, 2024, pour les œuvres de ses adhérents
Prix au numéro : 5,40 €
Prix de l'abonnement annuel à l'édition imprimée : France métropolitaine : 59 €
Autres destinations : www.monde-diplomatique.fr/abo
Merci à nos acheteurs chez les marchands de journaux de nous signaler toute anomalie au 01-57-28-33-25

DE QUOI LA « DÉMATÉRIALISATION » DES SERVICES PUBLICS EST-ELLE LE NOM ?

Les déshumanisateurs

En octobre 2022, le gouvernement français annonçait la réouverture de cinq sous-préfectures. Mais, dans l'ensemble, les services publics tendent plutôt à fermer, à limiter les heures de réception des usagers ou à ne plus répondre au téléphone. À la place, il y a l'administration numérique, ses plates-formes qui rendent fou – « Erreur 404. La page que vous cherchez semble introuvable » –, ses applications qui excluent, et ses algorithmes intrusifs.

PAR SIMON ARAMBOUROU *

D'ABORD, on a informatisé. Dans les années 1980, en France et ailleurs, l'alignement du public sur le privé conduit à doter les fonctionnaires de micro-ordinateurs qui contribuent à mesurer leur productivité. Depuis les années 2000, on numérise. En principe au bénéfice de la qualité du service public rendu à l'utilisateur ; en réalité pour abaisser son coût. Contrairement à ce que prétendent leurs tenants, la numérisation comme la « dématérialisation » visent surtout à réaliser des économies. Ou à lutter contre la fraude, avec pour corollaire une complexification des démarches, en particulier de celles exigées des plus précaires.

Revenu de solidarité active (RSA), allocation aux adultes handicapés (AAH), allocations familiales ou aides au logement : les prestations des caisses d'allocations familiales (CAF) profitent à trente-deux millions de personnes. Depuis 2010, à partir des données provenant des connexions aux sites, des réponses aux formulaires électroniques ou des échanges de courriels, un algorithme attribue à ces foyers un score de suspicion. Plusieurs circonstances augmentent la note – être au chômage ou au RSA, habiter un quartier défavorisé... – jusqu'au seuil qui déclenche le contrôle (1).

Le montant total récupéré en 2022, y compris les indus versés à la suite d'erreurs d'usagers perdus face aux multiples

critères et pièces justificatives exigés pour percevoir les minima sociaux, ne représente qu'un centième des prestations versées (2). Mais la politique de surveillance algorithmique et la peur qu'elle inspire se traduisent par des économies indirectes. Car nombre d'usagers renoncent à leurs droits plutôt que de subir des contrôles toujours plus intrusifs et de rendre des comptes toujours plus compliqués : cette motivation expliquait un cas sur cinq de non-recours aux prestations sociales en 2021, contre moins d'un cas sur dix en 2016 (3).

La « dématérialisation » contribue ainsi à limiter l'accès aux services publics à une partie de la population. De par leur formation initiale, leurs expériences professionnelles et leur équipement personnel de qualité, les cadres et professions intellectuelles supérieures apprécient de pouvoir effectuer leurs démarches en ligne sans se rendre à un guichet. À d'autres catégories, l'État dématérialisé inflige une double peine. Moins diplômées et moins outillées, elles se retrouvent parfois dans des situations instables qui exigent un surcroît de justificatifs, une habileté hors pair pour dialoguer avec la machine ainsi qu'une familiarité avec le langage administratif. Ces conditions appelleraient logiquement l'accompagnement d'un humain, une hypothèse rendue de plus en plus improbable par la réduction des horaires d'accueil et la suppression de nombreuses antennes réa-

WWW.ALEXANDERMASSOURAS.COM - GALERIE ANNE-SARAH BÉNICHOU, PARIS



ALEXANDER MASSOURAS. – « New Hermes » (Nouvel Hermès), 2016

leur multiplication. Face à des démarches de plus en plus fastidieuses, des règles toujours plus incompréhensibles, des horaires d'ouverture tarabiscotés et des agents publics invisibles, des entreprises proposent, moyennant paiement, d'engager les démarches à la place des usagers ou plus simplement d'identifier les aides auxquelles ils ont droit.

Depuis la fermeture à l'automne 2017 des guichets préfectoraux de carte grise et de permis de conduire et la création de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS), nombre d'usagers se sentent perdus. Des prestataires privés dont les sites arborent une apparence officielle réalisent ces démarches à leur place, mais de manière payante. Leur succès repose sur un fonctionnement moins contraignant que celui de l'ANTS (absence de support technique, obligation de paiement par carte bancaire, obligation d'ouvrir un compte France-Connect, etc.).

La création de la plate-forme d'admission Parcoursup en 2018 fut également une aubaine pour une myriade d'acteurs qui débroussaillent le maquis de la bureaucratie libérale : contre une somme de 300 à 1 500 euros, leur palette de services va du suivi de l'inscription administrative à la rédaction de « projets motivés », en passant par la sélection des vœux.

De même, les multiples réformes des retraites, associées aux suppressions de postes et à la réduction du nombre d'agences, ont ouvert la voie aux cabinets de conseil retraite. Jouant sur le caractère anxiogène de cette période de la vie, sur les difficultés à obtenir un rendez-vous, ainsi que sur les erreurs possibles dans le calcul de la pension, ces officines proposent aux futurs retraités des bilans de retraite ou un accompagnement à la liquidation de la pension, pour des tarifs compris entre 300 et 6 000 euros – en partie déductibles des impôts. Autant de services naguère rendus gratuitement par des agents publics.

Quelques intermédiaires ont flairé le potentiel de marché offert par le non-recours. Moyennant 29,90 euros de frais d'inscription auxquels s'ajoutent des frais d'abonnement trimestriels du même montant, Mes-allocs.fr identifie les aides auxquelles l'abonné peut prétendre et l'accompagne dans ses démarches pour les obtenir. Cette entreprise, dont le développement doit beaucoup à la solution logicielle OpenFisca, développée

Dans d'autres secteurs encore, la « dématérialisation » combinée aux réductions de personnel favorise l'apparition d'une forme de marché noir des services publics digne de pays en développement : pour 30 à 500 euros, des étrangers souhaitant faire renouveler leur titre de séjour peuvent acheter illégalement des créniaux en préfecture (7). Il y a à peine vingt ans, des acteurs privés qui auraient proposé aux bénéficiaires de minima sociaux d'identifier les prestations auxquelles ils ont droit, moyennant un pourcentage du montant obtenu, auraient relevé de la dystopie. Tel est aujourd'hui le modèle de Wizbii, dont la commission s'élève à 4 % (8).

Le mouvement dépasse largement les frontières de l'Hexagone. En 1999, la poste britannique a entendu numériser sa comptabilité. À cause des défaillances du logiciel de caisse « Horizon » – conçu par une entreprise japonaise –, 3 500 employés furent accusés de malversations, 800 condamnés dont 200 emprisonnés. Quatre se donnèrent la mort. Plus récemment, en Australie, un robot a expédié entre 2015 et 2019 plus de 440 000 demandes de remboursement à des ménages suspectés par la machine – au terme de calculs aberrants –

d'avoir trop perçu des services sociaux. Après le suicide de plusieurs usagers, une commission officielle a déclaré le système illégal (9). Aux Pays-Bas, plus de 26 000 familles, souvent parmi les pauvres, ont été injustement accusées de fraude par un algorithme attribuant, lui aussi, un score de risque plus élevé aux familles immigrées (10).

La colère devant des portes closes

AU-DELÀ de ces scandales, qui ont conduit à la chute des gouvernements australien et néerlandais, la mise en place d'un État social numérique présente des risques si élevés que l'ancien rapporteur spécial de l'Organisation des Nations unies sur les droits de l'homme et l'extrême pauvreté, M. Philip Alston, a recommandé de « *cesser de se focaliser sur la fraude, les économies, les sanctions et l'efficacité telles que définies par le marché pour se recentrer sur l'essentiel, à savoir comment tirer parti des technologies pour que les budgets alloués à la protection sociale permettent aux personnes vulnérables et défavorisées de jouir d'un meilleur niveau de vie* » (11).

La numérisation n'est qu'un outil. Développée dans le giron de la puissance publique, dotée de moyens humains, soumise au contrôle des usagers et utilisée au service du bien commun, elle pourrait faciliter la vie des gens et le travail des fonctionnaires.

(1) La Quadrature du Net, « Notation des allocataires : l'indépendance des pratiques de la CAF désormais indéniable », 27 novembre 2023, www.laquadrature.net

(2) « Résultats 2022 des CAF en matière de lutte contre la fraude », communiqué de presse du 5 juin 2023, www.caf.fr

(3) Lire Hadrien Clouet, Vincent Dubois, Jean-Marie Pillon, Luc Sigalo Santos et Claire Vivès, *Chômeurs, vos papiers !*, Raisons d'agir, Paris, 2023, et Claudine Pirus, « Prestations sociales : pour quatre personnes sur dix, le non-recours est principalement lié au manque d'information », *Études et résultats*, n° 1263, Paris, avril 2023.

(4) Solen Berhuet, Patricia Croutte et Radmila Datsenko, « Améliorer la connaissance et le suivi de la pauvreté et de l'exclusion sociale », Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie, Paris, novembre 2021.

(5) Lire Serge Halimi, « Maltraitance institutionnelle », *Le Monde diplomatique*, mars 2022.

(6) Cour des comptes, « Audit flash relatif au programme Scribe », juillet 2022, www.ccomptes.fr; Clotilde Mathieu, « Bugs et privatisation rampante : la numérisation accélérée des services publics tourne au fiasco », *L'Humanité*, Saint-Denis,

23 octobre 2022; Maxime Vaudano, « Cabinets de conseil : Capgemini, le coûteux prestataire dont l'Etat ne sait plus se passer », *Le Monde*, 4 juillet 2022; Raphaëlle Aubert et Léa Sanchez, « Comment Opendatasoft est devenue l'acteur incontournable de l'ouverture des données publiques », *Le Monde*, 6 mars 2024.

(7) Cassuto Karen, « Business et arnaques autour des rendez-vous de naturalisation à la préfecture de Haute-Garonne », <https://france3-regions.francetvinfo.fr>, 4 décembre 2020.

(8) Laura Fernandez Rodriguez, « Services publics : quand dématérialisation rime avec marchandisation », *La Gazette des Communes*, Paris, 31 janvier 2022.

(9) Mathilde Saliou, « Australie : la commission royale érille les responsables du système de robot-dette », Next, 17 juillet 2023, www.next.ink.

(10) Doaa Abu Elyounes, « Why the resignation of the Dutch government is a good reminder of how important it is to monitor and regulate algorithms », 10 février 2021, <https://medium.com>

(11) Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme, « World stumbling zombie-like into a digital welfare dystopia, warns UN human rights expert », New York, 17 octobre 2019.

Multiplication des parasites

LES services publics en ligne se traduisent par une baisse générale de la qualité et contribuent à renforcer l'isolement des plus précaires, et tout particulièrement des huit à neuf millions de Français de plus de 15 ans frappés d'illectronisme. Seulement 60 % des non-diplômés et 76 % des bénéficiaires de minima sociaux disposent d'un accès Internet à domicile, contre 95 % des diplômés du supérieur (4), si bien que le numérique constitue pour les plus précaires « *un obstacle sur le chemin des droits sociaux* », comme le rappelait la défenseure des droits dans son rapport de 2022 consacré à la « dématérialisation » des services publics (5).

À la figure de l'utilisateur rendu fou de colère ou de désespoir devant son écran s'oppose celle de l'entrepreneur ravi d'identifier de nouvelles sources de revenus dans cet accès entravé aux services publics. Car la numérisation implique

d'abord de nombreux appels d'offres remportés par des sociétés qui proposent un vaste catalogue de prestations, allant du cadrage de projet jusqu'au développement de portails et autres plates-formes. Certaines facturent non seulement le développement d'un outil numérique mais aussi sa coûteuse maintenance pendant plusieurs années. L'entreprise Opendatasoft a ainsi raflé la mise sur le marché des données publiques, dont l'accès comptait au nombre des obligations fixées par la loi pour une République numérique d'octobre 2016. Capgemini a perçu 8 millions d'euros pour développer un outil de « dématérialisation » des plaintes qui fut un échec, quand McKinsey s'est contenté de 3,88 millions d'euros pour un logiciel consacré aux allocations-logement souffrant de nombreux défauts (6).

Comble d'ironie d'une numérisation née de la promesse d'éradication des acteurs intermédiaires perçus comme des parasites, l'État en ligne a favorisé

TOUTES LES ARCHIVES DU « DIPLO »
depuis 1954

- plus de 800 numéros du journal
- plus de 2 500 cartes
- plus de 50 000 documents accessibles en ligne grâce à un puissant moteur de recherche

ABONNEZ-VOUS
www.monde-diplomatique.fr/archives

* Haut fonctionnaire.

« IL Y A DES MILLIONS D'ARMES ICI, PERSONNE

Au pays où le

Dans une chanson de Johnny Cash, une mère implore en vain son fils de ne pas emporter ses pistolets en ville. Une sage supplique que près de cinquante millions d'Américains ignorent. Si la majorité d'entre eux sont des conservateurs républicains âpres à défendre le second amendement de la Constitution, qui leur garantit le droit de porter une arme, ils sont rejoints par de nombreux démocrates et progressistes désormais acquis au principe d'autodéfense.

PAR MAËLLE MARIETTE
ET FRANCK POUPEAU *

D'un mouvement rapide et énergique, la balle est engagée en actionnant la culasse. L'arme fermement tenue en main, les deux bras tendus, le canon pointé vers la cible, l'œil guide l'alignement des mires avant et arrière. Puis, dans une respiration calme, l'index appuie délicatement sur la détente. Alors, en une fraction de seconde, l'univers explose : la douille est éjectée latéralement, la détonation fait claquer les tympans malgré le casque antibruit, et la force de recul propulse le haut du torse vers l'arrière tandis que le canon s'élève d'une dizaine de centimètres. Le monde d'après l'explosion, c'est l'odeur âcre et envahissante de la poudre.

À l'aide d'une paire de jumelles, Sandra examine la cible installée sur un support en bois planté dans le sol aride du champ de tir. Un grand sourire aux lèvres, elle pose sur la table son Smith & Wesson M & P Shield, calibre 40, et s'exclame : « Dans le mille ! » Cette jeune aide-soignante d'origine mexicaine s'entraîne depuis peu à l'arme à feu. Nous la croisons un samedi matin avec d'autres membres du Ben Avery Shooting Facility, situé dans le nord de Phoenix, la capitale de l'Arizona.

En plein désert, au milieu des grands cactus saguaros, ce *gun range* (champ de tir) s'étale sur 668 hectares. Au sein de la plus grande installation publique du genre aux États-Unis se déploie à perte de vue un alignement de petites tables de tir en ciment, surmontées d'un toit en tôle rustique, derrière lesquelles les tireurs, seuls ou en famille – l'entrée est autorisée dès l'âge de 5 ans –, s'exercent avec une ou plusieurs armes, de la carabine à air comprimé au fusil à longue portée, en passant par des semi-automatiques. Chacun répète les mêmes gestes, avec application et méthode. Rien ne les

déconcentre, pas même la chaleur tandis que le thermomètre affiche déjà 43° C ce matin-là. Seuls comptent la cible, ses cercles concentriques, ses visages humains ou ses petits extraterrestres colorés qui plaisent aux plus jeunes.

Tout se déroule sans heurt ni accroc. L'accent est mis sur la sécurité – port obligatoire du casque et de lunettes de protection –, la discipline – les douilles éparpillées au sol doivent être ramassées en fin de séance à l'aide de balais laissés à la disposition des tireurs – et la convivialité – les tables de pique-nique sont équipées de barbecues et disposées à la sortie du *gun range*, où l'on peut rester camper.

« Nous sommes les citoyens américains par excellence »

« Depuis la pandémie de Covid, les affaires marchent plutôt bien », se réjouit John, propriétaire d'une armurerie à Cave Creek, dans la banlieue nord de Phoenix. Les ventes d'armes aux États-Unis suivent régulièrement un cycle d'expansion et de récession. Et si leur explosion lors de la pandémie était prévisible, du fait d'un sentiment d'insécurité, le profil de leurs acheteurs ne l'était pas : 23 millions d'armes à feu furent acquises en 2020, et 8,4 millions de leurs acheteurs s'équipaient pour la première fois (1). Derrière son comptoir vitré qui expose des modèles de toutes tailles, John confirme : « Ce ne sont pas les clients habituels. » Une étude publiée en décembre 2021 indique qu'environ la moitié d'entre eux sont des femmes et que 40 % appartiennent à une minorité raciale (2).

« J'ai acheté ma première arme en 2016, au moment de l'élection de Donald Trump », nous



GABRIELE GALIMBERTI. – Portrait d'Avery Skipalis, Tampa (Floride), de la série « Ameriguns », 2019

explique M^{me} Colette Jennings, Afro-Américaine d'une trentaine d'années, devant une assiette de frites et un verre de soda dans un fast-food de Tucson, la deuxième ville d'Arizona. « Comme beaucoup de Noirs, j'ai été inquiétée par les attaques contre les Afro-Américains lors de ses meetings et par les propos haineux de ses partisans sur les réseaux sociaux. » Depuis, son arme ne la quitte plus. Lorsqu'en mai 2020 la police assassine George Floyd cela déclenche dans tout le pays une grande série de manifestations au slogan de « Black Lives Matter ». M^{me} Jennings décide alors de militer pour la défense du second amendement de la Constitution américaine, censé garantir le droit de détenir et de porter une arme.

Son cas illustre l'augmentation, majoritairement féminine, de plus de 25 % du nombre de membres de la National African American Gun Association (Naaga) en 2020, au cœur de cette période troublée. L'association, créée en 2015, compte désormais près de 50 000 adhérents. Même si la possession d'une arme à feu par un Noir ne va pas de soi. En transporter une dans son sac a valu une garde à vue au frère de M^{me} Jennings. Peu de Blancs connaissent pareille mésaventure.

En 1967, déjà, le gouverneur de Californie – un certain Ronald Reagan – promulguait le Mulford Act, qui interdisait le port visible d'une arme dans l'espace

public sans permis. Il entendait en réalité désarmer les membres des Black Panthers patrouillant légalement dans les rues d'Oakland pour « faire la police à la police ». Les lois de contrôle des armes à feu aux États-Unis ont toujours constitué un « instrument d'oppression des Afro-Américains (3) », soutient Angela Stroud, sociologue au Northland College (Wisconsin), afin d'empêcher les révoltes dans les plantations et de freiner l'accès à la citoyenneté par des lois ségrégatives – dites « Jim Crow », mises en place de 1877 à 1964 (lire l'article pages 22 et 23). « Nous méritons d'avoir le droit de porter des armes à feu parce que nous sommes les citoyens américains par excellence, estime M. Philip Smith, fondateur et président de la Naaga. Nous nous sommes battus et nous sommes morts pour ce pays alors que nous n'étions que des esclaves. Ce n'est pas un droit qui nous vient de Dieu, mais de notre citoyenneté américaine (4). »

En 2020, 19 613 homicides par arme à feu ont été enregistrés aux États-Unis (5). Une hausse historique de 25 % par rapport à l'année précédente et un tournant. Le palier symbolique des 20 000 morts a ensuite été dépassé en 2021 et en 2022 (21 068 et 20 390). Dans ce contexte, également marqué par la multiplication des « fusillades de masse » (c'est-à-dire faisant au moins 4 morts), les Afro-Américains ne sont pas les seuls à s'armer. M. Philip Gomez, étudiant en droit d'origine mexicaine de l'université de Californie à Berkeley, a décidé de créer la Latino Rifle Association après qu'en août 2019 un tireur a fait 23 victimes dans un supermarché Walmart d'El Paso, au Texas, où il s'était rendu dans la seule intention de tuer autant d'immigrants et de Mexicains que possible. Selon M. Gomez, la Latino Rifle Association doit permettre à ses membres de se former à l'autodéfense armée sans avoir à fréquenter des *gun clubs* où flottent des drapeaux confédérés et où les armes arborent des autocollants « Construisez le mur », en référence à celui érigé à la frontière mexicaine par M. Trump.

La communauté LGBTQ (lesbiennes, gays, bisexuels, trans et queer) s'organise, elle aussi, comme l'explique M. Jason D., président de la section de Phoenix des Pink Pistols, un club de propriétaires d'armes à feu destiné aux personnes appartenant à une minorité sexuelle ou de genre. Nous le rencontrons à la sortie d'une session d'entraînement au Shooter's World, un stand de tir de la banlieue pauvre et industrielle de Phoenix : « C'est l'un des rares endroits où nous ne sommes pas harcelés, où les membres de ma communauté sont acceptés. Nous y venons une fois par semaine, mais je n'aime pas les armes, je n'aime pas tirer. » Énumérant les dernières attaques homophobes et transphobes par arme à feu, dont la plus meurtrière fit cinquante morts dans une boîte de nuit gay à Orlando en Floride en 2016, il conclut : « Je n'ai pas d'autre choix que de porter en permanence une arme sur moi. »

Le sociologue David Yamane, professeur à l'université de Wake Forest et fondateur du blog Gun

(1) Jennifer Carlson, *Merchants of the Right. Gun Sellers and the Crisis of American Democracy*, Princeton University Press, 2023.

(2) Matthew Miller, Wilson Zhang et Deborah Azrael, « Firearm purchasing during the Covid-19 pandemic : Results from the 2021 national firearms survey », *Annals of Internal Medicine*, vol. 175, n° 2, Philadelphie, 2022.

(3) Angela Stroud, « Guns don't kill people... : Good guys and the legitimization of gun violence », *Humanities and Social Sciences Communications*, vol. 169, n° 7, 2020, www.nature.com

(4) Lakeidra Chavis et Agya K. Aning, « In a year of racial and political turmoil, this black gun group is booming », *The Trace*, New York, 16 décembre 2020.

(5) Cf. « Standard reports », www.gunviolencearchive.org



GABRIELE GALIMBERTI. – Portrait de Katie, Texas, de la série « Ameriguns », 2019

NE POURRA JAMAIS LES INTERDIRE »

« gun » est roi

Culture 2.0, explique que si, aux États-Unis, le propriétaire-type d'une arme à feu demeure blanc, âgé, de sexe masculin, politiquement conservateur, sudiste et rural, la *gun culture* a toujours débordé ce profil. « *Sur cinquante millions de propriétaires d'armes à feu, on dénombre environ vingt millions de conservateurs traditionnels, le même nombre de personnes se présentant comme politiquement modérées, et ceux qui restent s'identifiant comme libéraux* », au sens américain de progressiste. « *Ce dernier groupe compte une proportion importante de néophytes. Très hétéroclite, il réunit des socialistes, des anarchistes, mais aussi des libertariens ou des démocrates parmi les plus conservateurs. On y trouve aussi des personnes qui se caractérisent surtout par leur méfiance à l'égard de l'État en général, à commencer par des Afro-Américains et des Latins.* »

M^{me} Lara Smith, une avocate californienne de 50 ans, porte-parole nationale du Liberal Gun Club, explique y avoir adhéré en partie en réaction à la rhétorique agressive et droitière de la National Rifle Association (NRA), acteur dominant du lobby national des armes à feu. « *C'est pour combler le vide laissé au sein du monde des armes à feu par les politiques racistes et de droite dure de la NRA que le Liberal Gun Club a été créé* (6) », affirme-t-elle, soulignant que le nombre de ses membres a bondi de plus de 10 % après l'arrivée de M. Trump à la Maison Blanche pour s'élever aujourd'hui à plusieurs dizaines de milliers de membres, répartis dans trente-trois États : « *Beaucoup de progressistes ont soudain compris que nous pourrions avoir un gouvernement tyrannique à Washington et que le second amendement permettrait alors de se protéger* (7). »

Mais que dit ce fameux amendement ? « *Une milice bien organisée étant nécessaire à la sécurité d'un État libre, le droit du peuple de détenir et de porter des armes ne sera pas transgressé.* » Au cours des dernières décennies, la NRA a imposé une conception extensive de ce droit qui tend à devenir celui de défendre soi-même sa liberté individuelle ou politique. La puissance de la NRA tient à ses cinq millions d'adhérents répartis sur l'ensemble du territoire et à un réseau de quatorze mille organisations « affiliées » (clubs, associations, entreprises, etc.). Lors de sa fondation en 1871, cette organisation s'occupait surtout de chasse et de tir sportif. Elle n'investit le lobbying politique qu'à partir des années 1960. Les fractions les plus conservatrices du camp républicain en ont pris les rênes au congrès annuel de 1977, juste après la fondation de l'Institute for Legislative Action (ILA), qui se présente sur son site Internet comme le « *bras armé de la NRA* », et qui vise à préserver le « *droit de tous les individus respectueux de la loi d'acheter, de posséder et d'utiliser des armes à feu à des fins légitimes, comme le garantit le second amendement de la Constitution américaine* ».

Une nation surentraînée qui saurait se défendre

Si le droit aux armes inscrit dans la Constitution n'était, au XVIII^e siècle, « *ni culturel ni individualiste, mais politique et émancipateur* (8) », son appropriation par les conservateurs s'est opérée au prix d'une formidable réduction de la signification donnée au second amendement, au sujet duquel il existe « *deux écoles de pensée concurrentes* (9) ». La première le rattache à la « *milice bien organisée* » appartenant aux États fédérés dont il faudrait protéger l'existence contre les menaces de l'État fédéral. La seconde en fait un droit individuel inaliénable, reconnu par la loi – en particulier celle de 1986 sur la protection des détenteurs d'armes à feu promulguée par le président Reagan, dont la NRA avait soutenu l'élection en 1980 – comme par la Cour suprême, dans sa décision « *District of Columbia vs Heller* » de 2008. L'imposition d'une telle vision du port d'armes contre les menaces criminelles ou les possibles abus du gouvernement – et plus généralement contre toute tentative de régulation collective (10) – s'accomplit en même temps que la « *révolution conservatrice* » opérée par le Parti républicain, fondée sur la restauration des valeurs traditionnelles et le retrait de l'État.

Cette construction politique du second amendement ne se contente pas de réduire le port d'armes à un droit individuel à l'autodéfense, elle l'érige en droit divin qui ne peut, et ne doit pas, être régulé. « *Nous sommes des millions de personnes de tous horizons à assumer la responsabilité de notre propre sécurité et de notre propre protection en tant que droit fondamental donné par Dieu* », aime à répéter M. Wayne LaPierre, le vice-président exécutif de la NRA de 1991 à janvier 2024. Une vision reprise par la plupart des défenseurs du droit des armes : « *Ces dernières années, ce qui est merveilleux avec l'augmentation des nouveaux porteurs d'armes, c'est de les reconnecter – et parfois de les connecter pour la première fois – avec notre identité, avec ce que nos Pères fondateurs ont inscrit dans notre Consti-*

tution », explique M^{me} Cheryl Todd, un exemplaire de la Constitution américaine entre les mains. La soixantaine rayonnante, propriétaire d'une armurerie dans la banlieue de Phoenix, militante de la première heure de la défense du second amendement et animatrice sur Gun Freedom Radio, qu'elle a fondée, elle développe : « *C'est mon droit en tant que personne, en tant que femme, en tant que mère, en tant que grand-mère, en tant qu'épouse. C'est un droit individuel sur lequel aucun État n'a son mot à dire ni aucun rôle à jouer. Parce que c'est le droit que Dieu m'a donné pour protéger ma vie à l'aide d'un outil particulier : mon arme.* »

Difficile toutefois de comprendre le poids et l'influence de la NRA si on l'envisage seulement comme un lobby de l'industrie des armes à feu qui entretient des liens étroits avec des élus conservateurs. Les 80 000 instructeurs certifiés forment chaque année environ 750 000 Américains à l'usage des armes à feu. De nombreux États lui confient la formation qui permet de se voir octroyer le permis de port d'arme dissimulée. L'exercice de cette responsabilité permet à la NRA d'imposer l'idée que posséder et porter une arme ne procède pas seulement d'une liberté fondamentale garantie par la Constitution, mais constitue aussi un acte citoyen. Un point de vue que résume Carlos, instructeur d'un club de tir de Tucson affilié à la NRA, avant de dispenser une leçon : « *Avec une arme je suis un citoyen, sans arme je ne suis qu'un sujet.* »

M. Ken Campbell partage ce point de vue. Pour cet ancien shérif qui dirige Gunsite, « *le plus ancien*

des « flics qui mettent du temps à arriver » et « font mal leur boulot », ainsi que le pense la majorité des détenteurs d'armes, en raison notamment de la multiplication des bavures policières. Sur sa chaîne YouTube Active Self Protection – qui compte environ trois millions d'abonnés pour cinquante millions de vues mensuelles –, M. Correia expose depuis 2013 ses analyses des situations de danger (vol à l'arraché, agressions de tous types, séquestration, etc.) et les techniques adaptées pour y faire face. Lorsque nous le retrouvons, pour l'enregistrement d'un nouveau tutoriel, à C2 Tactical, le plus gros club de tir d'Arizona, situé dans la banlieue de Phoenix, ce père de six enfants considère ne pouvoir compter que sur son arme et Dieu pour défendre sa famille. « *La particularité fondamentale de la culture américaine des armes à feu, insiste-t-il, c'est que nous avons conquis notre liberté par les armes. Le premier amendement – qui garantit le droit à la liberté d'expression, de la presse, de la religion, et celui des réunions politiques, etc. – est plus important que le second, mais c'est le second qui garantit le premier, en offrant un rempart contre la tyrannie de l'État et en rappelant que l'État n'est là que parce que nous le voulons bien. Si nous voulons en changer, nous en avons le droit, et la résistance armée reste toujours une option en dernier recours.* »

La défiance à l'égard de l'État s'explique par la double conviction de son incapacité à protéger les citoyens mais aussi de son illégitimité à les défendre, sauf à réduire chaque individu au rang de simple sujet privé de sa liberté de résister ainsi que du droit (et du devoir) de protéger les siens. À

s'en trouve stigmatisé aussi bien par les démocrates que par les républicains. M. Scott Prior, président du Liberal Gun Club d'Arizona, refuse également la « *rhétorique de la NRA et de nombreux conservateurs* » qui associent les armes à leur camp – association que font également les médias progressistes. « *Les gens de gauche qui possèdent des armes à feu n'apparaissent pas publiquement. Et chaque fois que nous interagissons avec des gens de droite, c'est un combat pour essayer de prouver que nous soutenons le second amendement autant qu'eux.* » Par exemple en février 2023 lors du rassemblement annuel organisé à cette fin devant le capitole de l'État d'Arizona. « *Les démocrates ne comprennent rien à la question des armes, selon M. Prior, tout ce qu'ils font, c'est proposer des restrictions déjà en vigueur* », comme le contrôle des antécédents judiciaires à l'achat, déjà adopté par tous les États.

Derrière chaque brin d'herbe, il y a un homme armé

Au *gun show*, sorte de foire aux armes et aux accessoires, de Prescott Valley, au nord de l'Arizona, Ted, fervent trumpiste vêtu d'un T-shirt qui signifie « *À court de munitions* », s'esclaffe derrière son stand recouvert d'autocollants « *Make Democrats American Again* » (Que les démocrates redeviennent Américains) lorsque nous évoquons les rumeurs d'interdiction des armes par les démocrates : « *Il y a des millions d'armes dans ce pays, personne ne pourra jamais les interdire. Qu'ils essaient de les prendre!*

Pendant la seconde guerre mondiale, les Japonais n'ont pas attaqué le territoire américain, car ils savaient que derrière chaque brin d'herbe il y avait un homme armé... »

Nombre de porteurs d'armes, progressistes ou conservateurs, se sentent méprisés et incompris par le Parti démocrate. En particulier par ses élites et ses relais de la Côte est ou de Californie. Le *New York Times* ou le *Washington Post* publient « *de moins en moins de reportages hors des zones urbaines les plus progressistes. Ils n'ont plus la moindre idée des réalités du pays en dehors de ces zones*, soutient M. Yamane. Comme ils n'ont, par exemple, jamais rencontré de propriétaires d'armes à feu sur le terrain, ils m'appellent tout le temps pour me demander : "Mais pourquoi ces gens font-ils ça ?" ».

Les élites démocrates ne se contentent pas de mépriser les *liberal gun owners*. Elles les détestent. « *Plus encore qu'elles haïssent la NRA* (11) », raconte M^{me} Smith après une rencontre avec des représentants de la puissante association Everytown for Gun Safety, fondée en 2013 par M. Michael Bloomberg, l'ancien maire de New York, dans le but de promouvoir un rigoureux contrôle des armes à feu dans le pays. « *C'est l'une des raisons pour lesquelles j'ai*

quitté le Parti démocrate, confesse M. Prior. *J'ai grandi au Texas, ma tante et mon oncle étaient armuriers et, indépendamment de mes convictions politiques, les armes ont fait et font partie de ma vie.* » Nombre d'Américains pratiquent la chasse et le tir sportif. Selon M^{me} Todd, « *Obama n'a pas fait passer de mauvaises lois, mais sa rhétorique a été catastrophique. Et Biden poursuit dans la même voie* ». À l'inverse, souligne-t-elle, « *Donald Trump a fait adopter nombre de réglementations sur les armes à feu, plus que les démocrates* ! ». Révoltée, comme beaucoup de porteurs d'armes, par la décision « *impardonnable* » de l'ancien président d'interdire les *bump stocks* – un accessoire qui permet d'augmenter la cadence de tir d'un semi-automatique –, elle affirme que, bien que républicaine, elle y réfléchirait donc « *à deux fois avant de voter pour Trump* ». Le Parti démocrate aurait cependant tort de s'en réjouir : par son discours et sa posture, lui donner sa voix demeure pour elle parfaitement inenvisageable.

MAËLLE MARIETTE ET FRANCK POUPEAU.



GABRIELE GALIMBERTI. – Portrait de la famille Thomas, Philadelphie (Pennsylvanie), de la série « Ameriguns », 2019

et le plus grand centre de formation aux armes à feu du monde », il s'agit d'y former, indissociablement, de « *bons citoyens* » et de « *bons gars armés* ». Gunsite se situe à Paulden, une petite ville à deux heures du nord de Phoenix. En 1976, le lieutenant-colonel Jeff Cooper, ancien marine vétéran de la seconde guerre mondiale et de la guerre de Corée, fonde le site avec l'idée de faire de l'Amérique une nation surentraînée qui saurait se défendre face aux « *bad guys* ». Pour 2 000 dollars, on y suit une formation intensive de cinq jours qui permet de « *faire face à n'importe quelle situation* ». Des policiers ou des tireurs d'élite, d'anciens marines et commandants d'infanterie ayant combattu en Irak ou en Afghanistan assurent les cours. Les installations du centre s'étendent sur 1 300 hectares de désert. Elles abritent 27 stands de tir mais aussi des voitures criblées de balles, pour apprendre à se défendre en cas de fusillade sur un parking, ou des maisons-types permettant de s'entraîner à réagir en cas de cambriolage, de jour comme de nuit. À Gunsite, on enseigne la défense d'une église ou la vigilance à table au restaurant : « *Tu t'assieds toujours face à la porte d'entrée et sans rien dans ton dos, tu balais la salle du regard, et quand tu vois un gars qui n'a pas l'air bon, tu restes sur tes gardes* », résume M. Campbell. Dans son bureau, où un écran diffuse Fox News en boucle et où sont accrochés plusieurs drapeaux américains à côté d'armes de collection, il ajoute : « *Je ne veux pas compter sur l'État pour me protéger. L'État n'a pas le pouvoir, c'est le peuple qui l'a.* »

Critique de la NRA, M. John Correia, expert en autodéfense, se définit à la fois comme *liberal* et libertarien. Son T-shirt imprimé « *Rifle and Bible* » (fusil et Bible) rappelle qu'il était auparavant pasteur. Il faut « *se défendre par ses propres moyens et ne dépendre de personne* », dit-il. Et surtout pas

l'autre bout du spectre politique américain, Gully partage ce point de vue. Chaque semaine, avec ses camarades de la Socialist Rifle Association, il se rend dans le désert qui borde la ville de Tucson, où il vit, pour tirer. Nous le rencontrons avec son ami Dave. Ils déballet des caisses de munitions et sortent de leurs étuis toute une panoplie de fusils, de carabines et de pistolets recouverts d'autocollants multicolores sur lesquels on lit des slogans comme « *Patriotism is propaganda* » (Le patriotisme, c'est de la propagande), « *Make racists afraid again* » (Que les racistes aient de nouveau peur), ou « *Destroy power not people* » (Détruisez le pouvoir, pas les gens). Des douilles rouillées jonchent le sol. Les deux hommes s'entraînent à viser des boîtes de conserve et un vieux micro-ondes. Ici, Gully forme « *surtout des gays et des trans, vulnérables dans le contexte actuel* ». Au-delà de leurs cas, la « *violence quotidienne* » et la « *brutalité toujours plus grande des flics* » imposeraient de s'armer. Gully se dit prêt à recourir à la violence armée « *si les fachos allaient trop loin* ». Mais ajoute qu'il manifesterait avec eux le jour où le gouvernement interdirait les armes.

M. Campbell nous confie pour sa part « *donner de plus en plus de cours particuliers à des gens qui ne veulent pas dire en public qu'ils portent une arme... Des stars hollywoodiennes, des avocats, des professeurs, etc. Lorsqu'on s'affiche démocrate, il est difficile d'assumer d'avoir une arme* ». Dans la « *guerre culturelle* » qui se joue entre les deux grands partis politiques, associer libertés individuelle ou politique au droit d'être armé tout en rejetant la NRA et le Parti républicain revient à être « *politiquement sans-abri* », comme le dit M. Yamane de lui-même. Progressiste, propriétaire d'une arme à feu, il défend tout autant le droit à l'avortement que le droit d'être armé, et

(6) Derek Walter, « *Vote democrat, love guns? There's a group for you, too* », *The Trace*, 15 septembre 2017.

(7) Kali Holloway, « *6 gun groups that aren't for white right-wingers* », 3 septembre 2017, www.salon.com

(8) Lire Benoît Bréville, « *De Robespierre à Charlton Heston* », *Le Monde diplomatique*, février 2013.

(9) Richard Uviler et William Merkel, *The Militia and the Right to Arms, or, How the Second Amendment Fell Silent*, Duke University Press, Durham, 2003 ; Patrick Charles, *The Second Amendment. The Intent and Its Interpretation by the States and the Supreme Court*, McFarland & Company, Jefferson, 2009.

(10) Mugambi Juet, « *Guns, identity and nationhood* », *Palgrave Communications*, vol. 138, n° 5, Londres, 2019.

(11) Ben Strauss, « *The loneliness of the liberal gun lover* », *Politico*, 4 novembre 2017, www.politico.com

En Israël, les dirigeants laïques

Mouvement laïque dont les militants étaient à l'origine en majorité athées, le sionisme n'a pas hésité à s'emparer de concepts fondamentaux du judaïsme puis à les refaçonner, pour bâtir une identité nationale. Avec cette prégnance historique du référentiel religieux, comment s'étonner que le discours messianique serve aujourd'hui à justifier la guerre dévastatrice que mène l'armée israélienne à Gaza ?

PAR MARIUS SCHATTNER *

« ENSEMBLE nous vaincrons ! » : au slogan central de la guerre de Gaza, la droite israélienne au pouvoir ajoute systématiquement les termes « avec l'aide de Dieu », conférant une dimension religieuse au conflit avec le Mouvement de la résistance islamique (Hamas). Lors d'une conférence de presse à Tel-Aviv le 28 octobre 2023, puis le 3 novembre dans une lettre aux soldats saluant leur « combat contre les assassins du Hamas », M. Benyamin Netanyahu a cité le Deutéronome de la Bible hébraïque (25:17) : « Souviens-toi de ce que t'a fait Amalek » (lire l'encadré page 7). Quand bien même le premier ministre israélien se tient éloigné de toute pratique religieuse. Quand bien même cela l'a amené à devoir se défendre de l'accusation d'incitation au génocide, en réponse aux accusations de l'Afrique du Sud devant la Cour internationale de justice (CIJ)(1).

Mais si le recours à pareil registre vise à donner un vernis divin à la guerre, il ne constitue pas seulement une réaction aux atrocités commises le 7 octobre par le mouvement islamiste. En réalité, les autorités israéliennes usent de cette rhéto-

rique depuis quelques années, certes plus discrètement. Le témoignage n° 482683 d'un officier de la brigade d'infanterie Golani publié par Breaking the Silence (« Briser le silence ») – une organisation non gouvernementale (ONG) qui regroupe d'anciens militaires opposés à l'occupation des territoires palestiniens – l'atteste : lors de l'opération « Plomb durci » en 2008-2009, le rabbin en chef de l'armée Avichai Rontzki avait enjoint aux soldats de l'« armée de Dieu » de se montrer impitoyables envers l'ennemi en faisant référence aux guerres de conquête de Canaan, la Terre promise. En 2014, au cours de l'opération « Bordure protectrice », toujours à Gaza, le général Ofer Winter, commandant de la brigade d'infanterie Givati, proclamait quant à lui : « L'histoire nous a choisis comme le fer de lance du combat contre l'ennemi terroriste gazaoui qui injurie et maudit le Dieu des guerres d'Israël(2). » À l'époque, de tels propos dans la bouche d'un militaire de haut rang avaient fait scandale ; ils ont d'ailleurs contribué à écourter sa carrière d'officier.

De nos jours, ils choquent moins. Le discours nationaliste-religieux s'est banalisé. Des ministres d'extrême droite le tiennent



© ISRAEL MUSEUM, JÉRUSALEM - BRIDGEMAN IMAGES

ANONYME. – Trois vases fabriqués à partir d'obus d'artillerie, école israélienne, xx^e siècle

– M. Itamar Ben-Gvir, un suprémaciste juif à la tête de la sécurité nationale, ou M. Bezalel Smotrich, responsable des finances –, tout comme d'autres membres du gouvernement et de députés affiliés au Likoud, le parti de M. Netanyahu. On l'entend aussi dans l'armée, en particulier aux échelons subalternes, ainsi que dans les unités combattantes où tend à augmenter le nombre d'officiers issus d'académies religieuses prémilitaires.

Deux séquences sont devenues virales sur les réseaux sociaux. Dans la première

vidéo(3), qui date de début novembre, M. Amichai Friedman, rabbin au centre d'instruction de la brigade du Nahal, affirme que la guerre doit permettre le rétablissement des implantations du Goush Katif démantelées lors du désengagement israélien en 2005, dans la bande de Gaza et bien au-delà. « Ce pays est le nôtre, y compris Gaza, y compris le Liban, c'est la Terre promise », assène le capitaine, ovationné par les soldats. Désavoué dans un premier temps par le commandement militaire, suspendu pendant trente jours, il s'est ensuite vu confier un

autre poste de rabbin militaire dans le même régiment.

Dans l'autre vidéo(4), tournée le mois suivant lors d'une cérémonie après la dévastation de la ville palestinienne de Beit Hanoun, le commandant Yair Ben David, officier de réserve du bataillon 2908, en appelle non seulement à l'éradication du Hamas, l'objectif officiel de la campagne israélienne, mais aussi à l'anéantissement de Gaza. Puisant dans l'Ancien Testament, il dresse un parallèle entre la destruction de cette ville du nord-est de l'enclave et la terrible vengeance exercée par les fils du patriarche Jacob, Lévi et Siméon, à l'encontre des habitants de Sichem (le nom en hébreu de l'actuelle Naplouse, en Cisjordanie), après le viol de leur sœur Dinah par le fils du roi de la ville. La Bible rapporte que les deux frères avaient passé au fil de l'épée tous les hommes de la cité en dépit d'une promesse de leur laisser la vie sauve (Genèse 34). L'officier reprend : « Siméon et Lévi avaient compris que l'honneur compte par-dessus tout au Proche-Orient. Ils ont fait à Sichem ce que nous avons fait à Beit Hanoun. Mais la tâche n'est

pas finie, met en garde le commandant. C'est tout Gaza qui doit subir le sort de Beit Hanoun. (...) Avec l'aide de Dieu,

(1) Lire Anne-Cécile Robert, « La Cour internationale de justice évoque un "risque plausible de génocide" à Gaza », *Le Monde diplomatique*, février 2024.

(2) Cité par René Backmann, « L'armée israélienne en danger de "théocratisation" ? », *Confluences Méditerranée*, n° 122, Paris, 2022.

(3) « Rabbi at Israeli military training base says "whole country" is "ours", including Gaza and Lebanon », 7 novembre 2023, www.haaretz.com

(4) Chaîne 13 de la télévision israélienne, 20 décembre 2023, <https://13tv.co>

« Dieu n'existe pas, mais il nous

PAR ANNE WAELES *

Si la coalition entre ultranationalistes laïques et religieux au pouvoir en Israël est inédite, l'imaginaire messianique a commencé à prospérer dans le pays bien avant 2022. Dès les débuts du sionisme, un discours emprunté au religieux doit conférer un supplément de légitimité au projet. Cette rhétorique convoque des termes

tels que « Terre promise » et des espérances juives bimillénaires de rassemblement des exilés. Malgré l'athéisme de la majorité des pionniers sionistes. Malgré leur dédain à l'égard des Juifs religieux – « arriérés », « passifs » – qu'ils souhaitent remplacer par des Juifs rationnels, volontaires et travailleurs, aptes à reconstruire la nation juive en terre d'Israël. Libéraux ou ultraorthodoxes, les religieux voient l'émergence du projet sioniste comme une trahison de la tradition. Ils dénoncent une instrumentalisation du judaïsme au service d'une religion nationale.

L'universitaire Amnon Raz-Krakotzkin évoque à cet égard un messianisme laïque : « C'est parce

qu'ils sont au cœur du mythe sioniste laïque », estime-t-il, que messianisme et nationalisme se renforcent aujourd'hui en Israël. « Les colons n'ont rien inventé. Leur position n'est pas différente de celle des sionistes laïques, ils vont simplement au bout de ses conséquences logiques(1). » Pour cet historien et d'autres avec lui, le sionisme apparaît comme un détournement des concepts fondamentaux du judaïsme, dont ceux d'exil et de rédemption. Car « l'essence du judaïsme est l'idée que l'existence est un exil ». Celui du peuple d'Israël après la destruction du second temple, que la tradition présente comme la conséquence d'un écart vis-à-vis des préceptes divins : « À cause de son iniquité (...) la maison d'Israël avait été exilée » (livre d'Ezéchiel 39:23). Mais dans cette relégation, les Juifs doivent observer les commandements de la Torah(2) et, par leurs bonnes actions, réparer le monde. L'éloignement a donc aussi une dimension spirituelle – un autre historien, Yakov Rabkin, le présente comme un « état du monde où la présence divine est cachée(3) » – et une signification universelle, pour l'humanité tout entière. « L'exil se rapporte à une absence fondamentale, résume Raz-Krakotzkin, il désigne l'imperfection du monde et entretient l'espérance de son changement. »

De la judéité à l'appartenance nationale

Le sionisme réduit l'exil à sa dimension matérielle, une injustice faite par les autres nations, à laquelle il convient de remédier par la création d'un foyer en Palestine. Pareille relecture implique d'établir, d'une part, un lien entre l'histoire juive racontée dans la Torah et la proclamation de la naissance de l'État d'Israël en 1948 ; d'autre part de faire abstraction des contextes dans lesquels la diaspora juive a vécu pendant près de deux mille ans, pour privilégier un mythe national(4). Élaborée par l'école de Jérusalem – autour des figures de Ben-Zion Dinur et Yitzhak Baer –, cette conception sioniste de l'histoire juive prévaut dans les écoles laïques en Israël. Nadav, Franco-Israélien de 32 ans, raconte ainsi : « Ce n'était pas vraiment des cours religieux, pas vraiment des cours d'histoire non plus. Mais on lisait les textes de la Torah en faisant le lien avec l'histoire nationale. » La Torah mais pas le Talmud(5), rejeté en tant que livre

de l'exil mais aussi de l'interprétation. Le sionisme s'en tient à une lecture littérale, et instrumentale, des textes religieux ; par exemple celle du livre de Josué, marginal dans la tradition mais consacré à la conquête de Canaan. Ainsi reconstruite, l'histoire nationale éclipse celle des Palestiniens. « Pour un élève israélien, constate Raz-Krakotzkin, le pays défini comme sa patrie n'a pas d'histoire entre l'Antiquité biblique et la colonisation sioniste. Le passé musulman de la Palestine est occulté dans les programmes. »

Comme l'écrit l'universitaire : un paradoxe semble résumer tout le messianisme laïque : « Dieu n'existe pas mais il nous a donné cette terre. » Dans la tradition, la Terre promise – Sion – figure la rédemption plutôt qu'un lieu, un horizon de paix et de justice qui accompagnera la venue du Messie. « L'an prochain à Jérusalem », chante un idéal spirituel auquel on peut aspirer de n'importe où ; et certains Juifs israéliens continuent de dire cette prière traditionnelle, dès lors qu'ils se considèrent toujours en exil. Certes le messianisme envisage le rassemblement des exilés en Israël. Mais en inférer la création d'un État-nation en Palestine commande de distordre la tradition et le sens qu'elle accorde à l'expression Terre promise. C'est d'ailleurs parce que seul Dieu peut rassembler les exilés que nombre de Juifs religieux refusent d'y vivre. Le Talmud interdit de hâter la rédemption et condamne l'usage de la force pour entrer en masse ou de façon organisée en Israël.

Les sionistes entendent ainsi se débarrasser de commandements rabbiniques et de croyances qu'ils jugent arriérés, mais aussi transformer la judéité en

(1) Amnon Raz-Krakotzkin, *Exil et souveraineté*, La Fabrique, Paris, 2007.

(2) Texte fondateur du judaïsme, la Torah – la racine hébraïque *yara* signifie enseigner – se compose des cinq premiers livres de la Bible, ou Pentateuque : Genèse, Exode, Lévitique, Nombres et Deutéronome.

(3) Yakov Rabkin, *Au nom de la Torah. Une histoire de l'opposition religieuse au sionisme*, Les Presses de l'université Laval, Québec, 2004.

(4) Lire Shlomo Sand, « Comment fut inventé le peuple juif », *Le Monde diplomatique*, août 2008.

(5) Le Talmud synthétise l'ensemble des débats rabbiniques concernant la loi, les coutumes et l'histoire des Juifs. Il y a deux Talmud : celui de Palestine, écrit entre le III^e et le V^e siècle, et celui de Babylone, achevé à la fin du V^e siècle.

Gaza, enfer à ciel ouvert

APRÈS six mois d'intervention militaire israélienne, la bande de Gaza est désormais un immense cimetière avec un bilan des pertes civiles établi à plus 32 000 morts, selon le ministère de la santé contrôlé par le mouvement Hamas(1). Ces chiffres, on le sait, demeurent contestés par Tel-Aviv – qui ne fournit aucun bilan – mais fin février, devant une commission parlementaire, le ministre de la défense américain Lloyd Austin a avancé un total de 25 000 tués, avant qu'une porte-parole du Pentagone, M^{me} Sabrina Singh, s'empresse de préciser que ce dernier « citait une estimation du ministère de la santé du Hamas ».

Tandis que le blocage de l'aide alimentaire internationale par Israël se poursuivait, les Gazaouis espéraient une trêve avant le 11 mars, début du mois de ramadan. Mais les négociations entre le Mossad et le Hamas sous les bons offices des diplomates égyptiens et qataris n'ont rien donné. Un enlèvement qui désespère les familles d'otages détenus par le mouvement islamiste et qui alimente la contestation contre le premier ministre Benyamin Netanyahu. Très réticent à l'égard des tractations au Caire et à Doha, le chef du gouvernement est plus préoccupé par la prise de Rafah, ville du sud de l'enclave où sont piégés 1,5 million de Palestiniens. « J'ai dit que nous n'avions pas la possibilité de défaire le Hamas sans entrer dans Rafah et sans éliminer les bataillons qui y restent. Nous espérons le faire avec le soutien des États-Unis, mais s'il le faut, nous le ferons seuls », a ainsi martelé M. Netanyahu après sa rencontre à Tel-Aviv avec le secrétaire d'État américain Antony Blinken, venu le convaincre de renoncer à cette attaque.

C'est dans ce contexte que le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies (ONU) a enfin adopté, le 25 mars, une résolution exigeant un « cessez-le feu immédiat » à Gaza. Une adoption rendue possible par l'abstention des États-Unis, même si la Maison Blanche, soucieuse de ménager Tel-Aviv, s'est empressée d'affirmer que le texte ne constituait pas un « changement de cap » dans la relation américano-israélienne. Washington a même insisté sur le caractère « non contraignant » de la résolution. Une position fallacieuse : l'exigence formulée par le texte est sans équivoque, et toute décision du Conseil de sécurité relève du droit international que chaque membre de l'ONU doit respecter. Au lendemain du vote, rien n'avait changé sur le terrain. Israël continuait de bombarder l'enclave et d'y interdire l'entrée des camions de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA).

AKRAM BELKAÏD.

(1) « Ministère de la santé à Gaza : Le bilan des victimes des attaques israéliennes passe à 32 070 tués », Anadolu, 22 mars 2024.

ET MESSIANISME

enrôlent la religion

Sichem ou toute autre ville qui osera se lever contre Israël ressemblera à Beit Hanoun. » Il omet toutefois de mentionner la suite du récit et la réprobation de Jacob quant à ce massacre et ce parjure. Sur son lit de mort, est-il écrit dans la Bible, il a « *maudit la colère* » qui a saisi ses deux fils « *car elle fut malfaisante* » et a appelé ses autres enfants à ne « *pas s'associer à leurs desseins* » (Genèse 19:6).

Alors que la vidéo circule, une partie de l'opinion redoute qu'elle alimente

Discours de la vengeance

Les ultranationalistes ne font aucune distinction entre le Hamas et le reste de la population palestinienne, accusée de le soutenir, un amalgame mortifère opéré au nom d'une prétendue vision éthique. « *La guerre n'est pas un procès. On ne tue pas un ennemi parce qu'il est coupable et on ne l'épargne pas parce qu'il serait innocent. C'est une confrontation d'un collectif contre un autre, une nation contre l'autre* », soutient ainsi l'une des figures les plus populaires de ce courant, le charismatique rabbin Oury Cherki, originaire d'Algérie. En se rangeant du côté du mal, en œuvrant à la destruction du peuple d'Israël à l'instar des nazis, les Palestiniens de Gaza auraient, affirme cet auteur de nombreux ouvrages sur la portée universelle du judaïsme, perdu le droit de figurer dans la « *communauté des nations* ». À ses yeux, l'action menée par l'armée israélienne à Gaza serait donc « *parfaitement éthique* » ; l'exigence d'épargner à tout prix les civils, elle, ne le serait pas (5).

Le 28 janvier dernier à Jérusalem, devant des milliers de soutiens enthousiastes, l'extrême droite, affranchie des contraintes de langage imposées par

à son tour l'accusation d'« *incitation au génocide* » et dégrade plus encore l'image d'Israël sur la scène internationale. L'indignation ne porte pas uniquement sur la forme. Elle porte aussi sur le contenu. En témoigne un commentaire au vitriol paru dans le quotidien à grand tirage *Yediot Aharonot* le 22 décembre 2023. « *Assassinez, pilliez, détruisez : c'est de cette façon qu'on inculque aux soldats la Bible et la tradition juive. On leur ment aussi bien sur les consignes données à l'armée que sur les récits bibliques.* »

l'union nationale du début de la guerre, a lancé une campagne pour la reprise de la colonisation dans la bande de Gaza et un « *transfert de population* » vers l'Égypte – ce que refusent les autorités du Caire – ou vers tout autre pays, un euphémisme pour désigner une expulsion massive, une épuration ethnique.

Les formations ultraorthodoxes (représentant 12 % de la population juive d'Israël), le parti Shas (traditionnellement séfarade) et Judaïsme de la Torah (parti ashkénaze), clés de voûte de la coalition gouvernementale, ne manifestent aucun intérêt pour le rétablissement de colonies à Gaza. Elles en avaient accepté tacitement le démantèlement en 2005 et leurs rabbins se méfient des dérives messianiques des ultranationalistes... sans pour autant les dénoncer au grand jour, compte tenu de la popularité croissante de l'extrême droite auprès de leurs ouailles.

ANONYME. – Œuf décoré d'un texte micrographique du « *Cantique des cantiques* », école polonaise, xix^e siècle

Toutefois, selon plusieurs sondages concordants, la coalition actuelle ne serait pas reconduite en cas de législatives anticipées, une perspective que M. Netanyahu – dont la popularité s'est effondrée – veut à tout prix éviter. La droite la plus dure ne récolterait donc pas le bénéfice des frustrations de la population juive depuis le désastre du 7 octobre, plafonnant à une quinzaine de sièges sur cent vingt à la Knesset. Elle serait écartée d'un futur gouvernement, qui resterait de droite mais moins radical que l'actuel.

Les idées professées par ses partisans trouvent tout de même un écho dans une société

israélienne travaillée depuis des décennies par la « *déshumanisation* » des Palestiniens vivant sous occupation, comme le relève le sociologue Yagil Levy (6). Pour ce chercheur, la dimension religieuse conférée à la guerre de Gaza sert avant tout à justifier une soif de représailles tout en donnant un « *sens supérieur à la mission* » des combattants. Le « *discours de la vengeance est devenu prédominant dans l'armée depuis le déclenchement de la guerre alors qu'il était tenu jusqu'alors pour exceptionnel* », explique-t-il, avec des conséquences désastreuses sur la conduite rationnelle des opérations. Levy note ainsi qu'au début de l'offensive israélienne le commandement militaire s'est

borné à notifier à la troupe l'interdiction de se livrer au pillage.

Il aura fallu attendre que trois otages israéliens soient tués par erreur à Gaza pour que le chef d'état-major Herzi Halevi insiste, le 16 décembre 2023, sur plusieurs chaînes de télévision, sur l'« *interdiction d'ouvrir le feu sur ceux qui brandissent un drapeau blanc et demandent à se rendre* ». Et ce n'est qu'un mois après qu'Israël a été sommé par la CIJ d'empêcher des actes génocidaires que le général appelle ses soldats « *à ne pas user de la force quand ce n'est pas nécessaire, à faire la différence entre terroristes et civils* », soutenant que l'armée israélienne, contrairement au Hamas, est pée de valeurs humaines et qu'elle ne se livre pas « *à des tueries, à des actions de vengeance, à un génocide* (7). »

« *La vengeance, comme réaction instinctive, ne sert à rien. Bien au contraire, elle risque de nous détruire de l'intérieur quand bien même nous l'emporterions sur le terrain* », confiait en janvier le rabbin de l'institut Matan à Jérusalem Daniel Epstein. Conformément à la tradition talmudique, ce philosophe met en garde contre les mirages de la fièvre messianique, « *une solution de facilité qui permettrait d'échapper aux dures réalités et aux questions soulevées par le 7 octobre. Cette tragédie continue de nous sidérer...* ».

MARIUS SCHATTNER.

(5) Entretien avec Oury Cherki, « *Sur l'éthique de la guerre à propos de ce qui se fait à Gaza* », 16 octobre 2023, www.yozevitch.com

(6) Yagil Levy, « *L'émergence du discours de la vengeance* » (en hébreu), 20 décembre 2023, <https://telem.berl.org.il>

(7) Ordre du jour n° 4 du 20 février 2024.

a donné cette terre »

une appartenance nationale. Leur littérature reprend à ce titre des stéréotypes antisémites au sujet de religieux attachés à l'exil – sans histoire, passifs, faibles – et promeut le « *Juif musclé* (6) » qui reprend en main sa destinée. « *Sous des Juifs petits et débiles, ratatinés et desséchés, des Juifs nés au ghetto, sans image corporelle, perceront des hommes grands et pleins de forces, florissants et pleins de vie* », écrit le pionnier ukrainien Yehoshua Hana Rawnitzki (1859-1944) (7).

Pour favoriser l'immigration en Israël, il s'agit à la fois de recourir au discours messianique et de laïciser les nouveaux arrivés. À la fin des années 1940, les immigrants du Yémen subissent ainsi une campagne de rééducation. On les installe dans des camps où ils doivent cueillir des oranges le jour du shabbat et couper leurs phylactères. Comme l'affirmera Maurice Samuel (1895-1972), militant sioniste anglo-américain : « *Il nous fallait le max de Juifs, en pagaille, de partout et de n'importe où, en bonne forme ou non, convaincus ou simplement cajolés parce qu'il fallait remplir sans délai les endroits vidés par les milliers d'Arabes qui avaient abandonné leurs maisons* (8). »

Aiguillon apocalyptique

L'historien Raz-Krakotzkin montre aussi que l'idée messianique du retour à Sion tend à primer sur l'idée de refuge. « *Le retour* (alya) *remplace la conversion*. » Le bon Juif devient celui qui immigre en Israël ou qui, depuis la diaspora, soutient la politique israélienne, et non plus celui qui observe la Torah. Yakov Rabkin qualifie cette nouvelle religion d'« *israélisme* », qui s'impose comme le dernier refuge du Juif laïque, désormais coupé de la tradition religieuse. La redéfinition de la judéité en identité nationale passe aussi par la réécriture de prières. Les colons du début du xx^e siècle remanient notamment la Haggada de Pessah (récit de la Pâque), l'un des textes rituels les plus importants, pour en éliminer Dieu et présenter la sortie d'Égypte comme une lutte de libération nationale. Izkor – « *Souviens-toi* » –, demande faite à Dieu de préserver la mémoire des défunts, devient une adresse au peuple juif, exhorté à se souvenir des héros « *qui ont donné leur vie pour la dignité d'Israël et la Terre d'Israël* ». Dans la prière

de Hanouka, « *Qui dira l'héroïsme d'Israël ?* » remplace « *Qui dira l'héroïsme de Dieu ?* ».

Les fêtes nationales reprennent également des textes bibliques pour en détourner le sens, comme celle du jour de l'Indépendance, qui insiste sur l'absence d'intervention divine et la nécessité d'assurer soi-même la rédemption. L'enchaînement même des commémorations de printemps montre cette imbrication entre fêtes religieuses et nationales opérée par le sionisme : la Pâque, le jour de la mémoire de la Shoah, la commémoration des soldats morts pour Israël et la fête de l'Indépendance. L'ensemble est intégré à un récit qui fait de la Shoah le point culminant de l'exil et qui assimile l'indépendance – la création de l'État d'Israël – à l'exode hors d'Égypte.

Il en est de même de la transformation de l'hébreu, langue sacrée, en langue nationale. Historien et philosophe, Gershom Scholem (1897-1982) redoutait que ce choix conduise à penser la réalité tout entière en des termes sacrés, et à charger la réalité politique de connotations apocalyptiques : « *Ils pensent qu'ils ont transformé l'hébreu en une langue laïque, qu'ils en ont extrait son aiguillon apocalyptique. Mais ce n'est pas vrai* (9). »

De fait, la connotation religieuse de nombreuses expressions en hébreu encourage une lecture messianique de l'actualité politique israélienne. Par exemple, le Fonds national juif (Keren Kayemeth LeIsrael, KKL), un organisme financier responsable de l'achat et de l'administration des terres

Les mille visages d'Amalek

Dans le judaïsme, Amalek a une connotation sinistre. C'est l'ennemi archétypique d'Israël. L'exterminer est un devoir, et pourtant il resurgit à chaque génération. S'il désigne à l'origine une peuplade spécifique, il prend au fil des siècles une signification plus symbolique, incarnation du mal absolu sur terre.

La Bible hébraïque raconte comment le petit-fils d'Ésaü a donné son nom à la tribu qui se jette par surprise sur l'arrièr-garde du peuple juif se trouvant à bout de forces dans le Sinaï lors de la sortie d'Égypte. Dieu ordonne aux Hébreux de mener une guerre impitoyable contre le peuple Amalek pour cette attaque traîtresse et pour s'être élevé « *contre Son Trône* ». Il commande aussi à son peuple de conserver la mémoire de cette offense jusqu'à ce qu'elle soit effacée par la conquête de la Terre promise : la plus implacable des malédictions bibliques (Exode 17:14 ; Deutéronome 25:19).

Cette injonction se traduira par un ordre explicite donné par Dieu au roi Saül de mener une « *guerre exterminatrice* » contre Amalek (Samuel 15:18) : « *Frappe Amalek et anéantis tout ce qui est à lui, qu'il n'obtienne pas de merci. Fais tout périr, hommes et femmes, enfants et nourrissons, bœufs et brebis, chameaux et ânes* » (Samuel 15:3). Saül s'y soumet mais il ne lui sera pas pardonné d'avoir laissé la vie sauve à Agag, le roi des Amalécites. La Bible fait encore allusion à Amalek dans le livre d'Esther, où Haman, un descendant d'Agag, prévoit l'anéantissement des Juifs de l'Empire perse. L'intercession d'Esther auprès de son mari Assuérus, le roi de Perse, permet d'éviter le massacre. Lors de la fête de Pourim célébrant ce salut miraculeux, on lira à la synagogue les passages du Pentateuque contre Amalek.

A-t-il vraiment existé ? Ni les recherches historiques ni les fouilles archéologiques ne le confirment. La Bible est le seul texte à mentionner cet ennemi héréditaire du peuple juif. Mythe ou figure historique, Amalek a toujours été prégnant dans la religion.

Les sages du Talmud en ont abondamment traité, interprétant librement les Écritures pour désamorcer son potentiel de violence. Tout d'abord en considérant qu'il était impossible d'identifier cet adversaire maléfique au sein du mélange de populations résultant de la destruction du royaume d'Israël par l'Assyrie au viii^e siècle avant notre ère. De sorte que l'injonction (*mitzvah*) « *n'oubliez pas ce que t'a fait Amalek* » ne s'accompagne pas de celle devenue irréalisable de l'éradiquer, renvoyée aux temps messianiques. Certaines sources rabbiniques ont vu une émanation d'Amalek dans l'étouffement des révoltes juives par l'Empire romain. Au Moyen Âge, d'autres, en terre d'islam, l'identifièrent au christianisme, ce que contestèrent des maîtres du Talmud en terre chrétienne. Enfin, au xx^e siècle, le nazisme sera dénoncé comme un nouvel Amalek.

De leur côté, dès le xix^e siècle, des penseurs juifs de premier plan – tel le rabbin allemand Samson Raphael Hirsch (1808-1888), une figure majeure de la nouvelle orthodoxie, fidèle à la tradition mais ouverte aux Lumières – ont assimilé Amalek au culte de la force, la « *glorification du glaive* » que Dieu commande d'extirper.

Ce n'est apparemment pas le sens que M. Benyamin Netanyahu donne à ce concept polysémique dans le contexte de la guerre actuelle. Avec les risques de dérives contre lesquels l'universitaire Emmanuel Bloch mettait en garde en 2015 : « *Si nous voulons, à l'instar des générations qui nous ont précédés, échapper au piège de la violence religieuse, il nous faut insister encore et toujours sur les garde-fous que notre tradition a su développer au fil des siècles* (1). »

M. S.

(1) Emmanuel Bloch, « *Y a-t-il une guerre sainte juive ?* », Aderaba - Questions juives en chantier, 26 février 2015, <https://aderaba.fr>

TROUPES FRANÇAISES EN UKRAINE, UNE GAFFE PRÉSIDENTIELLE SOUS ESCORTE MÉDIATIQUE

Les nouveaux chiens de guerre

Des combats entre la France et la Russie? Autrefois inimaginable, l'hypothèse s'est installée après les déclarations de M. Emmanuel Macron évoquant une « guerre existentielle » et l'envoi de « troupes au sol » en Ukraine. Depuis, le ton ne cesse de monter à Paris comme à Moscou. Une escalade qui semble ravir les médias français, au diapason du président de la République.

PAR SERGE HALIMI ET PIERRE RIMBERT

LES alchimistes ont enfin trouvé des successeurs à leur quête infructueuse. À la fin de l'hiver, les journalistes français se sont évertués à transformer une gaffe présidentielle en un joyau de l'analyse géopolitique. Il n'y a « pas de consensus aujourd'hui pour envoyer de manière officielle, assumée et endossée, des troupes au sol », lance M. Emmanuel Macron, le lundi 26 février 2024, à l'issue d'une réunion internationale de soutien à l'Ukraine qui vient de se conclure à Paris. « Mais, en dynamique, rien ne doit être exclu. Nous ferons tout ce qu'il faut pour que la Russie ne puisse pas gagner cette guerre », prévient-il.

Dans les heures qui suivent, la déclaration du président de la République provoque une pluie de démentis. Répliquant à un partenaire français toujours trop bavard, le chancelier allemand Olaf Scholz s'en tient à quelques mots : « Une chose est claire : il n'y aura pas de troupes au sol d'États européens ou de l'OTAN [Organisation du traité de l'Atlantique nord] » (X, 27 février). Deux des principaux soutiens de Kiev se mettent au diapason : « Nous n'envisageons pas d'envoyer nos troupes en Ukraine et nous avons sur ce point une position commune » avec Prague, explique le premier ministre polonais Donald Tusk lors d'une conférence de presse avec son homologue tchèque. « Il n'y a aucun projet de troupes de combat de l'OTAN sur le

terrain en Ukraine », renchérit auprès de l'Agence France-Presse (AFP) un responsable de cette organisation militaire pilotée par Washington.

Aux États-Unis, justement, les porte-parole de la Maison Blanche, du département d'État et du Pentagone se relaient pour tenir la lance à incendie : « Il n'y aura pas de troupes américaines engagées au sol en Ukraine », martèlera M. John Kirby, porte-parole du président américain. Le premier ministre britannique Rishi Sunak fait chorus : « Nous ne prévoyons pas de déploiement à grande échelle. » L'Espagne, l'Italie, la Hongrie, la Suède opposent la même fin de non-recevoir au stratège de l'Élysée.

La sortie de M. Macron tourne au désastre : loin d'alimenter l'« ambiguïté stratégique » dont il se prévaut, il vient de clarifier la « très grande unanimité » des Occidentaux – dit M. Scholz – dans leur refus d'envoyer des soldats combattre l'armée russe. « Ça ne peut pas être sérieux », titre le chef du service étranger du grand quotidien conservateur allemand *Frankfurter Allgemeine Zeitung* (27 février), qui décrit la politique étrangère de Paris comme une suite d'initiatives « peu élaborées et irréflechies ». Le *New York Times* résume : « En faisant le pari d'inquiéter le Kremlin, Macron a surtout choqué les alliés » (29 février).

Radio France au garde-à-vous

MAIS, fort heureusement pour le chef de l'État français, au moment où les dirigeants étrangers doutent de sa pérennité, une brigade d'acclamation tricolore composée d'une douzaine de journalistes et d'experts déferle sur les plateaux pour célébrer sa fermeté. Mobilisés depuis deux ans aux côtés de Kiev, ils rêvaient d'une confrontation militaire plus directe avec la Russie. Ils savourent la bévue présidentielle comme une divine surprise.

Faisant référence à l'« ambiguïté stratégique » invoquée par M. Macron, Pierre Servent s'avoue sur LCI « surpris et heureux » et loue ce « propos très pertinent ». Pour ce militant atlantiste, « ça a été préparé, pensé, construit » (27 février). Puisque le coup de menton présidentiel devance les attentes des commentateurs, la gaffe est gommée. Elle n'a même jamais existé. Le *Monde* cite avec bienveillance un conseiller de l'Élysée pour qui « les propos qu'Emmanuel Macron formule sont toujours ultracohérents » (14 mars). Les fantassins du journalisme d'État se déploient donc pour combattre un sentiment quasi général de fébrilité et d'amarisme. Au point que leurs échanges évoquent parfois le répertoire du théâtre comique. Ainsi sur LCI le 29 février :

Jean Quatremer, correspondant de *Libération* à Bruxelles. – Emmanuel Macron a parlé juste. (...) Il n'a pris personne par surprise, tout le monde a été prévenu avant.

David Pujadas. – Ah, mais c'est important ce que vous dites parce que dans la lecture des événements qu'on a eue, on a eu l'impression qu'il faisait un coup.

Jean Quatremer. – Pas du tout !

Isabelle Lasserre, journaliste au *Figaro*. – C'est totalement, totalement organisé ! Les Suédois ont eux aussi été prévenus.

Jean Quatremer. – Les Baltes !

Isabelle Lasserre. – Il n'y avait absolument AUCUNE [elle vocifère] surprise.

Jean Quatremer. – Voilà, aucune ! Et quel était le but d'Emmanuel Macron ? C'était de réintroduire de l'incertitude, justement, stratégique.

Un tel feu d'artifice pluraliste rendrait presque jaloux les matinaliers de France Inter. Presque... Car depuis deux ans la station publique se démène, elle aussi, pour couvrir ce conflit avec une partialité méticuleuse. Aucun chroniqueur ne manque à l'appel du clairon. Et la tonalité de ses journaux reproduit celle des échanges entendus dans le « salon antirusse » qu'anime le soir Darius Rochebin sur LCI. Les mêmes invités s'y retrouvent d'ailleurs, quoique la chaîne du groupe Bouygues propose une proportion plus forte d'anciens militaires de l'OTAN.

Le 28 février, Nicolas Demorand et Léa Salamé font eux aussi appel à Pierre Servent et à Isabelle Lasserre pour commenter le coup d'éclat présidentiel, mais en leur adjoignant l'ancien ministre des affaires étrangères Hubert Védrine. Servent reprend son refrain de la veille sur LCI : la déclaration de M. Macron est « très pertinente », « salubre et bienvenue ». Mais, soucieux d'inover, il suggère un parallèle avec l'appel du 18 juin... Lasserre opine et réitère son lamento habituel sur l'aveuglement munichois des dirigeants occidentaux : « Si on avait dès le début mis le paquet on n'aurait pas eu ce débat. » Tout en refusant l'escalade, M. Védrine réclame la livraison plus rapide de missiles et d'avions de chasse à l'Ukraine.

Cette retenue (relative) indigne Servent. Il accuse l'ancien ministre d'être « dans la main intellectuelle de Poutine. Il y a une forme de soumission ». Préférant négliger cette « formule idiote », M. Védrine détaille sa critique des propos du président français : « Faire une déclaration, la corriger le lendemain, parler d'en-



VASSILY KANDINSKY. – Brouillon pour « Improvisation 30 (Canons) », 1913

voyer des troupes qui ne sont pas des troupes, c'est un signal de faiblesse par rapport à Poutine. »

Mais quelques minutes plus tôt, le chroniqueur de politique intérieure de la station, Yaël Goosz, avait expliqué que le dessein de M. Macron était moins d'impressionner son homologue russe que de « dramatiser l'enjeu du scrutin du 9 juin prochain ». Et le chroniqueur s'en réjouissait : « Sa sortie remet un coup de projecteur sur les incohérences du RN [Rassemblement national], sa longue histoire poutinophile, et cette drôle de « paix », celle des non-alignés, à laquelle aspire aussi une partie de la gauche. » Instrumentaliser une guerre comportant un risque d'escalade nucléaire, brandir la menace d'une intervention de « troupes au sol » dans l'espoir de nuire à des adversaires politiques lors d'un scrutin européen : ce détournement du débat public semblait donc n'appeler aucune réserve de France Inter.

En matière de pluralisme, le pire était encore à venir. Non pas sur une chaîne déversant en continu ses informations haineuses, mais sur France Culture, dans la sérénité d'une émission dominicale de réflexion sur l'actualité. Le 3 mars dernier, quatre intervenants « débattent » : l'éditorialiste du *Monde* Sylvie Kauffmann, le directeur du Cerf Jean-François Colosimo, la directrice de la revue *Esprit* Anne-Lorraine Bujon, enfin Thierry Pech, directeur général de Terra Nova. Kauffmann, qui ouvre le feu, s'emploie à éclairer la pensée de l'Élysée avant de faire part de la sienne. Par chance, elles coïncident : « Cette ligne rouge à un moment donné on peut considérer qu'il faut la franchir, que la réponse proportionnée à l'agressivité de la Russie serait d'envoyer des troupes en Ukraine. » Une éventuelle solution diplomatique attendrait car « Vladimir Poutine n'est plus un interlocuteur possible pour ça ». M. Colosimo ne la contredit pas : « On a une espèce de crapulerie qui domine le Kremlin et cette crapulerie elle doit être intimidée parce qu'elle ne connaît que la loi de la force et de la violence. »

En termes plus châtiés, Pech en convient : « Vladimir Poutine partage avec Oussama Ben Laden, Daech et d'autres personnages une idée simple, il pense que nous sommes des ruminants. Un troupeau de gens assez prospères, assez peureux, qui veulent surtout que rien ne bouge et qui ne veulent pas mourir pour le Donbass. » Il conclut : « C'est pour ça que le signal du président français est le bon. » Le présentateur Hervé Gardette, qui a relevé la concordance à peu près totale entre ses trois premiers débatteurs, se tourne vers la quatrième, espérant d'elle un peu de dissonance.

Hélas, la directrice de *Esprit* se déclare « largement d'accord avec ce qui a été dit ». Et ajoute même : « Ça fait des années que LFI [La France insoumise] et le RN sont d'une complaisance coupable à l'égard de la Russie. » Précisément le thème de campagne que l'Élysée a choisi pour les élections européennes...

Avec le soutien à Israël, la guerre d'Ukraine est l'un des rares sujets où le militantisme radicalisé tient lieu de qualité journalistique. À un internaute qui lui demande lors d'un échange en ligne s'il connaît « des Russes sympas et pro-Poutine », le reporter du *Monde* Emmanuel Grynspan répond sur-le-champ : « Un pro-nazi peut-il vous être sympathique ? C'est exactement pareil » (5 mars). On ne donnerait pas cher de la longévité professionnelle d'un journaliste affichant les mêmes propos publics à l'encontre des États-Unis ou d'Israël... Avec la Russie, c'est permis. Laure Mandeville au *Figaro*, Darius Rochebin sur LCI, Elsa Vidal sur Radio France Internationale, Marion Van Renterghem à *L'Express* rivalisent de sermons guerriers qu'on ne retrouve pas quand il leur arrive d'évoquer les massacres en cours à Gaza. Ils citent ou invitent la même liste d'experts, toujours volontaires pour prôner l'escalade militaire : Bruno Tertrais, Thomas Gomart, Bernard-Henri Lévy, Pierre Servent, François Heisbourg, Nicolas Tenzer.

Membre d'un groupe de réflexion proche de l'OTAN, enseignant à Sciences Po Paris, Tenzer déploie dans le domaine géopolitique les recettes intellectuelles de Cyril Hanouna : la provocation infantile. Avec

autant de succès – sa surface médiatique a été multipliée par dix-huit par rapport à 2021 (1). M. Macron « a totalement raison », affirme donc Tenzer sur France Info (17 mars), mais il faut aller beaucoup plus loin. « La Russie est un nain en train de décliner », son président, « une sorte de petit criminel mafieux ». Et dès lors que « c'est notre guerre », « on ne peut pas laisser uniquement les Ukrainiens combattre à notre place ». Après tout, « nous serions nous aussi capables de détruire physiquement la Russie ». Quant à l'option d'une négociation, « soit c'est de la compromission, voire de la corruption, soit de la bêtise ».

Malgré ce tintamarre va-t-en-guerre, les Français renâclent. Les mois passant, l'image de l'Ukraine, bien que toujours favorable, se dégrade ; la volonté de lui fournir du matériel militaire (que pourtant aucun parti ne discute) n'est plus partagée que par la moitié des sondés. Et une majorité s'oppose à présent à l'entrée de Kiev dans l'Union européenne. M. Macron a au moins réconcilié ses concitoyens sur un point : l'idée d'envoyer des troupes françaises combattre en Ukraine rassemble les trois quarts des personnes interrogées (76%)... contre celui qui l'a formulée (2).

Peu importe car dans sa stratégie visant à cliver le paysage politique sur la question ukrainienne entre « résistants » (Renaissance, ses alliés, ainsi que les partisans de M. Raphaël Glucksmann) et « collabos » (RN, communistes et Insoumis), l'Élysée peut compter sur un « contre-pouvoir » qui, retrouvant avec délice ses réflexes macarthystes (3), injurie quiconque manifeste un zèle occidental insuffisant. « Les Insoumis, le PCF [Parti communiste français], plusieurs journaux comme *Marianne* » rappellent ainsi à Thomas Legrand, journaliste sur France Inter et chroniqueur à *Libération*, l'« attitude pétocarde d'une partie des élites de la fin des années 1930 » (11 mars 2024). « On ne peut que constater, ajoute-t-il, les frappantes et effrayantes similitudes de discours et de réflexes entre les forces pacifiques puis collaborationnistes », avant de comparer Pascal Boniface, l'actuel directeur de l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS), à l'ex-socialiste pronazi Marcel Déat. De son côté, l'ancien premier ministre Dominique de Villepin est jugé coupable d'« épouser les pires dérives complotistes » par Bernard-Henri Lévy (*Le Parisien*, 17 mars 2024) ; l'essayiste Emmanuel Todd, d'avoir « fait allégeance à la barbarie » par *Le Monde des livres* (20 janvier 2024).

« Envoyer des mecs à Odessa »

DANS une autre chronique de *Libération* titrée « La Russie a ses médias en France » (15 mars 2024), Legrand assimile les chaînes du groupe Bolloré à « des machines à polariser, à brouiller et à déchirer les opinions publiques ». À ce titre, elles « servent objectivement la stratégie du Kremlin pour miner les démocraties libérales ». Mais polariser le spectre politique de part et d'autre de la ligne de front ukrainienne, n'est-ce pas précisément la stratégie présidentielle pour rejeter « les extrêmes » dans le camp du mal ? Car au-delà de leurs profondes inimitiés éditoriales, CNews et France Inter partagent la même approche pour doper leurs audiences. Les médias d'extrême droite prônent une reconquête des « territoires perdus de la République » et désignent les migrants et l'« islamogauchisme » comme leurs ennemis intérieurs ; ceux d'extrême centre appellent à la guerre de l'OTAN contre la Russie et dénoncent la « cinquième colonne » de Moscou en

France. Les hurlements des premiers menacent la paix civile ; les imprécations des seconds, la paix tout court.

« De toute façon, dans l'année qui vient, je vais devoir envoyer des mecs à Odessa », aurait improvisé M. Macron devant une brochette de convives réunis à l'Élysée (*Le Monde*, 15 mars 2024). Pendant trois ans encore, les Français vont devoir vivre avec ce président impulsif, doté de pouvoirs considérables. Qu'ils ne comptent pas sur leurs médias pour l'encourager à devenir raisonnable.

(1) Mesurée au nombre de citations dans la presse et l'audiovisuel selon l'agrégateur Europresse.

(2) Sondage IFOP du 23 février 2024 et sondage CSA des 27-28 février 2024.

(3) Obsédé par l'« ennemi intérieur », le sénateur républicain Joseph McCarthy avait mené une croisade anticommuniste au début des années 1950 aux États-Unis. De nombreux Américains avaient perdu leur emploi, choisi l'exil, connu la prison.

DES CONQUÊTES TERRITORIALES À DÉFAUT DE GARANTIES DE SÉCURITÉ

Le glacis, une obsession russe

Avancées russes en Ukraine, aide américaine pour Kiev bloquée au Congrès, perspective d'un retour de l'isolationnisme à la Maison Blanche : un sentiment de vulnérabilité pousse l'Europe à durcir le ton. Pour justifier l'explosion des budgets militaires, ses dirigeants comparent la menace russe d'aujourd'hui au péril nazi d'hier. À l'exclusion d'autres leçons qu'enseigne l'histoire.

PAR HÉLÈNE RICHARD

LES choses tournent mal pour Kiev et ses alliés. En dépit des sommes considérables versées pour assister son armée et son économie après l'invasion russe – 160 milliards d'euros déboursés à la mi-février 2024(1) –, l'Ukraine se heurte à d'importantes difficultés : après l'échec de sa contre-offensive à l'été 2023, elle a dû se retirer de la ville d'Avdiivka, dans le Donbass, alors que les troupes russes continuent de grignoter du terrain. L'avantage technologique des armes occidentales n'a pas fait la différence. Les munitions manquent. L'aide militaire américaine est bloquée au Congrès, peut-être durablement. Promettant de régler le conflit en « vingt-quatre heures », le candidat républicain Donald Trump a menacé de ne plus verser « un seul penny » à l'Ukraine s'il était élu. Aussi, le « rapport de feu » se dégrade : cinq obus, voire dix, tirés côté russe pour un seul côté ukrainien, selon les estimations(2). Le différentiel démographique entre l'Ukraine et son adversaire se fait aussi sentir. Dans un entretien à *The Economist* publié le 1^{er} novembre 2023, l'ancien commandant en chef des forces armées ukrainiennes, le général Valeri Zaloujny, s'inquiétait de « *tôt ou tard (...) constater que nous n'avons tout simplement pas assez de gens pour combattre* ».

Cette impasse aurait pu conduire à une révision de la stratégie européenne. Or, fin février, M. Emmanuel Macron a pris prétexte des mauvaises nouvelles venues du front et de Washington pour accélérer dans la même direction, tout en franchissant un singulier palier : à l'issue de la conférence de Paris réunissant vingt et un chefs d'État

et de gouvernement alliés de Kiev, le président français annonce, le 26 février, l'envoi possible de « *troupes au sol* ». Cette déclaration fait bondir nombre de ses homologues européens : il s'agirait d'une configuration inédite depuis le début de l'ère nucléaire. Au Vietnam, des soldats américains affrontaient des combattants disposant d'armes livrées par l'URSS ; en Afghanistan, les troupes soviétiques se battaient contre des talibans soutenus par Washington. Mais jamais les armées de deux puissances nucléaires ne se sont directement confrontées, pas même sur un territoire tiers.

Cette rhétorique belliciste traduit une fébrilité : déjà affaiblis par l'effet boomerang des sanctions qu'ils ont infligées à la Russie, les Européens se sentent obligés de prendre le relais de l'aide militaire américaine. Aussi convient-il de mobiliser d'autres arguments que celui d'une défaite imminente de l'adversaire pour justifier la poursuite des efforts auprès d'une opinion publique fatiguée. Dans les discours, la Russie n'est plus ce pays disposant du « PIB de l'Espagne(3) » piégé dans le borbier ukrainien mais plutôt une « *menace existentielle* », à l'expansionnisme « *inarrêtable* »(4), qui vise directement les intérêts français. Comme au temps du Komintern, la Russie est accusée de vouloir imposer son régime au reste de l'Europe, en s'appuyant sur des relais politiques. Déclinant le thème de l'ennemi intérieur, le premier ministre Gabriel Attal a comparé les élus du Rassemblement national à des troupes d'occupation, lors d'un discours devant le Parlement, le 26 février.

Lots de consolation

CETTE menace russe est amplifiée à dessein. À l'Ouest, la comparaison la plus répandue, y compris dans la bouche du ministre des affaires étrangères français(5), c'est l'Allemagne nazie s'emparant des Sudètes au nom de la défense des minorités allemandes en septembre 1938. La référence revient sans cesse dans le débat public, à l'exclusion de tout autre marqueur historique. Or, tout en se réclamant de la défense des russophones hors de ses frontières, l'État russe n'est pas doté d'une doctrine théorisant un manque de territoires – contrairement au *Lebensraum* hitlérien – et les ressorts de son expansionnisme en Europe sont traditionnellement liés à la perception d'une menace sécuritaire. Comme le rappelle la spécialiste des questions militaires russes Isabelle Facon, « *la Russie (...) répond [traditionnellement] à de profonds réflexes défensifs par des agissements offensifs* »(6).

L'histoire du xx^e siècle permet de dégager un certain nombre de constantes dans le comportement russe. Sur fond de menace hitlérienne, la guerre contre la Finlande (1939-1940) vise une annexion « préventive » pour renforcer la défense de Leningrad, aujourd'hui Saint-Petersbourg. Vu de Moscou, le pacte germano-soviétique poursuit le même objectif sécuritaire : répondre aux accords de Munich dont l'URSS avait été exclue en s'employant à ce que le pays ne devienne pas la prochaine cible du III^e Reich ; ralentir la pénétration des troupes allemandes vers l'ancienne capitale et Moscou en faisant des pays baltes et de la partie orientale de la Pologne un glacis, empêchant une potentielle invasion(7). Après 1945, et les immenses pertes civiles et militaires causées par la seconde guerre mondiale (plus de vingt-six millions de morts soviétiques), Moscou se dote d'une

majeur : la réunification de l'Allemagne et son adhésion à l'OTAN, en échange de la promesse orale que des troupes étrangères ne seraient pas déployées sur le territoire de l'ex-RDA(9). La résolution fulgurante de la « question allemande » accélère le déliement du pacte de Varsovie, l'ancienne alliance militaire des pays du bloc soviétique, et de l'URSS à sa suite. En trois ans, Moscou se dépouille de son glacis et, avec l'indépendance des républiques soviétiques, « perd » 17% de son territoire. Pour l'élite russe conservatrice, notamment les militaires, la pilule est amère : vingt-cinq millions de Russes (au sens ethnique du terme) se retrouvent en dehors des frontières de la nouvelle Fédération de Russie, parfois privés d'accès automatique à la citoyenneté. L'aile dirigeante libérale qui arrive au Kremlin avec Boris Eltsine croit en la possibilité d'un vrai partenariat avec l'Occident, qui permettrait à la Russie d'être acceptée comme l'égale des nations européennes. On connaît la suite : l'Alliance atlantique se maintient et s'étend pour atteindre, en 2004, les frontières russes.

« *Moscou n'a jamais accepté l'idée que l'élargissement de l'OTAN pouvait ne pas être défavorable à ses intérêts de sécurité* »(10), rappelle Isabelle Facon. Les lots de consolation qu'offre l'Occident – un siège au G7 en 1997 ou la création d'un Conseil OTAN-Russie en 2002 – n'y

Est-ce un hasard si une grande partie des demandes formulées jusqu'en avril 2022 par Moscou paraissent inspirées des propositions soviétiques sur la réunification de l'Allemagne ? C'est encore l'axe majeur des négociations qui s'ouvrent en Biélorussie puis à Istanbul fin mars 2022. « *Pour la première fois, se félicitait le ministre des affaires étrangères russe Sergueï Lavrov, le 7 avril, la partie ukrainienne a mis sur papier qu'elle était prête à déclarer l'Ukraine comme un État neutre, non aligné et non nucléaire et à refuser de déployer des armes étrangères ou de mener des exercices sur son territoire avec la participation de militaires étrangers, à moins qu'ils ne soient approu-*

vés par tous les garants du futur traité, y compris la Fédération de Russie. » Certes, à l'époque, des divergences subsistent : l'Ukraine attend des garanties de sécurité « automatiques » de la part de pays tiers ; la Russie souhaite se ménager, en tant que garant du futur traité, un droit de veto (sur toute intervention militaire impliquant des troupes non ukrainiennes). Même après la découverte des massacres de l'armée russe à Boutcha début avril 2022, les discussions se poursuivent. Celles-ci cessent définitivement lorsque Kiev obtient l'assurance de livraisons d'armes massives de la part de l'Occident. L'Ukraine quitte alors la table des négociations avec la certitude de pouvoir y revenir en position de force.

Vers une nouvelle crise de Berlin ?

POUR l'heure, ce pari occidental coûte aujourd'hui cher aux Ukrainiens comme à la sécurité européenne. La Russie, fidèle à ses réflexes obsidionaux, occupe toujours plus de territoires ukrainiens, à mesure que se dégrade sa situation sécuritaire qu'elle a brutalement aggravée par son intervention militaire : afflux de l'aide militaire à l'Ukraine, allongement de sa frontière avec l'OTAN, etc. Pis, Moscou a surenchéri avec l'annexion de quatre régions ukrainiennes, inscrites en octobre 2022

Un éventuel effondrement du front, dans un sens ou un autre, augmenterait les risques d'élargissement du conflit. Une défaite ukrainienne déplacerait les tensions le long de la frontière Russie-OTAN à un niveau inégalé. Mais une débâcle russe jusqu'en Crimée élèverait le risque de confrontation nucléaire(13). Une nouvelle crise de Berlin se prépare-t-elle ? En 1958, la peur d'une guerre nucléaire avait saisi le Vieux Continent. La catastrophe évitée de peu, un premier



TANYA AKHMETGALIEVA. – « If You Want I Can Disappear, Serie #1 » (Si tu veux je peux disparaître), 2020

changent rien. Longtemps, Paris et Berlin ont cherché à arrondir les angles du projet américain d'endiguement de la Russie. Les diplomates français ont contribué à rédiger le fameux « acte fondateur » des relations Russie-OTAN signé en mai 1997, qui limitait l'installation de bases étrangères permanentes sur le territoire de nouveaux membres de l'Alliance(11) ; Berlin a développé sa coopération énergétique avec la Russie en dépit des pressions américaines (Nord Stream 1 et 2) ; Allemands et Français se sont opposés à l'octroi d'un statut de candidat à l'adhésion pour l'Ukraine en 2008. En dépit de ces signes d'apaisement, la situation sécuritaire n'a cessé de se dégrader au voisinage de l'Europe. Car l'expansion de l'Alliance atlantique, qui profitait à la Pologne ou aux pays baltes, dirige la riposte du Kremlin vers d'autres voisins : contre l'avancée de l'OTAN, le Kremlin réagit par des interventions militaires qu'il juge « préventives », d'abord en Géorgie en 2008 puis en Ukraine en 2014. À chaque fois, les Européens sont envoyés en émissaires pour atténuer les conséquences indirectes de ce que Moscou perçoit comme une pression militaire américaine : M. Nicolas Sarkozy se prévaut d'avoir dissuadé le président Vladimir Poutine de prendre Tbilissi en 2008 ; M. François Hollande et M^{me} Angela Merkel sont les parrains des accords de Minsk, signés entre Kiev et Moscou en 2015, pour tenter de régler le différend russo-ukrainien après l'annexion de la Crimée.

grand cycle de discussions sur le désarmement en Europe s'ouvrit. Les grandes crises qui ont marqué la guerre froide livrent peut-être des enseignements plus utiles que l'année 1938.

grand cycle de discussions sur le désarmement en Europe s'ouvrit. Les grandes crises qui ont marqué la guerre froide livrent peut-être des enseignements plus utiles que l'année 1938.

(1) Ukraine Support Tracker, décompte au 15 janvier 2024, Kiel Institute for the World Economy, www.ifw-kiel.de

(2) Jack Watling, « Ukraine must prepare for a hard winter », Royal United Service Institute, 19 octobre 2023, <https://rusi.org>

(3) Entretien de M. Thierry Breton, commissaire européen au marché intérieur, sur RTL, le 1^{er} mars 2022.

(4) Discours prononcé le 5 mars 2024 par le président français lors d'un déplacement à Prague.

(5) *La Tribune du dimanche*, Paris, 10 mars 2024.

(6) Isabelle Facon, « La menace militaire russe : une évaluation », *Les Champs de mars*, n° 29, Paris, 2017.

(7) Lire Gabriel Gorodetsky, « Un autre récit des accords de Munich », *Le Monde diplomatique*, octobre 2018.

(8) Walter Schütze, « De la « note » Staline » à la conférence « 2 + 4 ». La réunification en perspective », *Politique étrangère*, n° 1, Paris, 1991.

(9) Lire Philippe Descamps, « L'OTAN ne s'étendra pas d'un pouce vers l'est », *Le Monde diplomatique*, septembre 2018.

(10) Isabelle Facon, « La menace militaire russe : une évaluation », *op. cit.*

(11) Amélie Zima, « Sommet de l'OTAN à Varsovie : un bilan », *Politique étrangère*, n° 4, 2016.

(12) Neïla Beyler, « Guerre en Ukraine : l'Europe devance les États-Unis dans l'aide internationale à Kiev », *Les Échos*, Paris, 20 février 2024.

(13) David E. Sanger, « Biden's Armageddon moment : When nuclear detonation seemed possible in Ukraine », *The New York Times*, 9 mars 2024.

CINQUANTE ANS APRÈS LA « RÉVOLUTION DES ŒILLETS »

L'essor de l'extrême droite portugaise

Depuis huit ans au pouvoir, le Parti socialiste a perdu les élections au Portugal. Si aucune force n'obtient la majorité absolue, la coalition de droite remporte le plus de sièges. Son chef de file, M. Luís Montenegro, prend donc la tête d'un gouvernement minoritaire au Parlement, sans pour l'instant s'allier avec l'extrême droite en forte progression. Mais pour-quoi cette percée et la fin de l'exception portugaise ?

PAR SANDRA MONTEIRO *

LE 25 avril, le Portugal fêtera le cinquantième anniversaire de la *revolução dos cravos* (« révolution des œillets ») (1). Mais le 10 mars, un parti d'extrême droite est devenu la troisième force politique du pays. Chega (« Ça suffit ») passe en effet de 7,15 % des suffrages exprimés aux législatives de 2022 à près de 18,07 % et quadruple son nombre de députés, de 12 à 50. À l'issue d'un scrutin marqué par une hausse de la participation (59,84 %, soit le taux le plus haut depuis 2005), c'est l'Alliance démocratique, une coalition de partis de la droite traditionnelle conduite par le Parti social-démocrate (PSD), qui l'emporte avec 28,85 % des voix et 80 députés. Loin des 116 sièges de la majorité absolue. En 2022, le Parti socialiste l'avait obtenue seul ; il plafonne cette fois à 28 %, et 78 députés. Ses dirigeants ont déclaré figurer désormais « dans l'opposition » et fermé la porte à un éventuel accord de gouvernement avec la droite.

Un demi-siècle après la chute de la dictature fasciste d'António de Oliveira Salazar et de Marcello Caetano (2), un électeur sur six a donc voté pour l'extrême droite. M. André Ventura a créé Chega il y a cinq ans, fort de sa notoriété acquise depuis 2014, sur une chaîne câblée très populaire, en tant que chroniqueur sportif. Longtemps militant du PSD, il avait conduit la liste de ce parti en 2017 aux élections locales, à Loures – une municipalité au nord de Lisbonne alors dirigée par les communistes – et défrayé la chronique en s'en prenant à une communauté gitane qui vivrait « quasi exclusivement des subsides de l'État » (3). Malgré de tels propos, le président du PSD Pedro Passos Coelho – premier ministre de 2011 à 2015 – lui avait conservé son soutien.

L'échec de la tentative de M. Ventura de prendre la direction du parti de centre droit le conduisit à créer sa propre formation. À sa tête, il développa un discours hostile aux minorités comme au mariage des personnes de même sexe, et il réitéra son « engagement en faveur des valeurs de la social-démocratie portugaise ». Il bénéficia aussi du soutien financier

d'hommes d'affaires puissants ainsi que d'une forte exposition – sur les réseaux sociaux comme dans les médias traditionnels –, sans commune mesure avec son poids électoral, tandis que d'autres forces politiques, comme le Bloc de gauche ou le Parti communiste portugais (PCP), restaient sous-représentées.

Mais qu'est-ce qui a précipité l'entrée du Portugal dans le club des pays européens où l'extrême droite joue un rôle significatif au Parlement ? Le temps, bien sûr, la mémoire de la dictature qui s'effiloche ; a fortiori quand on l'efface, comme lorsque disparaît la plaque signalant les locaux lisboètes de la redoutable police politique, dissoute avec la révolution. L'émergence du parti Vox en Espagne constituait, à cet égard, une sorte d'alerte. Créée en 2013, cette formation d'ultradroite a enregistré ses premiers gains électoraux en 2018 (4). Or Espagnols et Portugais ont partagé une expérience commune, celle d'avoir subi par le passé des régimes antidémocratiques et répressifs.

Pour séduire les électeurs, Chega a aussi su combiner positions néolibérales et propositions sociales, comme la promesse d'augmenter les retraites de 200 à 300 euros afin de les rapprocher du salaire minimum national (820 euros en 2024, contre 505 euros en 2015, avec un salaire médian de l'ordre de 1 500 euros en 2023) (5). Cela sans renoncer à un discours « antisystème » et « anticorruption » illustré par le slogan « Nettoyer le Portugal ». Forces de sécurité, policiers, ex-combattants des guerres coloniales, professionnels de santé, professeurs... : au fond, le parti de M. Ventura promet d'améliorer la vie de presque tous.

Chega a aussi bénéficié de l'alarmisme ambiant au sujet de l'insécurité dans un pays où, pourtant, seuls les délits de discrimination et d'incitation à la haine augmentent (de 38 % entre 2022 et 2023) (6). Outre les Gitans portugais (*Ciganos*), le mouvement a concentré ses attaques contre les migrants issus des pays africains lusophones et d'Asie du Sud, qui travaillent dans l'agriculture et pour les plates-formes numériques. M. Ven-



tura souhaite abroger les accords de circulation signés par Lisbonne avec ses anciennes colonies. Autant d'arguments qui ont fait mouche dans un contexte de pression budgétaire sur les services publics et de maintien des bas salaires. Le taux de chômage a certes baissé de 16,3 % en 2013 à 6,5 % en 2023, mais il s'élève à 20,3 % chez les jeunes (7).

Si elle prend en partie ses distances avec les politiques d'austérité menées par la droite jusqu'en 2015, la stratégie de Chega consiste aussi à tirer profit des insuffisances et des erreurs de la gauche au pouvoir. La coalition – surnommée la *geringonça* (le « bidule » ou « machin ») – qu'ont formée en 2015 le Parti socialiste, le Bloc de gauche, le PCP et le Parti écologiste – les Verts (PEV) a remis en cause des coupes dans les salaires ou les pensions, et contribué, jusqu'en 2019, à une relance modeste de la demande intérieure. Durant cette période, le Portugal a connu une augmentation des salaires (en particulier du salaire minimum), de légères hausses des prestations sociales (surtout les plus basses), et quelques investissements dans les services publics – même si cela n'a pas empêché le départ de nombreux agents à l'étranger ou vers le privé, notamment dans le secteur de la santé. Le

gouvernement sortant peut aussi se targuer d'avoir instauré des réductions sur le prix des transports publics ou augmenté le nombre de places gratuites en crèches.

Mais les forces politiques à la gauche du Parti socialiste ne sont jamais parvenues à imposer d'autres changements structurels, comme l'annulation des privatisations et des réformes, notamment celles du travail, imposées à partir de 2011 par la « troïka » constituée de la Banque centrale européenne (BCE), de la Commission européenne et du Fonds monétaire international (FMI) (8). Les excédents budgétaires réalisés à partir de 2019 par un gouvernement socialiste obsédé par l'assainissement des comptes publics n'ont en outre pas pu être redistribués, tandis que les augmentations de salaires et des pensions n'ont pas compensé la chute du pouvoir d'achat liée à la pandémie de Covid-19, l'inflation et l'augmentation des taux d'intérêt. Les accusations de corruption plus ou moins étayées ciblant des membres du gouvernement – et culminant avec la décision, en novembre, du premier ministre António Costa de démissionner alors qu'il était la cible d'une mise en cause (controversée) par le parquet – ont provoqué des élections anticipées, et créé les conditions du tremblement de terre du 10 mars.

Xénophobie longtemps bridée

P OURTANT le déroulement de la campagne électorale laissait présager du résultat du scrutin. Tandis que les outrances de M. Ventura scandalisaient une partie du pays, le leader de l'Alliance démocratique, M. Luís Montenegro, n'a pu empêcher le vernis centriste de sa coalition de se craqueler. L'un de ses candidats a ainsi évoqué la formation de milices privées pour contrer l'insécurité à la campagne, voire l'intervention de l'armée. L'ancien premier ministre Passos Coelho (2011-2015) a associé expli-

citement insécurité et immigration, et un candidat du Parti du centre démocratique et social - Parti populaire (CDS-PP), partenaire du PSD, a défendu un nouveau référendum pour annuler la loi encadrant l'interruption volontaire de grossesse (IVG).

M. Ventura n'a pas l'exclusivité des idées nouvelles. En 2010, alors qu'il était à la tête du PSD, M. Coelho affirmait qu'il fallait « repenser l'État » et en venait, en 2014, une fois chef du gouvernement, à tailler dans les prestations sociales. À la tête du CDS-PP durant seize ans (1998-2005 puis 2007-2016), M. Paulo Portas s'insurgeait, tout comme les porte-parole de Chega aujourd'hui, contre les « abus » et les « fraudes » des « subsidépendants », ces « paresseux qui ne veulent pas travailler ». À partir de 2002, du reste, M. Portas, a directement visé, lors des campagnes électorales, les vendeurs ambulants, souvent gitans, pour critiquer la générosité des allocations. Il fut le héraut, en 2010, de la proposition de révision à la baisse du rendement social d'insertion (RSI) qui devait financer une revalorisation des pensions de retraite.

Après la révolution d'avril 1974, de nombreux remparts semblaient pouvoir empêcher l'extrême droite de redevenir influente. L'Église catholique se faisait discrète à cause de sa compromission avec la dictature et insistait plutôt sur les valeurs sociales. La mémoire collective de la décolonisation et de l'intégration des Portugais « rapatriés » d'Afrique conjuguée à l'existence d'importantes communautés d'émigrants, notamment en France, limitaient les discours xénophobes. La forte influence du PCP et des syndicats améliorait les conditions de travail, et favorisait le progrès social. Quant à la sécurité, elle demeurait attache-

chée au rôle antiautoritaire des militaires révolutionnaires, ce qui ne facilitait pas son appropriation par la droite sécuritaire. La Constitution de 1976, élaborée sous influences socialistes, garantissait quant à elle les acquis de la « révolution des œillets », tels l'irréversibilité des nationalisations ou la gratuité d'accès aux soins.

Tout cela a peu à peu été balayé dès le milieu des années 1980. Après deux interventions du FMI (1977 et 1983) et l'adhésion du Portugal à la Communauté économique européenne (CEE) en 1986, la Constitution a été révisée en 1989 dans le but de libéraliser le système économique, de faciliter les privatisations, de réduire le poids de l'économie planifiée par l'État, d'éliminer la référence constitutionnelle à la réforme agraire et d'ouvrir la porte au démantèlement des services publics.

Certes, les fonds qui affluaient avec l'intégration européenne ont permis de moderniser certains secteurs (télécommunications, infrastructures routières, finance) mais d'autres, comme l'industrie textile du Vale do Ave (dans le nord du pays), ont été dévastés par l'ouverture à la concurrence. L'intégration du Portugal dans la zone euro a généré une affluence de capitaux, mais le nouveau modèle de spécialisation productive, façonné par la séquence de libéralisation puis par la crise de 2008, a essentiellement profité aux secteurs du tourisme et de l'immobilier. De quoi accentuer le caractère profondément inégalitaire du pays aux niveaux socio-économique, territorial et environnemental. Alors qu'une grande partie de la population se sent abandonnée, des secteurs (finance et immobilier) ont su tirer profit de chaque crise et parient maintenant sur l'extrême droite pour qu'elle applique un programme encore plus favorable à leurs intérêts économiques.

Du côté des dirigeants de Chega, les objectifs sont clairs. Il s'agit d'en finir avec l'alternance entre deux blocs (libéral, socialiste) en lui substituant un paysage tripartite pour favoriser un calendrier néolibéral, sécuritaire et anti-immigration. Ce projet se fonde sur une alliance entre les secteurs les plus conservateurs du capitalisme portugais et une bourgeoisie intermédiaire qui tire ses revenus de l'immobilier et de l'agriculture.

Pour ceux qui défendent la démocratie née il y a cinquante ans, la déclaration de M. Ventura lors de la soirée électorale sonne comme un avertissement : « Aujourd'hui, nous avons également fait un point avec l'histoire. Avec notre histoire après le 25 avril (...), avec ces décennies de manipulation et de domination de l'extrême gauche et de la gauche, de mise au pas des rédactions, des institutions, de notre économie (...), avec un pays réduit au silence, quand tant de gens voyaient le pays d'avril se transformer en déception d'avril. » Manifestement, la référence à la révolution reste incontournable dans la mémoire des Portugais : la gauche pourra-t-elle se la réapproprier ?

(Traduit du portugais par Marina Da Silva.)

(1) Victor Pereira, *C'est le peuple qui commande. La Révolution des Œillets (1974-1976)*, Éditions du Détour, Bordeaux, 2023.

(2) Lire Alcides de Campos, « M. Caetano pratique habilement "la répression dans la continuité" », *Le Monde diplomatique*, août 1973.

(3) « Há minorias que se acham acima da lei. Temos tido excessiva tolerância », 12 juillet 2017, www.noticiasao minuto.com

(4) Lire Pauline Perrenot et Vladimir Slonska-Malvaud, « Le franquisme déchire toujours l'Espagne », *Le Monde diplomatique*, novembre 2019.

(5) « Evolução da Remuneração Mínima Mensal Garantida (RMMG) », Direção-Geral do emprego e das relações de trabalho, 17 novembre 2023, www.dgert.gov.pt

(6) « Crimes de ódio em Portugal subiram 38 % em 2023 », *Diário de Notícias*, 9 février 2024, www.dn.pt

(7) « Taxa de desemprego aumentou para 6,6 % no 4.º trimestre de 2023 e para 6,5 % em 2023 », Instituto nacional de estatística, 7 février 2024, www.ine.pt

(8) Lire Mickaël Correia, « La face cachée du miracle portugais », *Le Monde diplomatique*, septembre 2019.

*Directrice de l'édition portugaise du *Monde diplomatique*.

Nouveau hors-série

Guerre en Ukraine, élargissement, crise agricole, crise migratoire, montée de l'extrême droite... Les défis qui ébranlent l'Union européenne vus par la presse étrangère.

Courrier international
Hors-série
EUROPE
ATTENTION, FRAGILE
Guerre en Ukraine, élargissement, crise agricole, crise migratoire, montée de l'extrême droite... Les défis qui ébranlent l'Union européenne vus par la presse étrangère.

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Courrier international

DÉMOCRATIE EXEMPLAIRE OU RÉGIME AUTORITARISTE ?

Résilience du modèle sénégalais

Après que la tentative de report de la présidentielle par le chef de l'État Macky Sall avait plongé son pays dans la crise, le scrutin, finalement organisé le 24 mars, s'est conclu par la victoire-surprise de l'opposant Bassirou Diomaye Faye. Très secouées, les institutions semblent avoir démontré leur solidité, portées par une forte mobilisation populaire. Mais les défis politiques et sociaux restent immenses.

PAR FRANCIS LALOUPO *

DIMANCHE 24 mars, jour d'élection présidentielle au Sénégal : les opérations se déroulent dans le calme à travers tout le pays. Les citoyens ne cachent pas leur soulagement mais aussi leur fierté : « *J'ai accompli mon devoir avec volonté et avec foi* », explique l'une d'entre eux (1). 60 % des 7,3 millions d'électeurs ont voté, soit une participation similaire à celle du précédent scrutin en 2019. En renfort des observateurs internationaux et de ceux des principaux partis politiques, les mouvements sociaux ont dépêché plus de mille représentants dans les bureaux de vote, afin de limiter les risques de fraude et, surtout, de garantir l'acceptation finale du résultat.

Malgré une campagne raccourcie par le bouleversement du calendrier électoral, les dix-sept candidats ont consciencieusement joué le jeu, organisant meetings et caravanes parcourant les quartiers et les villages. Certains « *ont développé des applications mobiles ingénieuses pour présenter les programmes* », remarque le politiste Gilles Yabi, parfois avec l'utilisation de l'intelligence artificielle comme *Jangat* ou des formats ludiques comme *Ndamli* » (X, 23 mars 2024).

Ce scrutin, dont il reste encore à mesurer les conséquences à court et à moyen terme, clôt une séquence agitée de la vie politique sénégalaise qui a commencé en janvier dernier. Quelques semaines avant l'élection présidentielle, initialement prévue le 25 février 2024, un calme relatif régnait encore dans le pays. Le 3 juillet 2023, le président Macky Sall – élu en 2012 et réélu en 2019 – avait enfin annoncé qu'il renonçait à briguer un troisième mandat, mettant ainsi fin à un interminable suspense accompagné de vives tensions politiques. Mais, alors que la crainte du pire semblait dissipée, le chef de l'État a brutalement annoncé le report de la présidentielle lors d'une brève allocution télévisée le 3 février dernier. Motif invoqué : un « *différend entre l'Assemblée nationale et le Conseil constitutionnel, en conflit ouvert à propos d'une affaire de corruption* ». Ce qui, selon M. Sall, aurait produit « *des conditions troubles qui [auraient pu] nuire à la crédibilité du scrutin en installant les germes d'un contentieux pré et post-électoral* » (2).

La décision a provoqué la sidération au-delà des frontières, notamment dans une région ouest-africaine ébranlée, depuis 2020, par des crises et des putschs. Les observateurs les plus modérés ont condamné un « *abus de pouvoir* » porteur de tous les périls, mais nombre d'entre eux ont dénoncé un « *coup de force institutionnel* », un « *coup d'État constitutionnel* »...

« Tout sauf Sonko »

MAIS, nouveau coup de théâtre, le 15 février, dans un climat de bras de fer entre le pouvoir et les oppositions, le Conseil constitutionnel a annulé le décret présidentiel et invalidé le report au 15 décembre. Le geste d'indépendance – abondamment salué, aussi bien dans le pays qu'à l'étranger – révèle les marges de manœuvre dont dispose cette institution, qui a pu profiter du contexte de fin de règne. Les sept « sages » ont invité le chef de l'État à organiser les élections « *dans les meilleurs délais* ». Décidément adepte du suspense, M. Sall indiquait, après un temps de silence, qu'il se soumettrait aux injonctions du Conseil constitutionnel, et confirmait, dans un cli-

tandis que d'autres redoutaient un coup d'État militaire. Dans un pays où l'armée, souvent qualifiée de « républicaine », n'a jamais manifesté une telle velléité, l'hypothèse peut surprendre mais elle a été, en quelque sorte, préparée par les accusations d'autoritarisme à l'encontre de M. Sall. En 2019, ses deux principaux opposants, l'ancien maire de Dakar, M. Khalifa Sall, et l'ancien ministre Karim Wade (fils de l'ex-président Abdoulaye Wade) avaient été empêchés de se présenter à la présidentielle après avoir été condamnés à cinq et six ans de détention – le premier pour détournement de fonds, le second pour enrichissement illicite – par une juridiction soupçonnée d'inféodation au pouvoir. Depuis 2021, la répression des manifestations a en outre fait plusieurs dizaines de morts, tandis que les journalistes subissent intimidations et pressions (3).

Les raisons qui ont poussé le président Sall à tenter de reporter la présidentielle restent à ce jour mystérieuses. Y figurent les mauvais sondages de son candidat, le premier ministre Amadou Ba et surtout la crainte d'une victoire de M. Bassirou Diomaye Faye, candidat de substitution de M. Ousmane Sonko, privé de compétition électorale par plusieurs condamnations judiciaires. Qualifié par les partisans du pouvoir de « *Trump sénégalais* » qui développerait « *des logiques pro-islamique et djihadiste* » (4), M. Sonko jouit d'une grande popularité dans la jeunesse. Son mouvement, les Patriotes africains du Sénégal pour le travail, l'éthique et la fraternité (Pastef), dénonce un régime « *corrompu et vendu aux intérêts étrangers* » et propose un retour aux « *valeurs nationales* » ou encore la sortie du franc CFA (5).

Dans une effarante pagaille, en l'absence de plusieurs élus de l'opposition expulsés manu militari de l'Hémicycle, l'Assemblée nationale décidait, le 6 février, le report de la présidentielle au 15 décembre, ce qui, de fait, induisait un maintien de M. Sall au-delà du terme constitutionnel de son mandat, fixé au 2 avril. Plusieurs manifestations de contestation, violemment réprimées par les forces de sécurité, provoquaient, une fois encore, des dizaines de morts et de blessés à Dakar et à Saint-Louis. Le 7 février, un communiqué de la Fédération internationale pour les droits humains (FIDH) et de ses organisations membres au Sénégal soulignait « *leurs vives préoccupations face à l'aggravation des tensions, les atteintes répétées aux libertés fondamentales et les risques d'exacerbation d'une crise politique* ». Selon celles-ci, « *cette crise, provoquée par le chef de l'État, [mettait] à mal la démocratie et l'État de droit au Sénégal, et plus largement dans la région ouest-africaine* ».

mat toujours très tendu, qu'il quitterait le pouvoir à la date prévue, le 2 avril.

Le gouvernement a fixé le premier tour au dimanche 24 mars. Mais les événements se sont enchaînés à grande vitesse. Le 6 mars, le Parlement a voté une loi d'amnistie proposée au terme d'un « dialogue national » bâclé, organisé quelques jours plus tôt par M. Sall et boycotté par l'opposition. La mesure a profité à toutes les personnes impliquées dans « *les faits se rapportant aux manifestations politiques depuis 2021* ». Parmi les bénéficiaires, MM. Sonko et Faye, libérés le 14 mars, après huit mois de détention.

C'est dans une ambiance déconcertante de quasi-retour à la normale que



ALIOUNE DIAGNE. – « Ndono » (Héritage), 2020

les dix-neuf candidats à la présidence se sont engagés dans une campagne électorale inédite. Seul bémol, le Parti démocratique sénégalais (PDS) – qui comptait voir son candidat Karim Wade à nouveau autorisé à participer à la compétition électorale – introduisait deux recours auprès du Conseil constitutionnel, jugés irrecevables, dans une relative indifférence générale.

Tout ça pour ça ? Comment expliquer une prise de risque d'une telle ampleur de la part d'un chef d'État en fin de mandat et le coup porté aux institutions du pays ? Depuis des années, il mène une offensive « *Tout sauf Sonko* », s'évertuant à mettre en garde ses concitoyens contre le projet politique du leader du Pastef, qu'il juge populiste et dangereux. In fine, il n'a été que le spectateur résigné du succès de M. Sonko et de son substitut Faye.

Il est encore trop tôt pour déterminer si le scrutin du 24 mars renforcera la stabilité politique du Sénégal. Mais, ces trois derniers mois, le pays a montré combien ses ressorts institutionnels fonctionnent, ainsi que la capacité du peuple et de ses représentants à les utiliser pour désamorcer une phase critique. Longtemps qualifié d'« exception démocratique » en raison de l'instauration précoce du multipartisme – d'abord limité à trois courants politiques en 1976 puis généralisé en 1981 –, le Sénégal a régulièrement connu de violents épisodes de crises. Depuis 1988, les périodes électorales ont toutes été assombries par des conflits, des accusations de fraude, des contestations, la répression, les emprisonnements d'opposants, les tentatives d'instrumentalisation des institutions...

Au lendemain de l'élection présidentielle de 1988, qui s'était conclue par une victoire contestée du dauphin de Léopold Sédar Senghor, M. Abdou Diouf, son principal opposant Abdoulaye Wade avait été incarcéré, tout comme d'autres leaders, alors que l'état d'urgence était décrété sur tout le territoire. La même confrontation s'était reproduite cinq ans plus tard, ce qui n'empêcha pas les deux rivaux Diouf et Wade de conclure deux accords de cohabitation, de 1991 à 1992, puis de 1995 à 1997. Dans ce cadre, M. Wade avait occupé le poste de ministre d'État durant la présidence de son rival. La divine surprise adviendra en 2000 avec la défaite électorale de M. Diouf et l'accession au pouvoir de M. Wade sur fond de forte mobilisation populaire. Le Sénégal a alors connu sa première véritable alternance au sommet de l'État, à une époque où d'autres pays en Afrique subsaharienne avaient déjà vu l'opposition l'emporter. Après deux mandats, M. Wade, dont la candidature à un troisième mandat était vivement contestée, fut battu par M. Sall en 2012. Comme en 2024, les manifestations populaires maintinrent les institutions sous pression.

Depuis les années 1980, le Sénégal a ainsi connu plusieurs conflits qui ont

émoussé le mythe de la démocratie exemplaire. Cependant, ces fractures ont permis aux Sénégalais de produire des mécanismes sophistiqués, et assez uniques en Afrique francophone, de sortie de crise. Alors que le modèle démocratique subit divers assauts hostiles et se trouve questionné ou remis en cause à travers le continent et le monde, le Sénégal se distingue par un ferme attachement de la population à ce régime politique.

En août 2023, dans un contexte de polarisation autour de l'opposant Sonko et d'incertitude sur la candidature de M. Sall à un troisième mandat, un collectif de plus d'un millier de parlementaires, universitaires, religieux, acteurs économiques et artistes, a publié une tribune remarquée dans la presse : « *L'État du Sénégal est attaché sans réserve à la démocratie et au respect des libertés publiques et individuelles, et aux droits en général (...). La démocratie sénégalaise reste debout parce qu'elle tire sa force du génie de notre peuple aux traditions séculaires de tempérance, de tolérance et de dialogue (...). Le chemin de la vérité est ardu. Mais c'est le seul chemin salutaire pour les femmes et les hommes conscients que l'enjeu national importe plus que les intérêts particuliers des individus et des partis* » (6).

Le nouveau chef de l'État devra relever d'importants défis économiques et sociaux, et répondre à un profond désir de changement. Les deux mandats de M. Sall ont porté la marque de son plan

Sénégal émergent (PSE) (7), qui n'a pas, malgré les ambitions affichées, su résorber les inégalités. Le contraste saisissant entre les orgueilleuses constructions d'infrastructures à Dakar et ses environs, d'un côté, et le recul de la lutte contre la pauvreté, de l'autre, témoigne de l'ampleur de la tâche qui attendra le pouvoir issu des urnes. En outre, la répartition des bénéfices de l'exploitation prochaine des gisements de pétrole et de gaz récemment découverts agite la classe politique et la population. Pendant ce temps, la précarité ou le chômage aggravent la crise migratoire (8). Pour une jeunesse qui a le sentiment de déperir, le départ semble, jusqu'à nouvel ordre, la seule issue.

- (1) Radio France Internationale, 24 mars 2024.
- (2) Lire Anne-Cécile Robert, « L'arc des tensions ouest-africaines s'étend au Sénégal », *Le Monde diplomatique*, mars 2024.
- (3) Lire Ndongo Samba Sylla, « Les "cinq coléreuses" secouent le Sénégal », *Le Monde diplomatique*, juin 2021. Cf. aussi Amnesty International, « Sénégal. Il faut enquêter sur les homicides et les violences policières à l'encontre des manifestants », 13 février 2024.
- (4) Manon Laplace, « Sénégal : Ousmane Sonko accusé de propos extrémistes après la diffusion d'une vidéo », *Jeune Afrique*, Paris, 16 octobre 2018.
- (5) Matteo Maillard, « Présidentielle au Sénégal : Ousmane Sonko, un candidat antisystème pas si rebelle que ça », *Le Monde*, 13 février 2019.
- (6) « La démocratie sénégalaise reste debout », 28 août 2023, www.impact.sn
- (7) Lire Ndongo Samba Sylla, « En Afrique, la promesse de l'émergence reste un mirage », *Le Monde diplomatique*, juin 2020.
- (8) Lire Benoît Bréville, « Cynisme à Lampe-dusa », *Le Monde diplomatique*, octobre 2023.

IRIS SUP
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
EN RELATIONS INTERNATIONALES

TITRES DE NIVEAU 7 RECONNUS PAR L'ÉTAT, ENREGISTRÉS AU RNCP
(arrêté du 23-02-17 paru au JO du 03-03-17)

DIPLÔMES DE NIVEAU BAC+4 ET BAC+5 EN PRÉSENTIEL ET À DISTANCE

parcours Géopolitique et prospective

parcours Défense, sécurité et gestion de crise

parcours Gééconomie, gestion des risques et RSE

parcours Stratégique

parcours Opérationnel

parcours Plaidoyer et communication d'influence

+33 (0)1 53 27 60 74 • formations@iris-france.org

L'ÉCOLE DE IRIS
INSTITUT DE RELATIONS INTERNATIONALES ET STRATÉGIQUES
Établissement d'enseignement technique supérieur privé
enregistré auprès du rectorat de Paris
2 bis, rue Mercœur - 75011 PARIS - FRANCE

iris-sup.org
f x @ o in

* Journaliste, chercheur associé à l'Institut de recherches internationales et stratégiques (IRIS).

LES RECETTES DE CARLOS TAVARES

L’automobile à l’ère de Darwin

Le discours dominant associe la réussite économique des entreprises au tempérament de leurs dirigeants. Elles affichent une forte croissance? C’est qu’elles profitent du «talent», de l’«audace», de l’esprit «visionnaire» d’hommes hors du commun, comme M. Carlos Tavares, qui dirige Stellantis. Ainsi sont escamotés les coûts réels de la «compétitivité» qui enchante tant les médias.

PAR ALEXIS MOREAU *

C’EST une sorte de cérémonie des Césars de la presse économique, le prestige en moins. Mais avec le même penchant pour le faste et l’entre-soi. Elle se tient d’ailleurs au Théâtre des Champs-Élysées, un monument Art déco situé dans le 8^e arrondissement de Paris, qui a un temps accueilli la grand-messe du cinéma. Chaque année, les BFM Awards récompensent les managers et les entreprises qui «symbolisent le meilleur de l’économie française», selon la chaîne d’information en continu. Et, en ce 7 novembre 2019, le prix du «manager de l’année» est remis à M. Carlos Tavares, alors président-directeur général (PDG) du constructeur automobile PSA.

Sous les applaudissements de deux mille personnes, le récipiendaire s’avance sur scène. Silhouette effilée, costume neutre et sourire satisfait, le PDG pèse chaque mot au trébuchet. «Je suis évidemment honoré d’être ici avec vous, mais je suis aussi extrêmement confus, confesse-t-il. Je suis confus car ceux qui devraient être ici pour recevoir ce prix sont les collaborateurs du groupe PSA. Ils sont d’un dévouement à l’entreprise exemplaire.» Le dirigeant n’oublie pas d’adresser un petit mot, inhabituel dans sa bouche, aux syndicalistes : des gens «d’une maturité, d’une exigence et d’une clairvoyance remarquables qui font la fierté du groupe PSA».

Choyé par la presse économique, M. Tavares est souvent présenté comme un «sauveur» d’entreprises en perdition. Pas un simple patron, mais quelqu’un «qui sait forcer le destin»

Culture de la gagne

P OURTANT, la santé florissante de Stellantis ne s’explique pas uniquement par les coups de maître du «phénomène samouraï». Comme ses concurrents, le groupe a bénéficié d’une conjoncture favorable. D’abord, la mise sous cloche de l’économie durant la pandémie de Covid-19 a épargné les finances des constructeurs, généreusement arrosés d’argent public à travers les mécanismes de prêts garantis et de chômage partiel. Ensuite, les géants de l’automobile ont tiré profit de la pénurie des semi-conducteurs asiatiques, qui a paralysé une partie de l’économie en sortie de crise : ils ont profité de cette raréfaction de l’offre de véhicules – la production étant considérablement ralentie – pour augmenter leurs prix de vente, sans crainte de la concurrence puisque tous les groupes étaient logés à la même enseigne. Au passage, ils ont privilégié la production des véhicules les plus chers. De sorte que la marge de Stellantis a quasiment doublé entre 2020 et 2021, pour atteindre 18 milliards d’euros, dont 8,5 milliards provenant d’une hausse des prix de vente et 3,3 milliards d’une part plus importante des véhicules à plus forte marge (2).

Si la plupart des constructeurs ont su tirer leur épingle du jeu – au détriment des consommateurs –, Stellantis fait encore mieux. Et c’est à ce stade qu’il faut s’intéresser à l’envers de la réussite associée à M. Tavares, dont les médias semblent tout ignorer. Lorsqu’elle s’attache à démontrer les limites de la stratégie du grand patron, la presse se focalise souvent sur sa rémunération astronomique : le

(Les Échos, 1^{er} novembre 2019), le «samouraï de l’industrie» (Le Monde, 15 février 2023), un «phénomène» (Challenges, 22 février 2023). Un tel pedigree méritait bien une récompense... Ce jour-là, M. Alain Weill, le PDG de BFM TV, se charge donc lui-même de l’éloge : «Nous sommes très fiers de montrer que les entreprises, ce sont d’abord des hommes qui ont la capacité de transformer le destin (...) de beaucoup de collaborateurs. Des grands chefs d’entreprise – Bill Gates, Steve Jobs, Jean-Claude Decaux en France – ont changé leur monde et leur univers. (...) Bravo, vous contribuez vous aussi à montrer combien les entrepreneurs sont importants!»

L’ingénieur polyglotte né en 1958 prend les commandes de PSA Peugeot Citroën en mars 2014. En 2021, une fusion du groupe (rebaptisé PSA en 2016) avec Fiat Chrysler Automobiles accouche de Stellantis, nouvel empire doté d’une quinzaine de marques (Peugeot, Fiat, Jeep, Alfa Romeo...). Trois ans plus tard, M. Tavares dirige le constructeur généraliste le plus rentable de la planète, avec un taux de marge de près de 13 %, soit quasiment deux fois plus que son concurrent Volkswagen. En 2023, Stellantis a réalisé un bénéfice, en hausse de 11 %. La rentabilité du groupe, propriétaire de Chrysler, apporte de l’eau au moulin de l’United Auto Workers (UAW), puissant syndicat américain qui a conduit une grève salariale historique en septembre dernier, face aux géants de l’automobile (1). Mais guère davantage.

PDG peut toucher jusqu’à 23,5 millions d’euros par an, en intégrant sa part variable, ce qui en fait le dirigeant d’entreprise le mieux payé de l’Hexagone. De tels montants suscitent régulièrement la polémique au sein des assemblées générales. Mais ces critiques, aussi légitimes soient-elles, laissent dans l’ombre le coût social de la bonne fortune de M. Tavares. Pour doper le taux de rentabilité de son groupe, le PDG lui administre un traitement de choc fondé sur trois commandements : amputation des coûts de structure, visant à abaisser le «point mort» (ou seuil de rentabilité) ; mise en concurrence des salariés entre les pays ; chasse aux subventions publiques à travers le monde, quitte à jouer du chantage à l’emploi. Stellantis n’est pas le premier groupe automobile à mettre en œuvre cette stratégie, commune à de nombreux grands constructeurs, mais son PDG la déploie avec une vigueur inédite.

En parcourant les rapports annuels du groupe, on découvre qu’en seulement deux ans plus de 26 500 emplois sont partis en fumée, ramenant le nombre total de salariés à environ 270 000 fin 2022. Dans le même temps, les effectifs de concurrents comme Toyota ou Volkswagen ont augmenté. Or une partie de la rémunération de M. Tavares dépend directement des «synergies» (ou économies) réalisées dans le cadre de la fusion. En 2022, atteindre ces objectifs a, par exemple, pu lui rapporter 2,2 millions d’euros (3). «Tous les gros constructeurs augmentent leurs prix de vente, mais peu d’entre eux ont fait baisser leurs effectifs de manière aussi vertigineuse, confirme M. Jean-



ANDRÉ BRETON, JACQUELINE LAMBA ET YVES TANGUY. – «Cadavre exquis», 1938

Pierre Mercier, délégué syndical Solidaires, unitaires, démocratiques (SUD). Par ailleurs, le groupe se sait en position de force grâce à sa taille depuis la fusion : personne n’a les moyens de dire non à Stellantis. Le groupe a droit de vie et de mort sur ses sous-traitants et fournisseurs.» Certains équipementiers se plaignent ouvertement des pressions sur les coûts exercées par le géant automobile, qui mettent en péril leur propre modèle économique (4).

Dans les usines, la fonte des effectifs et l’intensification du travail mettent les corps à rude épreuve. Mais le PDG n’a fait que radicaliser des tendances à l’œuvre depuis des années : «Les temps de repos ont été réduits comme peau de chagrin, tout comme les temps de déplacement, constate M. Mercier. Avant, lorsqu’on travaillait sur la ligne de production, on faisait deux pas pour aller chercher un obturateur, trois pour saisir un lève-vitre... La direction a rassemblé les pièces autour de l’opérateur pour limiter ce temps “perdu”. Le problème, c’est que ce temps de déplacement était aussi un temps de récupération, qui permettait d’échanger quelques mots avec les collègues. En intensifiant le travail, on a détruit tout ça. Et créé de la démotivation parmi les équipes.»

Les grands patrons soignent leur image. M. Bernard Arnault, PDG de LVMH et fêru de musique classique, ne perd jamais une occasion de jouer quelques notes de piano devant des journalistes enthousiastes. Grand collectionneur d’art, M. François Pinault se fait volontiers prendre en photo devant ses toiles. Le patron de Stellantis, lui, cultive une image ascétique de

«moine-soldat de la compétitivité» dont l’obsession pour la performance rythme le train de vie, jusqu’aux gestes les plus quotidiens : qu’il se lève à 5 heures du matin pour sa séance de musculation rituelle, ou qu’il pilote une voiture au Rallye Monte-Carlo, c’est toujours la «culture de la gagne» que ce Bernard Tapie moderne cherche à incarner.

Le PDG en a même fait sa marque de fabrique. «Nous sommes devenus des psychopathes de la performance», lance-t-il en 2018 (5), tout en précisant la nature de sa pensée économique : «D’ici à 2030, nous allons vivre une période extrêmement chaotique, pleine de risques et d’opportunités, typiquement darwinienne. Et, pour survivre dans cet environnement, il faudra être capable de se transformer et d’écarter

Chantage aux délocalisations

EN pratique, le dirigeant de Stellantis n’hésite pas à étendre sa stratégie de mise en concurrence aux États, conditionnant la localisation de ses sites à la générosité des gouvernements. En janvier 2021, lorsque l’exécutif britannique annonce son intention d’interdire les véhicules thermiques dès 2030, M. Tavares fait planer la menace d’une fermeture de son usine d’Ellesmere Port, ville industrielle du nord-ouest de l’Angleterre. Mille cent salariés craignent pour leur avenir. Après des mois de bras de fer, la multinationale consent à pérenniser le site en injectant 100 millions de livres sterling (111 millions d’euros), mais il aura fallu pour cela que le gouvernement débourse 30 millions de son côté...

L’installation sur le sol européen des «gigafactories», des usines géantes de batteries électriques supposées garantir la souveraineté industrielle des pays de l’Union, donne lieu à une concurrence acharnée entre États. Stellantis envisage d’en construire une à Saragosse, en Espagne, mais Madrid devra cotiser : M. Tavares bataille pour décrocher un chèque de 200 millions d’euros d’argent public. «Politiquement, le message envoyé à chaque gouvernement par le PDG de Stellantis est

ter la peur du changement.» Derrière la référence à Charles Darwin (1809-1882) pointe une menace à peine voilée : ceux qui, au sein du groupe, n’arriveraient pas à surmonter leur «peur du changement» prennent le risque de rester sur le bas-côté. «Il impose un rythme infernal à ses proches collaborateurs, nous assure un fin connaisseur du groupe. Une bonne partie des gens qui gravitaient autour de lui sont partis de peur que leur mariage ne tienne pas le choc, dont le directeur financier. Au quotidien, Carlos Tavares ne tolère aucune critique. Toute contestation de sa manière de voir les choses peut conduire à une éviction.»

La gestion «darwinienne» du PDG conduit aussi à accélérer la mise en concurrence de ses usines, sommées de s’aligner sur le moins-disant social sous peine de se voir retirer des volumes de production. «Avec l’essor des plateformes communes [structures de base d’un véhicule], il est devenu très facile de transférer des véhicules d’un site à l’autre, précise M. Benoît Vernier, délégué de la Confédération française démocratique du travail (CFDT). Les salariés savent qu’ils sont mis en concurrence, selon cette logique implicite : “Aujourd’hui, vous réussissez à produire ce modèle à ce prix, mais n’oubliez pas qu’à cinq cents kilomètres d’ici une usine du groupe peut le faire pour moins cher...”»

Dans l’Union européenne, la vente des voitures thermiques sera interdite à partir de 2035. Le gouvernement français espérait que le passage à l’électrique conduirait les constructeurs, jusqu’ici adeptes des délocalisations, à rapatrier une partie de leurs productions. Pour ce qui est de Stellantis, c’est très mal parti : les seuls véhicules électriques assemblés en France sont les DS3 Crossback et l’Opel Mokka, des voitures haut de gamme généralement vendues au-dessus de 30 000 euros et écoulées à quelques milliers d’exemplaires. Les petits modèles, comme la 208, sont fabriqués en Espagne, où les salaires sont inférieurs de près de 30 % à la moyenne tricolore. «Une voiture électrique à moins de 20 000 euros produite en France dans les trois à cinq ans à venir, je n’y crois pas», martèle d’ailleurs M. Tavares (6). «Chez Stellantis, il y a actuellement deux grands facteurs qui expliquent l’affectation des modèles sur un site plutôt qu’un autre, explique l’économiste Bernard Jullien, spécialiste de l’industrie automobile. Les accords de compétitivité auxquels les syndicats sont prêts à consentir et les niveaux des aides publiques.»

très simple, analyse Bernard Jullien. On pourrait le résumer ainsi : “Vous avez laissé l’Union européenne nous imposer une électrification dont nous n’étions pas demandeurs, donc nous sommes en droit d’obtenir des compensations financières. Si vous ne voulez pas nous les accorder, d’autres le feront, ailleurs en Europe.”» Dans cette période «typiquement darwinienne» que décrit M. Tavares, le PDG consent à prendre des risques, à condition que les États les assument pour lui.

(1) Christophe Deroubaix, «États-Unis : Comment le syndicat UAW a fait plier les “Big Three” de l’automobile», L’Humanité, Saint-Denis, 4 décembre 2023.

(2) «Auto : marges records pour les constructeurs en 2021 !», 27 juin 2022, www.syndex.fr

(3) Estimation effectuée à partir du rapport annuel 2022 de Stellantis, page 179 : 30% de la part variable dite «de court terme» dépend des objectifs de synergie.

(4) Éva Chibane, «Les sous-traitants de la filière automobile au bord du gouffre économique», 31 mars 2022, https://letrois.info

(5) Philippe Escande et Éric Béziat, «Carlos Tavares : “Chez PSA, nous sommes devenus des psychopathes de la performance”», Le Monde, 28 septembre 2018.

(6) Julien Bonnet, «Stellantis promet six nouvelles voitures électriques made in France mais pas encore abordables», 17 octobre 2022, www.bfmtv.com

INDE, L'ENVERS D'UNE PUISSANCE

Croissance, démographie, rayonnement international : l'avenir semble sourire à l'Inde. À tel point qu'une fièvre safran s'est emparée des chancelleries occidentales à la veille des élections législatives du printemps 2024. Gangrenée par les connivences (pages 16 et 17), « la plus grande démocratie du monde » demeure-t-elle tou-

tefois si démocratique que cela (pages 1, 14 et 15) ? Alors que les paysans reprennent la lutte engagée il y a quatre ans (pages 14 et 15), l'économie du pays n'est-elle pas condamnée à décevoir (pages 16 et 17) ? Peut-être mais, pour l'heure, l'atout maître de l'Inde se fonde sur un espoir occidental : qu'elle fasse de l'ombre à Pékin (ci-dessous).

Pas la Chine

PAR RENAUD LAMBERT

IMAGINE-T-ON Washington découvrant que Pékin projette d'assassiner des opposants sur son territoire sans que l'affaire produise davantage que quelques vaguelettes diplomatiques ? C'est ce qui vient de se produire avec New Delhi. En novembre dernier, le ministère de la justice américain met au jour une opération des services secrets indiens visant à éliminer des opposants sikhs aux États-Unis et au Canada. Réaction du président Joseph Biden à la découverte ? Il se contente de décliner l'invitation de M. Narendra Modi à célébrer le jour de la République avec lui, le 26 janvier, en se gardant de détailler publiquement ses motivations. La proposition indienne dégringole dans la hiérarchie des capitales du « monde libre » pour atterrir sur le bureau du président français Emmanuel Macron. Lequel s'empresse d'accepter, et d'apporter l'assurance que la contrariété occidentale sera de courte durée.

L'« ordre international fondé sur des règles », celui dont se prévaut le Nord pour imposer ses préférences, se montre ainsi d'une singulière souplesse. Certains pays jouissent d'une forme de blanc-seing dont on peine à imaginer l'élargissement au reste du monde. Géant asiatique, l'Inde dispose en effet d'un atout géopolitique considérable : elle n'est pas la Chine. Or, dans le bras de fer qui l'oppose à Pékin, Washington compte sur New Delhi pour jouer le rôle de contrepoids économique et diplomatique à l'essor de l'empire du Milieu. Ce qui rend l'Occident très compréhensif.

M. Modi a longtemps été privé de visa par les États-Unis et l'Europe du fait de sa responsabilité dans le massacre antimusulman de 2002 au Gujarat. Ministre en chef de l'État, il avait interdit à la police de réfréner les foules hindoues dont la violence, aiguillonnée par des courants suprémacistes, s'abattait alors sur la population musulmane. L'épisode provoqua la mort de plus de deux mille personnes au sein de cette communauté et le déplacement forcé de milliers d'autres. Il annonçait la politique que M. Modi poursuivrait tout au long de sa carrière : celle du Rashtriya Swayamsevak Sangh (RSS), littéralement Corps des volontaires nationaux, navire amiral du nationalisme hindou (1).

Parvenu à la tête du gouvernement fédéral en 2014, M. Modi centralise le pouvoir comme jamais. Il chasse Charles Darwin des programmes scolaires et les grandes organisations non gouvernementales (ONG) – Amnesty International, Greenpeace, Oxfam – de l'espace public. Il s'érige un culte de la personnalité dont les modalités susciteraient l'effroi si elles visaient à flatter le dirigeant chinois Xi Jinping : « Modi dispose d'une application sur smartphone, NaMo, qui inclut un jeu dans lequel on gagne des points à chaque fois que l'on approuve les actions du premier ministre », relatent par exemple les journalistes Sophie Landrin et Guillaume Delacroix (2). Le premier ministre muselle juges, intellectuels, lanceurs d'alerte et tout ce qui ressemble à une forme d'opposition. Surtout, il poursuit sa politique d'ostracisation des musulmans (lire l'article pages 1, 14 et 15).

M. Modi n'a donc pas changé ; l'Occident si, qui se découvre des spécialistes de l'Inde parmi ses gardiens médiatiques de l'ordre dominant. Le pays « n'est pas seulement la plus grande démocratie, c'est la mère des démocraties », proclame Franz-Olivier Giesbert en se lovant dans les mots de M. Modi lui-même. Sous le « règne » de ce dernier, « l'hindouisme a retrouvé des couleurs et une fierté. D'où l'hystérie hindouistophobe des milieux intellectuels européens ou américains qui ont souvent un faible pour l'islam, religion supposée des "victimes" ». D'ailleurs, conclut le journaliste, le sort des musulmans « est bien plus enviable que celui des minoritaires hindous (...)



DHRUVI ACHARYA. – « Mother Earth 3 » (Terre mère 3), 2021

au Pakistan » (3). Malheureusement, c'est faux. « La situation des hindous au Pakistan est précaire. Ils n'y sont toutefois pas lynchés et emprisonnés massivement, et leurs maisons ne sont pas détruites au bulldozer », tranche le chercheur Laurent Gayet.

Mais qu'importe, puisque l'Inde n'est pas la Chine. L'Occident recherche désormais la compagnie du paria d'hier. En juin 2023, Washington invite M. Modi à prononcer un discours devant le Congrès américain – un honneur rare. Un mois plus tard, le dirigeant indien accompagne M. Macron lors du défilé du 14-Juillet avant de participer à un dîner de prestige au Louvre et de se voir remettre la grand-croix de la Légion d'honneur. Oubliés les problèmes de visa.

L'Inde n'est pourtant pas un allié particulièrement fiable. D'un côté, le pays s'est rapproché de Washington depuis la disparition de l'URSS. Il participe au Dialogue quadrilatéral pour la sécurité (Quad), une organisation diplomatique et militaire qui réunit également les États-Unis, l'Australie et le Japon. En mai 2017, New Delhi annonce conjointement avec Tokyo le lancement d'un « corridor de la croissance Asie-Afrique » qui reliera la côte ouest de l'Inde à l'Afrique de l'Est. Surnommé « route de la liberté », le projet vise à concurrencer les nouvelles routes de la soie chinoises. Une série de mesures que « Pékin observe, non sans raison, comme autant d'intentions malveillantes », relève le chercheur Emmanuel Lincot (4).

DANS le même temps, l'Inde est l'un des membres fondateurs des Brics (avec le Brésil, la Chine et la Russie, puis l'Afrique du Sud) et participe à l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS), deux structures incarnant la tentative par les puissances du Sud – notamment la Chine et la Russie – de contester l'ordre international sous hégémonie américaine. Non seulement New Delhi n'a pas condamné l'invasion de l'Ukraine, mais le pays a sapé le régime de sanctions imposé à Moscou par l'Europe et les États-Unis : profitant de la baisse du cours du pétrole russe liée aux mesures prises par ses adversaires, l'Inde le rachète abondamment... avant de le revendre plus cher. Notamment aux pays européens qui se sont interdit tout achat direct de pétrole russe.

Premier fournisseur d'armes de l'Inde, la Russie est désormais sa première source de pétrole. Les ventes d'« or noir » au pays asiatique ont ainsi représenté 15 % des recettes budgétaires fédérales russes en 2023. Interpellé par ses « partenaires » occidentaux lors de la conférence de Munich sur la sécurité (un forum consacré aux questions de sécurité internationale), le 17 février dernier, le ministre des affaires étrangères indien Subrahmanyam Jaishankar a répondu : « Si je suis assez malin pour avoir plusieurs cartes dans ma manche, vous devriez m'admirer au lieu de me critiquer (5). » Aucune mesure de rétorsion n'a toutefois été envisagée à l'encontre de New Delhi. C'est que l'Inde n'est pas la Chine...

Dans un livre paru en 2020, M. Jaishankar présente la politique étrangère qu'il pilote comme une forme de « multialignement » permettant

à l'Inde de défendre « ses propres valeurs et ses propres convictions (6) ». La sinuosité diplomatique de son pays s'explique toutefois plus facilement à l'aune de deux autres toises : les recettes sonnantes et trebuchantes qu'elle engendre pour le secteur privé et l'influence dont elle contribue à doter New Delhi sur la scène internationale. Dans ce dernier domaine, M. Modi tente de rivaliser avec Pékin tout en favorisant l'émergence d'un nouveau rapport de forces entre Nord et Sud. « Le beurre et l'argent du beurre », résume la chercheuse Joanne Lin (7).

Il est toutefois un domaine dans lequel New Delhi ne louvoie pas : le soutien à Israël. Le 27 octobre 2023, l'Inde s'est abstenue lors d'un vote de l'Assemblée générale des Nations unies appelant à un cessez-le-feu humanitaire à Gaza : « Nous aussi sommes des victimes du terrorisme », a alors justifié M. Jaishankar (8). Un mois plus tard, au cours d'une réunion d'urgence des Brics, New Delhi a été le seul pays à refuser de condamner Tel-Aviv pour ses exactions à Gaza, une rupture avec sa longue tradition de soutien à la cause palestinienne.

Depuis l'établissement des relations diplomatiques entre l'Inde et Israël, en 1992, le prétexte du combat commun contre le « terrorisme islamique » les a conduits à nouer un partenariat stratégique. Au milieu des années 2000, New Delhi est devenu le premier client de l'industrie de l'armement israélienne. L'alliance s'est encore renforcée depuis l'élection de M. Modi : formation de forces de police indiennes, utilisation du logiciel espion israélien Pegasus et, plus récemment, accords pour l'envoi de travailleurs indiens en Israël de façon à remplacer les ouvriers palestiniens sous-payés dont Tel-Aviv ne veut plus...

MAIS les racines de cette alliance plongent plus profond encore. Le projet politique qu'incarne M. Modi vise à promouvoir une forme de « démocratie ethnique (9) » similaire à celle façonnée par Tel-Aviv. L'objectif ? Museler la contestation du système de castes qui émerge dans les années 1980 avant de s'imposer au monde politique indien à partir de 1990. Soit le moment précis où le mouvement nationaliste prend son envol dans une tentative de transcender les antagonismes de caste par la proclamation de l'unité hindoue (10). Cette révolution conservatrice visant à protéger l'ordre brahmanique conduit M. Modi à imiter bon nombre des politiques de Tel-Aviv : « Les lois discriminatoires sur la citoyenneté, la tentative de manipuler le ratio de population entre hindous et musulmans, la justice du bulldozer trouvent toutes des précédents en Israël », analyse le militant communiste Akash Bhattacharya (11).

Conduite par d'autres capitales, une telle politique susciterait l'opprobre des chancelleries du Nord. Pas lorsqu'il s'agit de Tel-Aviv, ni de New Delhi, dont Franz-Olivier Giesbert estime que toute critique reflète le « délire qui, chez nous, s'est emparé des fourriers de l'islamo-gauchisme à l'université et dans les médias qu'ils contrôlent ». L'Inde n'est pas la Chine, vous dit-on !

(1) Lire Ingrid Therwath, « La pieuvre de l'Internationale hindoue », *Le Monde diplomatique*, février 2023.

(2) Sophie Landrin et Guillaume Delacroix, *Dans la tête de Narendra Modi*, Solin/Actes Sud, Arles, 2024.

(3) Franz-Olivier Giesbert, « Narendra Modi, l'homme qui "modifie" l'Inde », *La Revue des deux mondes*, Paris, novembre 2023. D'où sont tirées toutes les citations de Giesbert.

(4) Emmanuel Lincot, « Inde/Chine : le match du siècle », *La Revue des deux mondes*, novembre 2023.

(5) Emmanuel Derville, « Entre New Delhi et Moscou, une alliance scellée par le pétrole », *Le Figaro*, Paris, 23 février 2024.

(6) Subrahmanyam Jaishankar, *The India Way. Strategies for an Uncertain World*, HarperCollins, Londres, 2020.

(7) Joanne Lin, « India and multi-alignment : Having one's cake and eating it too », 21 février 2023, <https://asialink.unimelb.edu.au>

(8) « Narendra Modi has shifted India from the Palestinians to Israel », *The Economist*, Londres, 2 novembre 2023.

(9) Christophe Jaffrelot, *L'Inde de Modi. National-populisme et démocratie ethnique*, Fayard, Paris, 2019.

(10) *Ibid.*

(11) Akash Bhattacharya, « A disastrous friendship : The dangerous political economy of India's support for Israel », *Liberation*, New Delhi, 23 décembre 2023.

SOMMAIRE DU DOSSIER

PAGES 1, 14 ET 15 : Narendra Modi, une autre idée de la démocratie, par Christophe Jaffrelot.

PAGES 14 ET 15 : Colère paysanne, acte deux, par Côte Bastin.

PAGES 16 ET 17 : Le nouveau « nouvel atelier du monde » ?, par Bénédicte Manier.

Les bons amis du premier ministre indien, par Camille Auvray.

Narendra Modi, une autre

(Suite de la première page.)

Mais M. Modi rompt avec l’accent mis par le RSS sur la discipline collégiale. Il se met en avant et s’emploie à entrer directement en relation avec « son » peuple : plutôt que de s’en remettre au réseau des militants, il multiplie les meetings où il déploie son art oratoire. Il crée sa propre chaîne de télévision, fait un usage assidu des réseaux sociaux et recourt même à une technique révolutionnaire : les hologrammes, qui lui permettent de prononcer le même discours en des centaines de lieux au même moment. Mieux encore, il distribue des masques à son effigie, permettant à ses partisans de s’identifier davantage. Il sature ainsi l’espace public de manière à incarner le peuple – avec d’autant plus d’aisance qu’il en est lui-même issu –, mais limité à la majorité hindoue, qu’il dresse contre une cible : les musulmans.

CEUX QUI REFUSENT LA CAROTTE CONNAISSENT LE BÂTON

En 2014 comme en 2019, ce qu’on appelle la « Moditva » – l’hybridation de l’idéologie de la droite nationaliste, l’*hindutva*, et de la personnalisation à laquelle procède M. Modi – triomphe aux élections grâce à un raz-de-marée du BJP dans le Nord et l’Ouest. Ce succès permet au premier ministre d’imposer sa volonté au RSS ainsi qu’au BJP, dont les députés lui doivent leur élection. Dès lors, le gouvernement n’est plus composé que de fidèles, et le Parlement se transforme en chambre d’enregistrement.

Les autres institutions ne résistent pas davantage au phénomène. À commencer par la Cour suprême, réputée pour son indépendance. Dès l’été 2014, M. Modi tente une réforme constitutionnelle visant à changer le mode de désignation des juges, jusque-là sélectionnés par leurs pairs réunis en un collegium, une forme de cooptation qui déplaisait à toute la classe politique. Si la Cour suprême a finalement déclaré ce projet inconstitutionnel, M. Modi est tout de même parvenu à ses fins, son gouvernement ayant pris le parti de ne pas nommer les juges qui ne lui conviennent pas parmi ceux sélectionnés. Plutôt que de voir son fonctionnement entravé de la sorte, la Cour s’est résignée à ne proposer que des candidats susceptibles de plaire au pouvoir.

La société connaît la même mise au pas, notamment l’enseignement supérieur, alors que l’Inde était connue pour sa créativité et sa vitalité



DHRUVI ACHARYA. – « Mines - Before and After, Places I loved » (Mines - Avant et après, endroits que j’aimais), 2023

intellectuelle. Les universités publiques subissent le diktat de présidents systématiquement choisis parmi les membres ou sympathisants de la mouvance nationaliste hindoue. Les bailleurs de fonds des établissements privés – pour la plupart issus des milieux d’affaires – font l’objet de pressions, qu’ils répercutent sur les universitaires. Un industriel ne peut en effet se permettre de s’aliéner le pouvoir.

Mille et une manœuvres ont permis de décimer l’opposition. Les plus communes prennent la forme d’un redressement fiscal ou d’une enquête de police et sont menées sous divers prétextes afin d’intimider les membres du Parti du Congrès ou de formations régionales. L’objectif ? Inciter les opposants à désertir leur famille politique pour rejoindre le BJP, ce qui peut également impliquer l’octroi d’un portefeuille ministériel ou d’une autre sinécure si la prise le justifie. Les opposants qui refusent les conduire en prison (comme en témoigne l’arrestation du chef du gouvernement de l’État de Delhi), ou bien le gel des comptes bancaires de leurs formations, ce qui vient d’arriver au Parti du Congrès.

Malgré l’autoritarisme du gouvernement de M. Modi, l’élection demeure le mode de désignation des responsables politiques. Ce qui présente deux avantages majeurs. Premièrement, l’organisation de scrutins permet de prétendre au statut de démocratie, « la plus grande du monde », disent les dirigeants occidentaux. Deuxièmement, M. Modi fait le pari de l’élection parce que sa légitimité en procède : le mandat du peuple l’autoriserait à affaiblir les autres centres du pouvoir. En particulier ceux garants de l’État de droit. Comment l’appareil judiciaire, par exemple, pourrait-il oser se dresser contre celui qui *est* le peuple ? La légitimité prévaut ici sur la légalité.

Mais le risque que M. Modi prend en se soumettant au jeu électoral est calculé. D’abord parce que les institutions encadrant le processus ont perdu de leur superbe. La Commission électorale, qui a compliqué la vie de bien des premiers ministres par le passé, se montre docile depuis que les fonctionnaires qui la dirigent subissent les mêmes pressions que les opposants politiques. Plus personne n’imagine par exemple la mise à

Les paysans ont repris la lutte qu’ils avaient conduite il y a quatre ans contre la libéralisation du secteur agricole. En dépit de leur victoire à l’époque, la colère n’est jamais retombée dans le grenier à blé du pays.

PAR CÔME BASTIN *

Des cerfs-volants contre des drones. Les premiers tentent de repousser les seconds, et de les empêcher de déverser leurs nuages de gaz lacrymogènes sur la foule. Des milliers d’agriculteurs font face à un immense déploiement policier chargé de leur barrer l’entrée de la ville, coûte que coûte. Ingéniosité et détermination des manifestants. La scène se déroule mi-février, aux portes de la capitale New Delhi. C’est le retour des manifestations paysannes. En 2020 et en 2021, elles avaient submergé le pays ; jamais l’Inde contemporaine n’avait connu un tel mouvement social(1). La reprise de la contestation pourrait former une épine dans le pied du premier ministre Narendra Modi et compliquer sa campagne électorale dans le cadre des législatives du printemps 2024.

Il y a quatre ans, les paysans du Pendjab indien se soulèvent pour s’opposer à la libéralisation du secteur agricole, dont l’une des conséquences aurait été la liquidation des tarifs minimaux d’achat garantis par l’État pour le blé et le riz. Ils sont ensuite rejoints par des fermiers en provenance de tout le pays, notamment d’Uttar Pradesh et d’Haryana, des bastions du Bharatiya Janata Party (Parti du peuple indien, BJP) de M. Modi. Ensemble, ils encerclent bientôt New Delhi. Ni le froid hivernal, ni le coronavirus, ni les matraques de la police ne parviennent à leur faire rebrousser chemin. Peu à peu, la marée humaine place la capitale en état de siège : elle inaugure à l’entrée de la ville une « *république autonome* », qu’elle se charge d’organiser et d’approvisionner en nourriture.



DHRUVI ACHARYA. – « Mines - once there was blue » (Mines - il était une fois le bleu), 2023

Colère paysanne,

2014 – ou l’abandon des poursuites judiciaires dont beaucoup de paysans font l’objet, ainsi que des mesures d’accompagnement des exploitations surendettées.

Adeptes de la manière forte et peu disposés à concéder des défaites, M. Modi finit néanmoins par plier à la fin de l’année 2021. Il suspend son projet de libéralisation du secteur, dans l’espoir de voir les rassemblements géants se disperser. Pari gagné : au cours du mois de novembre, les paysans retournent dans leurs campagnes. Mais, malgré le retrait des *farm bills* (projets de lois agricoles) portés par M. Modi en 2019, le feu couve toujours sous la cendre. Et, du point de vue des manifestants, 2024 constitue un « acte deux » de la contestation.

TAPIS ET DRAPEAUX COLORÉS POUR BLOQUER LES TRAINS

M. Modi a vite perçu la menace qui pourrait peser sur sa réélection annoncée. Il met donc tout en œuvre pour éviter un nouveau siège de la capitale. Le mouvement se concentre à la frontière entre le Pendjab et l’État de l’Haryana, qui fait figure de rempart « protégé » New Delhi des mutins. Mais le premier ministre ne peut se permettre une répression policière trop brutale. L’ensemble des familles politiques respecte la figure de l’agriculteur. Il faut par ailleurs éviter que la fraction indécise de l’électorat, qui n’appartient ni aux partisans du BJP, ni à ses opposants, trouve dans l’événement prétexte à souhaiter le chasser du pouvoir. Manœuvrer sans se départir de son image d’« homme fort » : tout un équilibre...

Le gouvernement tente donc d’abord de présenter les agriculteurs du Pendjab comme des « *indépendantistes* », parfois même des « *terroristes* », pour les décrédibiliser aux yeux de l’opinion. La plupart ne sont en effet pas

*Journaliste.

idée de la démocratie



l'amende d'un leader du BJP parce qu'il aurait recouru à des arguments religieux dans le cadre de sa campagne. C'est pourtant illégal.

M. Modi peut par ailleurs compter sur une puissance financière incomparable lors des campagnes. Le BJP aurait ainsi dépensé presque 3 milliards d'euros en 2019, soit environ autant que l'ensemble des autres partis. Pour atteindre ces sommets, le gouvernement de M. Modi a fait voter en 2017 une loi instaurant un dispositif garantissant l'anonymat des donateurs, les *electoral bonds* («bons électoraux»). En 2024, la Cour suprême a déclaré cette pratique inconstitutionnelle – une décision hostile au pouvoir comme la Cour n'en avait pas prise depuis 2015 mais dont l'effet ne se manifesterait pas avant les prochaines élections. Le BJP bénéficierait toujours de bien d'autres canaux de financement privé – sans parler des ponctions considérables que le gouvernement opère sur le secteur public pour financer ses campagnes.

Au sein du secteur privé, l'argent provient d'une poignée d'hommes d'affaires qui jouissent du statut d'oligarques (*lire l'article de Camille*

Auvray pages 16 et 17). Ils aident le pouvoir en le finançant, contre d'innombrables prébendes, et à travers les médias dont ils prennent peu à peu le contrôle. En 2022, la dernière chaîne de télévision grand public qui osait encore se montrer critique à l'égard de M. Modi, New Delhi Television (NDTV), est passée sous la coupe de M. Gautam Adani. Des journalistes jouissant d'une popularité exceptionnelle l'ont quittée dès lors qu'elle devenait la voix de son maître. Les chaînes de télévision et les groupes de presse sombrent dans l'autocensure dès les premières pressions, de façon à éviter les descentes d'agents du fisc ou de la police.

LES « VIGILANTES », GARANTS DE L'ORDRE DANS LA RUE

Le pouvoir s'appuie sur un réseau de militants disciplinés car formés au sein du RSS. Leur tâche principale consiste à exercer une forme de police culturelle sur le terrain. La cible privilégiée de ces *vigilantes* : les musulmans, que l'on empêche de fréquenter de jeunes hindoues sur les campus ou dans la rue au nom de la lutte contre le *love jihad* (une stratégie qui viserait, pour les musulmans, à séduire les femmes hindoues pour les inciter à se convertir afin de les épouser); que l'on s'efforce de (re)convertir à l'hindouisme; que l'on empêche de s'installer dans des quartiers mixtes – d'où leur ghettoïsation croissante; que l'on pourchasse sur les autoroutes du nord de l'Inde lorsqu'ils sont soupçonnés de conduire des vaches (animaux sacrés de l'hindouisme) à l'abattoir... Toutes ces pratiques se terminant parfois par des lynchages d'une violence inouïe, filmés et diffusés via les réseaux sociaux.

Encadrés par le mouvement nationaliste hindou, ces militants travaillent de concert avec le parti-État qui devient le BJP. Le vigilantisme offre ainsi au pouvoir une profondeur sociétale inédite : le maintien de l'ordre (culturel) est garanti par ces troupes auxquelles il ne manque que l'uniforme et qui servent de relais à ceux qui en portent un.

Cette transformation de la sphère publique amène à s'interroger sur les effets que pourrait avoir une éventuelle alternance : élue, l'opposition pourrait changer les lois votées par le BJP, mais comment éviter que ceux qui se présentent comme les défenseurs de l'hindouisme continuent de faire la police dans la rue? La primauté de ce qui est légitime sur ce qui est légal pourrait demeurer la règle si la majorité hindoue restait attachée aux dogmes que le BJP a érigés en impératifs.

CHRISTOPHE JAFFRELOT.

acte deux

hindous mais de confession sikhe. Or, parmi les sikhs, une minorité réclame plus d'autonomie, voire l'indépendance, depuis des décennies. La ruse ne prend pas.

Malgré les calomnies, un mort, treize blessés et des centaines d'arrestations, les manifestants tiennent. Début mars, ils bloquent de nombreuses lignes ferroviaires dans le Pendjab, ce qui conduit à l'annulation de dizaines de trains. « *Cela ne nous plaît pas particulièrement de rester assis sur les rails, mais c'est le seul moyen de nous faire entendre quand le gouvernement ferme les yeux sur nos revendications* », explique alors M. Sarwan Singh Pandher, secrétaire général du comité Punjab Kisan Mazdoor Sangharsh (*Indian Express*, 11 mars 2024).

En réalité, depuis 2021 et le report de la réforme, la colère n'est pas retombée dans le Pendjab, qui compte les plus grandes exploitations et des fermiers un peu plus aisés que dans le reste du pays. La situation de cet État illustre également l'impasse écologique et économique dans laquelle le modèle agricole indien a engagé le pays. En septembre dernier, les blocages de lignes reprennent autour de la grande ville d'Amritsar. À l'appel de M. Kanwar Daleep, président du syndicat agricole Kisan Marzoor, une centaine de paysans sikhs, reconnaissables à leur barbe et à leur turban, déploient tapis et drapeaux colorés sur les rails qui relient la ville à New Delhi.

FAIRE DE LA QUESTION AGRICOLE UNE QUESTION POLITIQUE

« *La situation des agriculteurs a atteint un point de rupture, nous explique M. Daleep. Dans le Pendjab, les paysans sont prisonniers de la monoculture du blé et du riz qui épuise les nappes phréatiques.* » Il le confirme : le combat entamé en 2021 n'est pas terminé. D'autant moins que, outre les revendications ignorées par le pouvoir, le projet rejeté par la porte pourrait être réintroduit par la fenêtre : « *Nous sommes beaucoup à redouter que la libéralisation revienne sous une autre forme si nous baissons la garde. Et il faut étendre les prix minimaux à d'autres cultures que le blé et le riz pour que nous puissions procéder à la régénération des sols épuisés par la monoculture.* »

Dégât sur la santé, surendettement, saccage de l'environnement... La nécessité d'en finir avec le productivisme fait désormais consensus parmi les paysans. Au Pendjab, on observe un timide passage à l'agriculture bio-



DHRUVI ACHARYA. – « Rogue Cells 1 » (Cellules voyous 1), 2023

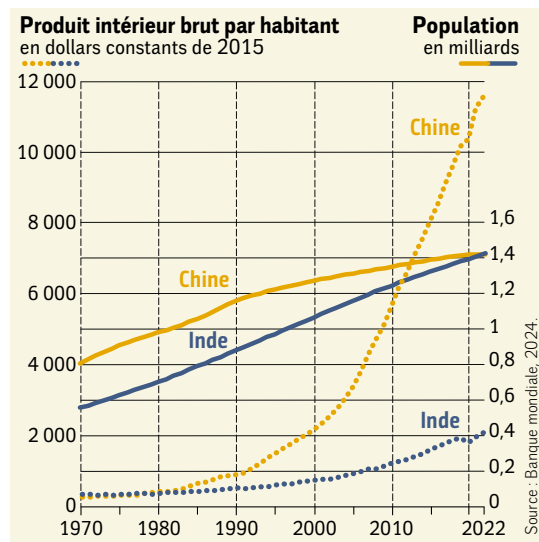
logique, porté par des organisations non gouvernementales (ONG), comme la Kheti Virasat Mission. « *Où faire pousser? Quelles graines acheter? Avec quels intrants les arroser? Tout cela est décidé par le marché, qui en tire les bénéfices* », regrette son président Umendra Dutt. Il recommande « *de passer d'une agriculture centrée sur les semences à une agriculture centrée sur les sols et d'introduire de nouvelles espèces comme le millet* ».

Pour M. Rajinder Singh, porte-parole du syndicat Kirti Kazan, qui soutient les plus petits propriétaires terriens ou les ouvriers les plus pauvres, il n'y a pas d'autre solution que de faire de la question agricole une question politique, et de la porter à l'échelon national. « *Sans cela la transition restera extrêmement lente, juge-t-il. Lorsqu'un agriculteur passe au bio ou même diversifie simplement sa production, elle baisse pendant plusieurs années. Pour changer de modèle, il faut donc l'accompagner financièrement.* »

En février 2024, son syndicat et lui ont rejoint les manifestants, pour encercler New Delhi.

CÔME BASTIN.

(1) Lire Joël Cabalion et Delphine Thivet, « Révolte sans précédent des paysans indiens », *Le Monde diplomatique*, février 2021.



Vertige

Population indienne : 1 417 000 000 habitants

Population de la métropole Mumbai (Bombay) : 21 700 000 habitants

Part de la population rurale : 64 %

Espérance de vie : 67 ans

Produit intérieur brut (PIB) : 3 420 milliards de dollars (environ 3 146 milliards d'euros)

Rang mondial en parité de pouvoir d'achat : 3^e

Part du secteur informel dans la population active : 80 %

Salaire moyen en Uttar Pradesh (le plus élevé) : 20 730 roupies (soit environ 230 euros) par mois

Salaire moyen au Sikkim (le plus faible) : 15 130 roupies (soit environ 168 euros) par mois

Fortune de M. Mukesh Ambani, l'homme le plus riche du pays : 117,5 milliards de dollars (environ 108 milliards d'euros). Il occupe le neuvième rang mondial.

Nombre de langues et dialectes parlés en Inde : 780, dont 22 officiels

Nombre de systèmes d'écriture : 25, dont 14 officiels

Sources : Banque mondiale, NEXT IAS, Forbes, Organisation des Nations unies (ONU), People's Linguistic Survey of India.

Ambani, le sens des affaires

C'est l'histoire d'un milliardaire auquel on demande comment il a fait fortune... « *Un jour, quand j'étais jeune, j'ai préparé un pain. J'en ai vendu la moitié, et avec l'argent que j'ai gagné, j'en ai préparé deux autres. Cette fois-ci, j'ai pu en vendre un entier, et avec l'argent, j'en ai préparé quatre autres. Et ainsi de suite... Jusqu'à ce que j'hérite de la fortune de mon père.* »

Ce milliardaire, ce pourrait être M. Mukesh Ambani, l'homme le plus riche d'Asie. Sauf que M. Ambani n'a jamais vendu de pains. Avant d'hériter de son père, Dhirubhai, plus de 36 milliards d'euros, il travaillait dans la société que ce dernier avait fondée : Reliance Industries.

Certes, Dhirubhai s'est, lui, construit tout seul : né pauvre, devenu assistant pompiste, il est parvenu à créer un conglomérat parmi les plus importants du pays, présent dans le secteur pétrolier, la santé, la construction, la distribution, les médias ou encore les télécommunications. Mais le « sens des affaires » de M. Ambani père a surtout été de profiter de la transformation de l'économie après 1991. Présentée comme une forme de modernisation libérale, l'opération se traduira par une vampirisation privée des richesses nationales.

« *Des actifs d'une valeur se chiffrant en milliards de dollars dans des secteurs comme ceux des télécommunications ou des mines sont alors pratiquement offerts à des proches du pouvoir, relate le journaliste James Crabtree. Des pots-de-vin colossaux permettent à de grands groupes d'acquiescer des terrains, de contourner les réglementations environnementales, d'emporter des appels d'offres publics.* » Les scandales succèdent aux scandales. Mais M. Ambani père n'est jamais inquiété. Si, en Inde comme ailleurs, les campagnes politiques coûtent de plus en plus cher, les financer reste un moyen éprouvé de se faire des obligés.

Avant 1991, seuls deux Indiens figuraient dans les listes des milliardaires du magazine américain *Forbes*. En 2023, le pays en comptait cent soixante-neuf. M. Ambani vit dans un immeuble privé de vingt-sept étages, d'une surface au sol égale aux deux tiers de celle du château de Versailles. La construction de l'édifice aurait coûté près de 1 milliard d'euros.

« *Je me demande ce qui peut pousser quelqu'un à faire ça,* s'interrogeait M. Ratan Tata, en 2011, dans le *Times*, en ajoutant : *C'est précisément le genre de chose qui conduit aux révolutions.* »

RENAUD LAMBERT.



DHRUVI ACHARYA. – « Moustache », 2023

Domination coloniale, mode d’emploi

Dans son polar historique L’Attaque du Calcutta-Darjeeling (Liana Levi, 2019), le romancier Abir Mukherjee sonde la société coloniale indienne au lendemain de la première guerre mondiale. L’agitation indépendantiste provoque alors une réaction musclée des forces armées de Sa Majesté. Avec cynisme, un négociant venu de Londres expose son analyse de la situation à un officier de police.

Si vous voulez mon avis, les indigènes violents ne sont pas les pires. Le vrai danger ce sont ceux qui prêchent la non-violence. Ils peuvent bien l’appeler « non-coopération pacifique », il s’agit en réalité de guerre économique. Le boycott du tissu anglais par exemple. Il est désastreux pour la profession. (...) Et ça n’arrive pas qu’ici au Bengale, mais partout dans le pays. Et le pire c’est que nous ne pouvons rien y faire. (...) En tant que marchand de textile je peux vous assurer que je n’ai pas la moindre sympathie pour eux [les indépendantistes]. En tant qu’Irlandais, en revanche... (...) Savez-vous combien il y a de Britanniques en Inde, capitaine? (...) Cent cinquante mille. Pas plus. Et savez-vous combien il y a d’Indiens? Je vais vous le dire, trois cents millions. Et comment croyez-vous que cent cinquante mille Britanniques tiennent sous leur coupe trois cents millions d’Indiens? (...) La supériorité morale. Pour qu’un si petit nombre en domine un aussi grand, il faut que les dominants projettent une aura de supériorité sur les dominés. Pas seulement une supériorité physique ou militaire mais aussi morale. Plus important encore, il faut que de leur côté leurs sujets se croient inférieurs; que c’est pour leur bien qu’ils ont besoin d’être dominés. Il semble que tout ce que nous avons accompli depuis la bataille de Plassey [1757, acte fondateur de la domination britannique en Inde] ait eu pour objectif de maintenir les indigènes à leur place en les persuadant qu’ils ont besoin que nous les guidions et les éduquions. Leur culture doit être présentée comme barbare, leur religion fondée sur de faux dieux, même leur architecture doit être inférieure à la nôtre.

La volonté des États-Unis de limiter les échanges commerciaux avec la Chine présente une difficulté considérable pour les multinationales, dont les modèles économiques ont longtemps accordé une place centrale au géant asiatique. Suffirait-il pour elles de déménager en Inde ?

PAR BÉNÉDICTE MANIER *

EN décembre 2023, les autorités indiennes annoncent que l’entreprise taïwanaise Foxconn – le principal producteur des iPhone d’Apple – ajoute 1,67 milliard de dollars (1,53 milliard d’euros) à son investissement initial de 600 millions de dollars dans une usine à Bangalore, au cœur de la Silicon Valley indienne. La nouvelle fait l’effet d’une petite bombe. Le premier ministre Narendra Modi serait-il en train de réussir à faire de son pays le nouveau « centre mondial de fabrication de systèmes électroniques », comme il aime à le répéter ?

À n’en pas douter, New Delhi profite d’un grand mouvement de *de-risking*, une stratégie dont le volet économique incite les entreprises à limiter leur exposition au « risque » chinois et dont le volet géopolitique

* Journaliste.



DHRUVI ACHARYA. – « Bite » (Morsure), 2023

prétend entraver l’ascension de l’empire du Milieu. À en croire les médias, toutes les conditions seraient réunies pour un « grand remplacement » asiatique. L’Inde est devenue la troisième économie mondiale (mesurée en parité de pouvoir d’achat) en 2022, dépassant l’ancien colonisateur britannique. Elle affiche la croissance la plus rapide de la planète : après 6,7 % en 2023, le Fonds monétaire international (FMI) prévoit 6,5 % pour 2024, contre 4,6 % pour la Chine (1). Pour beaucoup, le décollage d’une fusée indienne vers la Lune, en août 2023, a constitué une métaphore de l’en- vol du pays. Mais, si l’idée de l’Inde nouveau « nouvel atelier du monde » envire chancelleries et rédactions, sa situation réelle invite à la prudence.

L’Inde est devenue en 2023 le pays le plus peuplé de la planète, avec près de 1,42 milliard d’habitants. Elle dispose de la plus importante population active : 970 millions de personnes, plus d’un milliard en 2030, avec une hausse attendue jusqu’en 2050, selon l’Organisation des Nations unies (ONU). L’Inde est également un pays jeune : 40 % des Indiens ont moins de 25 ans et l’âge médian s’établit à 28 ans, contre 39 ans en Chine. Plus de dix millions de personnes arrivent chaque année sur le marché du travail : a priori, une aubaine pour les investisseurs étrangers.

HUIT INDIENS SUR DIX TRAVAILLENT DANS LE SECTEUR INFORMEL

Une bonne part de la main-d’œuvre indienne souffre toutefois d’un impor- tant déficit de formation. Des millions d’écoliers, surtout ruraux, sortent du système scolaire sans qualification, tandis que l’enseignement technique a pris du retard (2). Avec plus de jeunes que la Chine, l’Inde en forme moins en sciences, technologie, ingénierie et mathématiques : 2,55 millions de diplômés en 2020 pour New Delhi, contre 3,57 millions pour Pékin (3). Plus problématique encore, plus de 80 % des ingénieurs indiens n’ont pas les qualifications qu’attendent les entreprises (4). Foxconn a ainsi dû demander l’autorisation de faire appel à quatorze de ses sous-traitants chinois pour ses sites indiens (5). Enfin, selon la Banque mondiale, l’Inde affiche des taux d’analphabétisme et de sous-alimentation considérables : respectivement 24 % et 17 %, contre 3 % en Chine pour chacun des indicateurs.

Côté industrie, la politique volontariste du « Make in India » (« Fabri- quez en Inde ») lancée par M. Modi dès son arrivée au pouvoir en 2014 n’a pas porté ses fruits. Elle visait à hisser l’industrie manufacturière à 25 % du produit intérieur brut (PIB) et à créer 100 millions d’emplois d’ici à 2022. Or le secteur stagne toujours autour de 15 % du PIB et, s’il employait 51 millions d’Indiens en 2016-2017, ses effectifs ont fondu pour atteindre

(1) « Mise à jour des perspectives de l’économie mondiale », Fonds monétaire interna- tional (FMI), Washington, DC, janvier 2024.

(2) Santosh Mehrotra, « Technical & vocational education and training in India : Lacking vision, strategy and coherence », *CSE Working Papers*, n° 37, Azim Premji University, Ban- galore, février 2021.

(3) Brendan Oliss, Cole McFaul et Jaret C. Riddick, « The global distribution of STEM graduates : Which countries lead the way ? », université de Georgetown, 27 novembre 2023.

(4) « 80 % of Indian engineers not fit for jobs, says survey », 25 mars 2019, www.businessday.in

(5) François Miguet, « La troisième économie mondiale en 2030 », *Le Point*, Paris, 21-28 décembre 2023.

Vitrine du pays, les grandes fortunes illustrent peut-être moins la réussite « à l’indienne » que les connivences « à la Modi ».

PAR CAMILLE AUVRAY *

AU lendemain de sa victoire aux élections générales de 2014, M. Narendra Modi se montre à bord d’un jet privé : celui de l’homme d’affaires Gautam Adani, l’une des premières fortunes indiennes. D’un côté de la carlingue, du safran, du blanc, du vert ; de l’autre, les couleurs des entreprises du groupe Adani. Si les noces du pou- voir et de l’argent s’observent un peu partout dans le monde, le lien entre ces deux hommes – figures respectives du suprémacisme hin- dou et de l’enrichissement effréné – frappe, depuis vingt ans, par sa solidité. Il témoigne du succès d’un capitalisme de connivence inédit dans l’histoire de l’Inde.

M. Adani quitte le Gujarat pour Bombay (Mumbai) à l’âge de 18 ans, sans diplôme. Il travaille d’abord dans l’industrie du diamant, pour laquelle il trie des pierres. Un an plus tard, il revient chez lui et aide son frère à lancer une entreprise de films plastiques. Leur affaire se développe tant qu’ils doivent s’approvisionner en matières premières à l’étranger. En 1988, le duo fonde Adani Exports, et se diversifie : stockage de produits alimentaires, production d’énergie, cimenterie, sidérurgie. Dix ans plus tard, M. Adani pose les bases de son empire au bord de la mer d’Arabie, sur un terrain de près de 3 600 hectares composé en partie de forêts et de pâturages : le port privé de Mundra.

Entre MM. Modi et Adani, tout commence en 2002, au lende- main du pogrom perpétré au Gujarat qui fait deux mille victimes, musulmanes pour la plupart, tuées par des fanatiques hindous avec la complicité de M. Modi, alors ministre en chef de l’État. Au sein de la Confédération de l’industrie indienne, des voix demandent alors sa démission. D’autres décident au contraire de le soutenir et fondent une nouvelle organisation : Resurgent Group of Gujarat (RGG). M. Adani, tout juste 40 ans à l’époque, en devient le chef de file. En 2003, lors de la première édition du salon d’investisse-

ment Vibrant Gujarat (« Un Gujarat qui rayonne »), l’ambitieux se fait remarquer : il promet au premier ministre 15 milliards de roupies d’investissement (environ 167 millions d’euros). Ce qui lui vaut un premier renvoi d’ascenseur : l’agrandissement de Mundra, devenu depuis le plus grand port privé d’Inde. Selon *Forbes India*, qui a éplu- ché les contrats originaux, les baux sont « parfois au prix de 1 cent de dollar le mètre carré (le lot le plus cher atteignant 45 cents le mètre carré), qu’[Adani] sous-loue à d’autres entreprises pour des loyers de 11 dollars le mètre carré (1) ».

Le Gujarat avait déjà mis en place les politiques les plus favorables au secteur privé de tout le pays avant l’arrivée de M. Modi. Ce dernier approfondit les avantages consentis au cours de son mandat (2001 à 2014). Il systématise les espaces économiques spéciaux offrant aux industriels des terres agricoles qui deviennent des territoires d’except-

tion échappant à l’impôt, aux règles environnementales et au droit du travail. Prendre des libertés avec les procédures devient la norme : en 2008, le ministre en chef propose un terrain clés en main au grand patron Ratan Tata pour l’usine de voitures que ce dernier vient de renoncer à construire au Bengale-Occidental à cause de mobilisa- tions paysannes. Un texto où figure un seul mot, *suswagatam* (« bien- venue »), vaut autorisation. « Narendra Modi est une personne avec qui il est extrêmement facile de traiter, très informel, accommodant et agréable, mais aussi compétent », confie M. Tata, qui sait manifes- ter sa reconnaissance (2).

(1) Cité par Christophe Jaffrelot, « Le capitalisme de connivence en Inde sous Narendra Modi », *Les Études du CERI*, n° 237, Paris, septembre 2018.

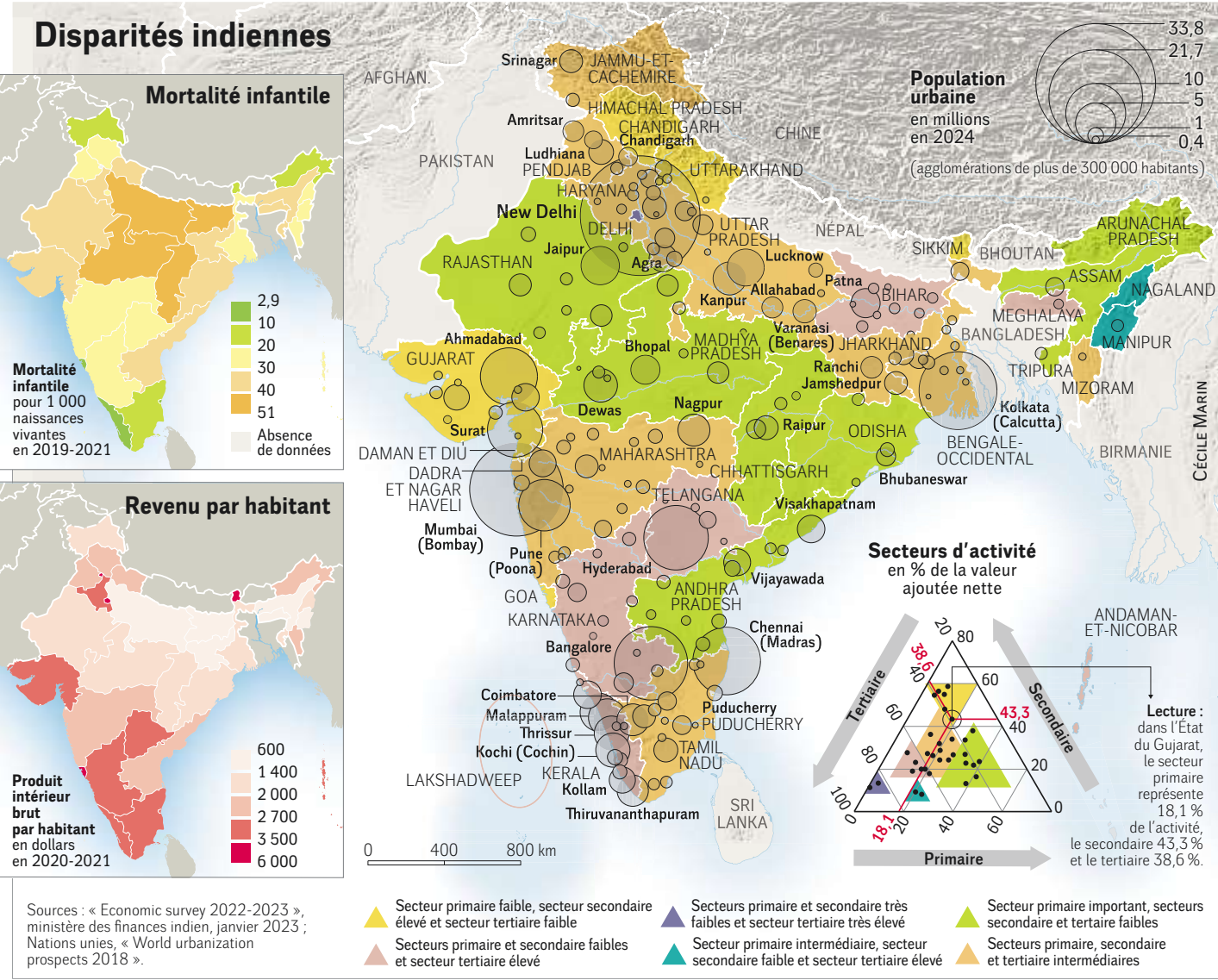
(2) *Ibid.*



DHRUVI ACHARYA. – « Mines - Breathe » (Mines - Respire), 2023

* Journaliste.

atelier du monde » ?



35,6 millions en 2023 (6). Un chiffre extrêmement bas qui s’explique par le fait que 80 % des actifs se trouvent dans le secteur informel.

L’Inde s’évertue à séduire les investisseurs, notamment à travers les avantages offerts au sein des zones économiques spéciales (ZES) et des zones nationales d’investissement et de fabrication (NIMZ), qui offrent des infrastructures de transport performantes et des procédures d’installation simplifiées aux entreprises. Les ZES accordent en outre des avantages fiscaux pour l’exportation (exonération de taxes durant cinq ans, puis taux réduit à 50 % pour les cinq années suivantes) et les NIMZ un assouplissement des lois sur le travail et l’environnement. New Delhi a par ailleurs simplifié les procédures pour les investissements directs étrangers (IDE) : le pays vante désormais la numérisation rapide de ses ser-

vices et l’élimination de quelque 39 000 réglementations pour faire sauter les verrous bureaucratiques et dérouler le tapis rouge aux entreprises. Au niveau local, les autorités rivalisent pour attirer les sociétés : prêts à taux réduits, tarifs spéciaux sur l’électricité ou subventions à l’achat de terrains.

Mais les résultats déçoivent. Bien qu’élevé, l’investissement intérieur (celui des agents économiques nationaux) décline : il s’établissait à 39 % du PIB en 2012, contre une moyenne de 31 % entre 2015 et 2020, selon M. Rajiv Kumar, vice-président du NITI Aayog, le groupe de réflexion du gouvernement (7). La moitié provenait du monde des affaires, un tiers des Indiens eux-mêmes (investissements immobiliers, création de très petites, petites et moyennes entreprises) et 12 à 13 % du secteur public. De leur côté, les IDE progressent et l’Inde en est le huitième bénéficiaire

mondial, selon la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced) (8). Mais les 49 milliards de dollars qu’elle a reçus en 2022 restent modestes au regard des sommes captées par d’autres grandes économies : 285 milliards pour les États-Unis, 189 milliards pour la Chine (près de quatre fois plus), 86 milliards pour le Brésil...

Fin 2021, le ministre du commerce et de l’industrie Piyush Goyal indiquait au Parlement que l’Inde comptait près de 12 500 filiales d’entreprises étrangères et que 10 700 s’étaient implantées de 2014 à 2021. Mais 2 700 avaient quitté le pays, dont Ford, General Motors, Holcim (ciment), Harley Davidson ou les distributeurs Carrefour et Metro (9). Si l’épidémie de Covid-19 explique une partie de ces départs, d’autres trouvent leur explication dans le fait que les sociétés n’ont pas identifié les débouchés intérieurs espérés et se sont heurtées à un climat peu favorable : lourdeurs bureaucratiques, réglementations fluctuantes, difficultés d’acquérir des terrains, corruption et... barrières douanières. En effet, le pays affiche des tarifs douaniers sur les importations de 18,1 % en moyenne, contre 7,5 %, pour la Chine (10).

L’Inde doit par ailleurs améliorer ses infrastructures. En 2020, le patronat indien déplorait des coûts plus élevés qu’en Chine ou en Thaïlande, en raison d’un réseau routier mal entretenu et d’une chaîne logistique manquant d’organisation et d’entrepôts modernes (11). New Delhi tente de rattraper ce retard par la création de « couloirs industriels », la modernisation des chemins de fer et la construction d’autoroutes reliant les grandes villes. Mais certaines infrastructures souffrent des violentes intempéries dues au réchauffement climatique. Au printemps 2023, deux vagues d’inondations ont détruit des ponts, des digues, plusieurs tronçons d’autoroutes et plus de 100 kilomètres de voies ferrées dans le Nord. Sans compter que les coupures d’électricité restent fréquentes, même si New Delhi construit des centrales solaires et augmente la production de charbon afin d’alimenter ses centrales thermiques.

Enfin, l’Inde peut se prévaloir d’un « coût du travail » inférieur à celui d’autres pays asiatiques : 2 500 dollars environ pour le salaire annuel d’un opérateur de machines, contre 15 000 dollars en Chine, 10 000 dollars en Thaïlande et 5 000 dollars au Vietnam, selon le Reshoring Institute (12). Toutefois, tempère ce think tank américain, si l’on prend en compte l’ensemble des coûts pour l’entreprise – infrastructures, logistique, droits de douane, productivité et qualité de la production –, la Chine conserve l’avantage.

BÉNÉDICTE MANIER.

(6) Udit Mishra, « ExplainSpeaking : Why Indian manufacturing’s productivity growth is plummeting and what can be done », *The Indian Express*, Noida, 12 juillet 2023.

(7) Rajiv Kumar et Nikhil Gupta, « India’s investment rate declines to 31 % of GDP from 39 % peak », 16 septembre 2022, <https://economictimes.indiatimes.com>

(8) « Foreign direct investment », Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement, <https://hbs.unctad.org>

(9) Kirtika Suneja, « 2,783 foreign companies shut India operations since 2014 : Govt to Parliament », 8 décembre 2021, <https://economictimes.indiatimes.com>

(10) « Profils tarifaires dans le monde 2023 », Organisation mondiale du commerce, www.wto.org

(11) « Reimagining India’s supply chain », Confederation of Indian Industry (CII), Arthur D. Little, décembre 2020, www.adlittle.com

(12) Rosemary Coates, Michael Gherman et Rafael Ferraz, « Global labor rate comparisons. The impact on manufacturing location decisions and reshoring », The Reshoring Institute, septembre 2022, <https://reshoringinstitute.org>

du premier ministre indien

Au Gujarat plus qu’ailleurs encore à l’époque, l’argent public sert à faire des cadeaux. En 2013, le gouvernement de l’État aurait acheté de l’électricité au groupe Adani à un prix anormalement élevé, rapporte le Comptroller and Auditor General (CAG, l’équivalent fédéral de la Cour des comptes). En quelques années, M. Modi échafaude un modèle de développement fondé sur les mégaprojets, au détriment des petites et moyennes entreprises (PME). Les avantages fiscaux consentis à leurs promoteurs siphonnent les deniers publics et étranglent les dépenses sociales.

De manière générale, au cours des années 1990, la relation entre élites politiques et économiques bascule en Inde. Loin du capitalisme d’État des décennies ayant suivi l’indépendance (1947), qui soumettait les grandes familles d’industriels aux arbitrages du Plan, émerge un autre modèle, fondé sur la disqualification de l’État. Les partenariats public-privé (PPP), qui se multiplient à partir des années 2000, traduisent l’emprise progressive du patronat sur les élites politiques, moyennant de juteux dessous-de-table. La plupart des groupes indiens (ceux des frères Mukesh et Anil Ambani, mais également le premier opérateur en téléphonie mobile Bharti Enterprises, ou les conglomérats miniers Jindal Steel & Power et Vedanta) font fortune en négociant des contrats dans les grands secteurs des télécoms, de l’immobilier, des ressources énergétiques, et en profitant des lignes de crédit docilement accordées par des banques publiques dont les directeurs sont nommés par le pouvoir. Le rapport « House of debt » publié en 2012 par Credit Suisse montre ainsi que les banques indiennes ont vu leurs prêts à destination d’une dizaine de conglomérats exploser de 2008 à 2012, cependant que leur propre dette quintuplait (3). « *Trop de gros emprunteurs insistent sur leur droit sacré à être soutenus alors qu’ils refusent de rembourser leurs emprunts, déplorait en 2014 M. Raghuram Rajan, alors directeur de la banque centrale indienne. Ils menacent de faire faillite jusqu’à ce que les banques fassent les concessions nécessaires pour les maintenir en vie* (4)... » Pour l’historien marxiste Jairus Banaji, « *il faut faire le jour sur cette gouvernance, dans laquelle les banques publiques garantissent la dette du capital, angle mort du capitalisme de connivence* (5) ».

Les hommes d’affaires sont par ailleurs de plus en plus nombreux à siéger dans l’Hémicycle. En 1998, les députés exerçant une profession dans le commerce ou l’industrie représentaient 14,5 % de la Lok Sabha (la Chambre basse du Parlement), contre 28,4 % aujourd’hui. « *Ces politiciens-entrepreneurs mettent leurs fonctions législatives au service de leurs intérêts économiques* », constate la chercheuse Aseema Sinha (6). Le « baron de la bière » Vijay Mallya, par exemple, a profité de sa participation à plusieurs commissions en tant que député pour lancer, en 2005, sa compagnie aérienne Kingfisher (qui a depuis fait faillite).

En l’absence de subventions publiques, les entreprises financent également les formations politiques et les campagnes électorales. Le Parti du Congrès (qui domina longtemps la vie politique après l’indépendance) a ainsi été biberonné par ses amis du monde des affaires, qui financeront la victoire d’une quarantaine de députés à la fin des années 1960. Cette « *politique de la mallette* », selon l’expression du chercheur Stanley A. Kochanek (7), a été facilitée par des bons électoraux qui permettaient aux donateurs, indiens ou même étrangers, de rester anonymes. Ils viennent d’être interdits par la Cour suprême (*lire l’article pages 1, 14 et 15*).

Si personne ne peut connaître le montant versé, nul ne doute que M. Adani a largement financé la campagne de M. Modi en 2024. Pourquoi aurait-il hésité, puisque cela lui a tant réussi par le passé ? En février 2019, quelques mois avant d’entamer son second mandat, M. Modi modifie la réglementation qui interdisait à son favori l’accès aux six aéroports récemment ouverts à la concurrence. Après avoir surenchéri sur vingt-cinq entreprises, M. Adani rachète l’ensemble des sites. Échange de bons procédés, fin 2022, il s’offre la chaîne de télévision NDTV, l’une des seules qui conservaient encore une ligne éditoriale critique envers M. Modi. Sur les plateaux, le ton change immédiatement.

NOCES DE L’EXPERTISE ET DU CONFLIT D’INTÉRÊTS

En 2019, M. Adani se hisse sur la troisième marche du podium des plus riches du monde, aux côtés de MM. Elon Musk et Jeff Bezos, à la place jusque-là occupée par le Français Bernard Arnault. Il devient le premier Asiatique de l’histoire à atteindre cette position. Mais sa gloire est brève : en janvier 2023, la société américaine Hindenburg accuse son conglomérat d’avoir manipulé le cours de ses actions et utilisé des filiales offshore afin de gonfler artificiellement sa valorisation boursière.

Les révélations font perdre près de 100 milliards de dollars au groupe. Certains espèrent alors la chute de l’empire. En vain. La séquence révélera plutôt l’efficacité des pare-feu déployés par le pouvoir pour protéger l’oligarque. Dans le discours qu’il prononce à la suite du rapport Hindenburg, M. Modi utilise une ligne de défense bien connue : il place sa confiance dans la capacité de ses 1,4 milliard de concitoyens de dénoncer une chasse aux sorcières venue de l’étranger. Pas un mot sur M. Adani. « *Sans doute pense-t-il que le débat ne concerne pas ses électeurs, dont des dizaines de millions sont au chômage, survivent dans une pauvreté extrême et ne*

peuvent donc se figurer ce que 100 milliards de dollars peuvent bien vouloir dire », ironise l’écrivaine Arundhati Roy (8). Le leader de l’opposition Rahul Gandhi affirme qu’il a été exclu du Parlement le mois suivant afin de « *protéger Narendra Modi des questions qu’il aurait posées sur le scandale financier de Gautam Adani* (9) ». Alors que la création d’une commission d’enquête parlementaire est refusée, la Cour suprême nomme un groupe d’experts, dont trois sur six se trouvent en situation de conflit d’intérêts. Sans surprise, le cénacle conclut : « *Pas de preuves évidentes de manipulations des prix dans les titres* » (*Decan Herald*, 18 septembre 2023).

Désormais, les agences de la répression des fraudes sont suspectées de contrôles ciblés sur les concurrents économiques du groupe Adani. « *Pas un hasard, un système* », estime le journaliste et lanceur d’alerte Paranjay Guha Thakurta, qui, avec son collègue Ayush Hoshi, relate le dernier épisode en date : le rachat d’une entreprise à l’été 2023. Deux mois après que le troisième producteur national, Shree Cement, a montré son intérêt pour acquérir son concurrent Sanghi Industries, la répression des fraudes perquisitionne ses vingt-quatre bureaux et usines et l’accuse d’avoir détourné le fisc à hauteur de 2,8 milliards de dollars. L’industriel retire son offre dès juillet. Trois semaines plus tard, Sanghi Industries est racheté par Ambuja Cement, propriété du groupe Adani (10).

CAMILLE AUVRAY.

(3) Ashish Gupta et Prashant Kumar, rapport « House of debt », Credit Suisse, Zurich, 2 août 2012.

(4) Discours de Raghuram Rajan, « Third Dr. Verghese Kurien memorial lecture on Indian economic and financial development », Institute of Rural Management Anand (IRMA), 25 novembre 2014, www.irma.ac.in

(5) Jairus Banaji, « Indian big business », *Phenomenal World*, 20 décembre 2022, www.phenomenalworld.org

(6) Aseema Sinha et Andrew Wyatt, « The spectral presence of business in India’s 2019 election », *Studies in Indian Politics*, vol. 7, n° 2, New Delhi, décembre 2019.

(7) Stanley A. Kochanek, *Business and Politics in India*, University of California Press, Berkeley, 1974.

(8) Arundhati Roy, « Modi’s model is at last revealed for what it is : violent Hindu nationalism underwritten by big business », *The Guardian*, Londres, 18 février 2023.

(9) Barnabé Binctin et Guillaume Vénétiay, « Gautam Adani : magnat du charbon et faux ami écolo de Total en Inde », Observatoire des multinationales, Paris, 13 juillet 2023.

(10) Ayush Joshi et Paranjay Guha Thakurta, « Are law-enforcement agencies assisting Adani Group takeovers ? », 22 septembre 2023, www.paranjay.in

Lire sur notre site l’article de Cléa Chakraverty, « Dans les séries indiennes, une émancipation sous condition » www.monde-diplomatique.fr/66734

ENCORE PLUS DE BITUME

marchand de sable

tiques, à la fois nœud des flux de marchandises et lieu de conditions de travail dégradées, incarne la mutation des rapports sociaux et de la production d'espace. Symbole de ce basculement : la vente du site historique de Peugeot-Citroën à Aulnay-sous-Bois à une entreprise de logistique en 2015 (3).

Ces politiques routières ne relèvent pas de l'évidence. Des centaines de conflits témoignent d'une opposition aux autoroutes. Sur les chantiers, du fait du besoin de traverser des zones sensibles, autrefois évitées, et des dimensions du relief à construire, des talus glissent, des éboulements se multiplient, des remblais se tassent ou se rompent, des sols s'affaissent et des tunnels s'effondrent. En outre, l'épopée de l'automobile et de son réseau provoque un carnage : 6 400 morts, dont un millier d'enfants, en 1953 ; environ 15 000 morts et 200 000 blessés par an, ou 40 morts par jour, au début des années 1970 – avant une diminution sensible (3 170 décès et 232 000 blessés en 2023). Des victimes plus souvent issues des classes populaires et tenues pour responsables par l'industrie routière (4). Laquelle incrimine également les arbres qui ont la mauvaise idée de border les routes : on en arrache des centaines de milliers.

En creux des routes et du béton se déploie à partir des années 1950 une extraction massive de sable et de gravier, en partie locale, réalisée par des petites et moyennes entreprises : un extractivisme « ordinaire » pratiqué de manière prolongée dans les rivières. Alors qu'au début des années 2010 plusieurs reportages sur le sable insistaient sur les activités illégales, les mafias ou les pillages, et les chantiers extraordinaires à Singapour et Dubaï (5), l'activité revêt en France métropolitaine un caractère absolument banal. Si le bas Mékong connaît actuellement une extraction de sable sept fois supérieure aux sédiments charriés naturellement par le fleuve, dans les années 1970 ce ratio atteint dix à treize dans la Loire. À Tours, le lit du fleuve baisse presque à vue d'œil – il s'approfondit de 60 centimètres entre 1973 et 1977 – au point de fragiliser les fondations du pont Wilson, qui s'effondre en avril 1978 (6). La quasi-omniprésence du sable, son faible prix de vente et l'important coût de transport font alors le bonheur et la fortune de centaines de petites entreprises françaises qui s'activent dans des milliers de carrières. Dragues et pelleteuses vident la plupart des rivières de leurs sédiments, et partout des pénuries apparaissent. Les volumes prélevés dans le Drac (Isère) sur 12 kilomètres, au niveau de l'agglomération grenobloise, avoisinent 22 mètres cubes par mètre



MARGAUX VALENGIN. – « Sol », 2023

linéaire et par an entre 1955 et 1972. Aucune réglementation n'entrave l'exploitation : jusqu'en 1970, une simple déclaration en mairie suffit à ouvrir une carrière. Si l'extraction alluvionnaire provoque des effets spécifiques dans chaque rivière, elle entraîne quelques conséquences communes, et durables : érosion des berges, perturbation des conditions d'écoulement, aggravation des risques hydrologiques par rétention sédimentaire et végétalisation des corridors fluviaux, perte de biodiversité par diminution des zones humides... Le creusement du fond du lit a aussi pour conséquence l'abaissement de la ligne d'eau et, par suite, de la nappe phréatique. Ces dégradations ont nourri une forte opposition constituée notamment de riverains, d'élus, de scientifiques, de pêcheurs, d'associations, qui s'intensifie dans les années 1960 et 1970.

spécialisés dans le secteur florissant de la remise en état. Les dispositifs de prise en charge, physique et symbolique, de la carrière deviennent nécessaires au développement des infrastructures de transport. Progressivement, la carrière polarise les débats,

son espace absorbe des demandes écologiques à condition... de satisfaire les besoins en sable et en gravier qui, eux, ne sauraient être questionnés.

Depuis 1945, les grandes infrastructures sont responsables des plus grands flux de matières du capitalisme français : plus que pour se loger, se nourrir ou se chauffer, la matière extraite et déplacée en France sert le transport de personnes et surtout de marchandises. Si le béton constitue la finalité principale dans les années 1960, il ne représente que 28 % de cette extraction aujourd'hui. Le secteur du bâti-

ment n'absorbe que 19 % des produits des carrières (7) : l'extraction alimente le secteur du « génie civil », et surtout l'entretien et la maintenance des routes existantes – jamais en bon état du fait des trafics de poids lourds. En 2019, les seules couches de chaussées ont absorbé 35,8 millions de tonnes d'asphalte (un peu de bitume, mais surtout du sable et du gravier). Plus inquiétant : un tiers des 12 000 ponts autoroutiers auraient besoin d'être réparés et 7 % menacent de s'effondrer (8). Sisyphe ne pousse pas devant lui un rocher : il répare des routes avec des gravillons.

Automobiles propulsées à l'air pur

CET héritage coûte cher. Entre 2010 et 2015, les collectivités territoriales ont dépensé en moyenne 15 milliards d'euros par an pour leurs voiries. Chaque année, certains départements de la petite couronne parisienne déboursent 230 000 euros par kilomètre (9). Et certaines communes allouent autant à leur réseau qu'à l'enseignement primaire. Les opérations d'entretien sont pratiquement soustraites à la délibération politique, et bénéficient d'un argument redoutable : réparer un objet, prolonger son espérance de vie, tombe sous le (bon) sens – voire contribue à sauver la planète. Ne serait-il pas absurde de laisser dépérir un patrimoine dans lequel on a tant investi ?

Par leur matérialité et les imaginaires qu'elles charrient, les infrastructures semblent réclamer le soin de la société – la puissance publique sous-traitant cette tâche au privé. Soutenue par l'État, la mainmise de Vinci sur les routes s'accroît (10). Non seulement elle réalise les terrassements (GTM), les fondations (Soletanche), les couches des routes (Eurovia), l'extraction dans des centaines de carrières (Vinci Construction), mais en plus elle possède le bâti : un réseau de 4 443 kilomètres d'autoroutes, douze aéroports, et des centaines de parkings.

Au-delà de l'automobile et du camion qui, fussent-ils propulsés à l'air pur, exi-

geront les mêmes lourdes infrastructures, l'ordre économique nous pousse à percevoir la production de l'espace comme une contrainte nécessaire ou naturelle, plutôt que comme une question politique. Et pour cause : la maintenance des grandes infrastructures permet en premier lieu de maintenir le fonctionnement des structures macroéconomiques – à commencer par le libre-échange.

NELO MAGALHÃES.

(3) Lire Cécile Marin et Pierre Rimbert, « L'ère des plates-formes logistiques », *Manière de voir*, n° 187, février-mars 2023.

(4) Lire Matthieu Grossetête, « Des accidents de la route pas si accidentels », *Le Monde diplomatique*, août 2016.

(5) Par exemple, Denis Delestrac, « Le sable : enquête sur une disparition », Arte, 2011.

(6) *Bulletin de liaison des laboratoires de Ponts et chaussées*, Paris, septembre-octobre 1980.

(7) Union nationale des industries de carrières et des matériaux de construction (Unicem), « L'industrie française des granulats en 2020 », Union nationale des producteurs de granulats (UNPG), Clichy, 2022.

(8) Patrick Chaize et Michel Dagbert, « Sécurité des ponts : éviter un drame », rapport d'information no 609 (2018-2019), déposé le 26 juin 2019, www.senat.fr.

(9) Jacques Rapoport *et al.*, « Revue de dépenses - Voiries des collectivités territoriales », conseil général de l'environnement et du développement durable - inspection générale de l'administration - inspection générale des finances, Paris, août 2017.

(10) Lire Nicolas de la Casinière, « Le soleil ne se couche jamais sur l'empire Vinci », *Le Monde diplomatique*, mars 2016.

Sisyphe répare des chaussées

ALORS que la conflictualité s'accroît, que les gisements s'épuisent, que les dégâts sont documentés, que l'Assemblée nationale vote les premières lois régulant l'exploitation des carrières et que la prise de conscience s'étend, l'extractivisme s'accroît après 1970. Simultanément, au travers des contraintes législatives, qui incorporent certaines demandes sociales, il se métamorphose. L'exploitation se déplace vers les roches dures (interdiction d'extraire dans le lit mineur depuis 1993), elle atténue les nuisances immédiates (bruit, poussière), mais désormais se présente surtout comme une politique d'aménagement et de réaménagement du territoire dont les contours font l'objet d'une concertation avec les habitants, les associations environnementalistes et les instituts scientifiques. Il s'agit de penser un avenir enviable – un horizon de quinze ou trente ans – pour accepter un présent malheureux. Outre qu'ils enjoignent à cacher les dégâts visuellement les plus marquants, des catalogues documentent les usages de l'espace à venir : agri-

cole, sylvicole, base de loisirs, zone ornithologique, etc. La base nautique, dont les photographies remplissent les revues spécialisées, notamment en région parisienne (Viry-Châtillon, Cergy-Neuville, Jablines, Mantes-la-Jolie), charge l'imaginaire des carrières d'affects joyeux. Trivial, voire grotesque, mais efficace : des planches à voile prennent la place des plaies béantes.

En définitive, la carrière valorisera l'espace et apportera la richesse : ce n'est qu'« une étape dans la vie d'un sol », affirme un document du cimentier Lafarge qui vante un catalogue de réaménagements. Les carrières ne consomment plus l'espace : ils le produisent. La création de paysages apaisants par les travaux de terrassement joue un rôle déterminant dans l'« acceptabilité » future de l'infrastructure. Le terrassier paysagiste, dont le rôle croît avec la possibilité de conflits, prétend pouvoir corriger les dégâts par les mêmes machines qui les engendrent, voire améliorer le paysage et les écosystèmes à l'aide d'acteurs

PENSER LIBREMENT LE MONDE



FORMATIONS
POST-BAC
À BAC+5

BORDEAUX,
LYON, NICE
ET PARIS

GÉOPOLITIQUE
SCIENCES POLITIQUES
DIPLOMATIE
STRATÉGIE
DÉFENSE
CYBERSÉCURITÉ



ILERI.FR

IL Y A UN AN, LA BATAILLE DES RETRAITES

Mais que faut-il faire pour gagner ?

Tout semblait si prometteur... À partir de janvier 2023, un mouvement social puissant s'est opposé en France au report de 62 à 64 ans de l'âge de la retraite. Pendant plusieurs mois, les syndicats restent unis, la popularité de la protestation reste élevée. Néanmoins les grèves ne durent pas et la «réforme» passe. Pourquoi ? Et quelle leçon en tirer quand on est à la fois un militant révolutionnaire et un ancien responsable syndical ?

PAR PHILIPPE POUTOU *

LE dicton s'est vérifié : à la fin d'une lutte sociale, même forte, c'est toujours les mêmes qui gagnent. Pourtant, si le président de la République a bien eu le dernier mot avec sa réforme, ce ne fut pas si simple. Son gouvernement a subi une véritable crise politique, que seul un mouvement social d'envergure pouvait provoquer. Mis en minorité au Parlement, isolé dans l'opinion publique, plus discrédité que jamais, fragilisé, ridiculisé parfois, obligé enfin d'utiliser le 49.3 profondément antidémocratique...

Plus encore que les fois précédentes, nous avons des questions à nous poser. Pour quelles raisons n'avons-nous pas obtenu satisfaction alors que la mobilisation semblait en avoir la force ? Cette réflexion est primordiale pour éviter que le fatalisme s'installe. Les organisations syndicales et les partis politiques de gauche auraient dû impulser un débat sur les leçons d'un conflit social important, pour tenter d'en comprendre les atouts, les faiblesses, et pour dépasser une telle expérience. Mais non.

C'est dingue d'ailleurs de vivre et de revivre les mêmes fins de mouvement, avec la même dernière manifestation qui n'avait pas été annoncée comme étant la dernière, avec les mêmes déclarations faussement combatives pour prétendre que la lutte continuera sous d'autres formes, alors qu'en réalité elle s'arrête. C'est dingue de voir comment on passe à autre chose aussi facilement, sans préparer la suite.

Pourtant cette bataille des retraites, comme avant elle le mouvement des « gilets jaunes » (qui a duré plusieurs mois en 2018-2019) et même la mobilisation contre la loi travail en 2016 (six

mois), a révélé la capacité des exploités à relever la tête face à un capitalisme destructeur.

Ce mouvement a pu surprendre par sa puissance, y compris les milieux militants, remettant au goût du jour la confrontation sociale. En janvier 2023, la mobilisation démarre avec une folle envie de régler ses comptes avec le gouvernement. Nous y sommes prêts car la nouvelle attaque qu'il livre contre les retraites est la suite d'une tentative manquée en 2019-2020 pour cause de pandémie. Les macronistes ont multiplié les agressions, les propos arrogants. Guerre de classe, répression qui se généralise... la colère n'attendait qu'une occasion pour s'exprimer.

D'emblée, les journées de mobilisation à l'appel de l'intersyndicale sont massives. Leur succession montre la détermination, l'espoir qui revient, avec la satisfaction de se retrouver dans la rue, très nombreux, on y crie notre détestation du pouvoir et surtout on discute beaucoup, comme dans des réunions géantes. En plus des manifestations importantes, des sondages révèlent que l'opinion publique est largement aux côtés de la contestation (autour de 70-80 %).

Le gouvernement va contribuer au renforcement de cette mobilisation. Son mépris social devient quasi haineux comme à chaque fois que les opprimés relèvent la tête. La contestation doit être matée. Sa «réforme» doit passer. Pas question de reculer même sur un ou deux points. Puisqu'il n'y a rien à négocier, il ne reste aucun espace de manœuvre pour les syndicats, même les moins combatifs – on pense à la CFDT (1) bien sûr. Une méthode sans finesse, c'est le style de la maison Macron.

Se poser la question de la violence

FACE à une telle attitude, l'intersyndicale reste unie et le mouvement tient bon. La dynamique des manifestations et des grèves pousse les syndicats à maintenir le rythme et même, pour la première fois, à appeler à l'extension du mouvement et à des grèves pour bloquer le pays. Forcément, on se met à penser que cette fois la victoire est possible.

Des secteurs tentent alors de lancer des arrêts de travail reconductibles : les cheminots, électriciens et gaziers, raffineurs (mais pas les chroniqueurs de BFM TV)... Ce sont surtout les éboueurs de Paris qui vont réussir une grève longue que les amas de déchets dans les rues rendent très visible. D'où des images terribles pour le gouvernement. Des images fortes avec des feux de poubelles ou des sacs jetés sur les CRS (2). Mais cette bagarre démontre surtout la force des travailleuses et des travailleurs ainsi que leur utilité sociale. Quand elles et ils s'arrêtent, alors la société se grippe ou se bloque. De quoi favoriser un regain de fierté et une confiance collective.

Le pouvoir durcit le ton mais n'est pas si serein, il passe en force avec son fameux 49.3, utilisé pour casser l'intersyndicale et briser la lutte. Mais c'est l'inverse qui se produit : le mouvement s'intensifie et se radicalise. Les médias changent de ton. Durant les premières

semaines, même les éditorialistes les plus droitiers semblent alors impressionnés par la popularité des manifestations, et les traitent avec prudence. À tel point que pour une fois on regarde avec plaisir les chaînes d'information diffusant en boucle des scènes de confrontation de rue, de grève, mais aussi de forces de l'ordre bousculées. Des images remplacent les discours racistes et réactionnaires auxquels on avait eu droit juste un an auparavant lors de la campagne présidentielle. Et qui reviennent juste un an après avec la «loi immigration».

Pourtant lors du 49.3, à un tournant possible du mouvement, l'extension espérée de la grève ne se produit pas. Les secteurs habituels qui «tiraient» les mobilisations n'ont plus la force. Les cheminots, raffineurs, travailleurs du secteur de l'énergie ont déjà donné les années précédentes lors de grèves longues. Démoralisés après des conflits perdus, il leur est devenu difficile d'y retourner à fond. Les autres secteurs, le privé notamment, ne partent pas en grève. Et le mouvement ne peut pas fonctionner par délégation. Lors des mobilisations précédentes (2010, 2016...), l'absence de grève générale était mise sur le compte d'une intersyndicale frileuse qui n'y appelait pas. Cette fois, c'est différent : les appels à bloquer le pays, les encouragements à la grève reconductible ont bien été lancés.

Sans grand succès. Pourquoi ? Des raisons objectives peuvent expliquer la

démobilisation du mouvement social. D'abord les dégâts de la crise économique. Les licenciements massifs, les fermetures d'usines, le démantèlement des services publics, la disparition des gros centres d'EDF (3) et de tri postal, ont contribué à affaiblir la classe laborieuse. Avec la précarisation, les réorganisations du travail, son intensification, ses souffrances et son individualisation, jusqu'au télétravail et l'ubérisation, toute une restructuration fragilise et disperse par la violence les velléités de résistance.

Enfin, avec la liquidation de gros sites, privés comme publics, ce sont autant d'équipes militantes syndicales et politiques, de réseaux organisés, de bastions qui ont disparu. Et puis en parallèle, il y a eu toutes les remises en cause des droits des travailleurs, des droits syndicaux, que ce soit sous la présidence Sarkozy (code du travail remanié), sous Hollande-Macron (loi travail, accord national interprofessionnel...), sous Macron (ordonnances...). Autant d'outils de défense qui ont disparu et qui ont dégradé encore le rapport de forces.



SÉBASTIEN MARCHAL. – « Colère Avenir », 2023

Cette perte de liens au travail, de liens politiques aussi, provoque une dissolution de la conscience de classe, celle d'avoir des intérêts communs face à l'exploiteur. D'où un climat de résignation mêlé d'individualisme. Certes en pareilles circonstances des liens se renouent, mais tout ne peut pas basculer en si peu de temps. Nous, militants, le constatons dès qu'il s'agit de défendre des emplois ou des services publics : trop souvent les salariés laissent agir les équipes militantes, restent spectateurs de ce qui les concerne et délèguent le pouvoir, ce qui traduit un manque de confiance collective (4).

Nous n'avons plus la classe ouvrière de juin 1936 ou de mai 1968. Ni même celle de novembre-décembre 1995. Les conditions de travail, les rapports d'exploitation évoluent et transforment les conditions de lutte. Logiquement, la grève générale, qui reste une arme essentielle, ne peut plus intervenir de la même manière qu'autrefois. Cela dit, le fait que la grève reconductible ne soit pas partie comme on l'espérait l'année dernière ne signifie pas qu'elle soit dorénavant impossible. Mais elle sera un événement d'exception.

En 1936 comme en 1968, les deux grandes grèves générales en France ne sont pas parties d'un appel du haut des

directions syndicales. Elles ont bel et bien émergé des bases, des usines et autres lieux de travail, des quartiers ouvriers, et se sont étendues grâce aux réseaux militants. Et puis il y a des moments où ça s'emballe vraiment. C'est différent aujourd'hui. Comparer les époques peut nous permettre de mieux comprendre nos difficultés actuelles, sans en conclure que c'est perdu d'avance.

Pourquoi est-il donc si difficile d'avoir un regard critique et lucide sur nos mobilisations actuelles ? Peut-être parce que cela pourrait remettre en cause la stratégie de ceux qui les ont conduites, les directions, syndicales ou politiques, ainsi que leurs méthodes. En se disant qu'un jour tout finira bien par exploser, que le ras-le-bol débordera tout, et que la situation basculera.

Même quand ça explose, comme par exemple avec les « gilets jaunes » ou en juin-juillet 2023 avec la légitime révolte des jeunes dans les quartiers populaires, malheureusement restée isolée, cela ne suffit pas. Nous avons désormais besoin de mieux nous organiser et de nous coor-

en crise, face à l'autoritarisme et à la répression généralisée, notamment celle qui sévit dans les entreprises ou dans l'administration, ne sommes-nous pas en situation de légitime défense ?

On en vient à la question de la violence. Il ne s'agit pas de dire que les manifestations, les grèves et autres initiatives classiques sont entièrement dépassées. Non, mais à côté de ces formes de mobilisation pacifiques et rassembleuses, il faut réfléchir à l'utilisation et à la généralisation de formes de combat plus radicales, voire plus violentes. Ainsi, les actions des écologistes de Sainte-Soline (voire de ceux qui sabotent ou brûlent des machines), les collages des féministes, les occupations des zadistes ou de l'association Droit au logement (DAL)...

Au fond, c'est le retour vers les luttes offensives, pour reprendre le contrôle de nos vies, pour se réapproprier les richesses volées par les grosses fortunes. Et derrière ces luttes se pose la question du pouvoir, pour qui et pourquoi. Or la radicalité des revendications et des objectifs dépend du niveau de confiance dans nos forces. On l'a vu entre janvier et avril 2023, plus on était nombreux dans les manifestations, plus les actes étaient déterminés (coupures sauvages d'électricité et de gaz), plus on osait. Tout récemment encore, avec la mobilisation des agriculteurs, quand la colère et la détermination s'expriment avec des modes d'action qui ne reculent pas devant une confrontation, même physique, avec le pouvoir, on a constaté à quel point cela permet d'obtenir un rapport de forces un peu différent et d'engranger ainsi des bouts de victoire en imposant quelques reculs au gouvernement. Un exemple à méditer, même si nous ne partageons pas certains objectifs ou l'idéologie d'un mouvement dirigé par les capitalistes de l'agriculture.

La radicalité n'est pas seulement un mode d'action, c'est aussi l'incarnation de ce qu'une action vise. Et de ce point de vue, on peut penser que la bataille des retraites a souffert des revendications limitées à la seule mise en cause de la «réforme» Macron. Il aurait été plus cohérent, et possiblement plus mobilisateur, de défendre le « 100 % Sécu », la Sécurité sociale généralisée, la redistribution des richesses, le salaire à vie, la réduction du temps de travail, de s'opposer plus frontalement au chômage et à la précarité, avec le principe de conquérir le contrôle et le pouvoir sur l'économie contre le bazar capitaliste.

Ce n'est pas simple. On nous a tellement dit qu'il fallait être réalistes. Nous sommes réduits depuis si longtemps à des luttes défensives. Le refus de l'âge de départ à 64 ans dans l'unité et dans la légalité ne l'a pourtant pas emporté. Même si nous sommes en situation de fragilité, hausser les objectifs, durcir les revendications et adapter nos formes d'organisation comme d'action à cette radicalité pourrait contribuer à forger une conscience politique plus forte, aider à remobiliser. Bref, à redonner confiance.

- (1) Confédération française démocratique du travail (toutes les notes sont de la rédaction).
- (2) Compagnies républicaines de sécurité.
- (3) Électricité de France.
- (4) Lire « Chronique d'un combat contre le fatalisme », *Le Monde diplomatique*, juin 2019.

L'imprimerie
79, rue de Roissy
93290 Tremblay-en-France

Origine du papier : Allemagne.
Taux de fibres recyclées : 100 %.

Ce journal est imprimé sur un papier UPM issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées, porteur de l'Ecolabel européen sous le n° FI/37/001.

Eutrophisation : Ptot = 0,007 kg/t de papier

Commission paritaire des publications
et agences de presse : n° 0524 D 86051
ISSN : 0026-9395
Printed in France

À la disposition des diffuseurs de presse
pour modification de service, demandes de réassort ou autre,
nos numéros de téléphone verts :
0 805 050 147.

* Ancien délégué syndical à l'usine Ford de Blanquefort. Candidat du Nouveau Parti anticapitaliste (NPA) aux élections présidentielles de 2012, 2017 et 2022.

L'histoire comme arme de guerre

(Suite de la première page.)

La référence à Munich a une pertinence inversement proportionnelle à son omniprésence dans le débat public. Notamment pour ce qui concerne l'Ukraine. Certes, une guerre d'invasion touche à nouveau l'Europe. Mais au-delà de ce trait commun, tout diffère. Les forces en présence d'abord : l'Allemagne nazie disposait d'une puissance militaire autrement menaçante que la Russie contemporaine, capable de conquérir en quelques mois la Tchécoslovaquie, la Pologne, les Pays-Bas, la Belgique et la France (entre autres). De leur côté, les troupes de M. Poutine n'ont pas réussi à prendre Kiev après deux ans de combat, et on voit mal comment elles pourraient multiplier les fronts et s'attaquer à l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN). Les visées stratégiques ensuite : Hitler, qui avait théorisé le manque de territoire de l'Allemagne nazie (*lire l'article page 9*), ne pouvait pas sérieusement se prétendre menacé par une alliance militaire hostile, contrairement à M. Poutine. Rien ne pouvait arrêter les désirs d'expansion du chancelier allemand, et Édouard Daladier l'avait parfaitement compris : en signant les accords de 1938, le chef du gouvernement français cherchait surtout à gagner du temps pour préparer son armée à un affrontement inéluctable. Une stratégie qui reçut alors l'aval de la quasi-totalité de la classe politique – à l'exception des parlementaires communistes, d'un socialiste, Jean Bouhey, et d'un député de droite, Henri de Kérillis. Le contexte international enfin, avec un monde plus interdépendant, où l'équilibre des puissances se trouve bouleversé par la menace nucléaire.

Des escalades dont les responsabilités sont partagées

Au vu de toutes ces divergences, il paraît absurde de s'inspirer de Munich pour éclairer la situation contemporaine. Mais, en matière de comparaison historique, les dissemblances sont fréquemment passées sous silence. Or « *la perception des différences est peut-être l'objet le plus important – encore que trop souvent le moins recherché – de la méthode comparative*, écrivait Marc Bloch. *Car, par elle, nous mesurons l'originalité des systèmes sociaux, nous pouvons espérer, un jour, les classer, et pénétrer jusqu'au tréfonds de leur nature* (3) ». C'est ainsi qu'une analogie peut porter ses fruits, en permettant de s'extraire des particularismes pour dégager des règles générales. Mais la méthode requiert rigueur et minutie, deux qualités qu'il vaut mieux ne pas

rechercher chez les commentateurs, médiatiquement suractifs, historiquement paresseux.

Pourtant, en adoptant cette perspective, en considérant les conflits dans leur diversité, un tout autre paysage se dessine et certains phénomènes frappent alors par leur récurrence : la disqualification des voix discordantes, auxquelles l'histoire rendra souvent raison ; la propension à présenter toute crise comme « existentielle » ; la diabolisation de l'ennemi ; l'inefficacité des politiques de sanctions... Référence obligée de toute crise internationale, la seconde guerre mondiale apparaît alors non comme la règle, mais comme l'exception. Rares sont les conflits où les torts furent si peu partagés, où l'un des camps, entièrement diabolique et malfaisant, disposait d'un plan de domination mondiale, et dont le dénouement fut aussi net, avec l'écrasement total des vaincus, le suicide ou l'exécution des principaux coupables. Ce manichéisme caricatural en fait une excellente arme pour ceux qui veulent justifier d'une intervention militaire, mais un point de comparaison biaisé.

Bien souvent, les guerres résultent d'escalades dont les responsabilités sont partagées, au moins en partie. Un constat qui ne s'impose parfois qu'au terme de décennies de recherches, après la fin de la propagande. Ainsi, l'Allemagne a longtemps été jugée seule responsable de la première guerre mondiale : elle avait alimenté la course aux armements, encouragé l'Autriche-Hongrie à attaquer la Serbie après l'assassinat de Sarajevo, envahi la Belgique... Mais nul ne nie plus aujourd'hui que la Russie impériale détient une part de responsabilité, en ayant notamment favorisé le nationalisme serbe. De même que la France, d'autant plus encline à l'affrontement qu'une grande partie de sa classe politique voulait prendre sa revanche après la défaite de 1870 et la perte de l'Alsace-Lorraine. L'Allemagne a « *allumé la mèche* », mais elle « *n'est pas la seule à avoir alimenté la poudrière* », résume l'historien Gerd Krumeich (4). Une situation que l'on retrouve dans la plupart des conflits. « *Aujourd'hui, nous sommes tous d'accord pour imputer la responsabilité principale de cette guerre au gouverne-*



RENÉ MAGRITTE. – « Poids et mesures », 1950

ment russe, qui a décidé d'envahir l'Ukraine, écrit le politiste Anatol Lieven (5). *Mais est-ce que les historiens du futur lui attribueront l'entière responsabilité, en exonérant les États-Unis et l'OTAN du reproche d'avoir essayé d'intégrer l'Ukraine à l'Occident, en menaçant ainsi ce que les Russes, ainsi qu'une longue liste d'experts occidentaux (dont l'actuel directeur de la CIA William Burns), percevaient et décrivaient comme des "intérêts vitaux" ?* » Pas s'ils sont sérieux...

Bien souvent également, les guerres ne s'achèvent pas par l'anéantissement d'un camp. C'est l'issue que recherchent les belligérants, mais, faute d'y parvenir, ils finissent par se résoudre à des compromis, par abandonner certaines exigences et par signer des paix bancales, frustrantes pour toutes les parties. La quête d'une victoire totale peut parfois conduire à des

impasses stratégiques quand un camp, grisé par ses succès, tente de pousser son avantage jusqu'à subir un retour de bâton. Les États-Unis se sont par exemple engagés dans la guerre de Corée en 1950 avec l'objectif de stopper la progression des troupes nord-coréennes et de les repousser au-delà du 38^e parallèle. Cet objectif facilement atteint, ils en sont venus à envisager ensuite une réunification sous égide américaine. Les soldats du général Douglas MacArthur ont alors avancé vers le nord, franchi à leur tour la ligne de démarcation, au point de s'approcher de la frontière chinoise. Pékin entra en scène et envoya un million et demi de volontaires sur le terrain. Quelques semaines plus tard, les communistes reprenaient Séoul et le conflit s'enlisait pour deux ans, avant d'en revenir *à statu quo ante bellum*. Le retour à la case départ ponctue également la guerre indo-pakistanaise de 1965 et la guerre Iran-Irak – huit ans d'affrontement, un million de morts, aucun vainqueur.

M. Zelensky, appuyé par les chancelleries occidentales, a élargi ses ambitions en constatant les faiblesses de l'armée russe. À l'unisson de M. Joseph Biden, selon lequel il en irait de l'« *avenir de la liberté* », il ne parle désormais plus que de « *victoire totale* ». Avec l'échec de sa contre-offensive

dans le Donbass, l'Ukraine a pu mesurer qu'elle ne reprendra pas facilement cette région, à plus forte raison la Crimée, sauf à précipiter un déploiement de troupes européennes et américaines qui plongerait la planète dans l'inconnu. Tôt ou tard, Kiev et Moscou devront se résoudre à négocier, et les autres États pourraient les y encourager. Plutôt que d'alimenter l'incendie – pendant des années et au prix de dizaines de milliers de morts supplémentaires.

BENOÎT BRÉVILLE.

(3) Article « Comparaison » dans Marc Bloch, *Histoire et historiens*, Armand Colin, Paris, 1995.

(4) Gerd Krumeich, « Le débat sur la responsabilité de la guerre à l'ombre de Versailles, 1919-1933 », *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande*, vol. 52, n° 2, Strasbourg, 2020.

(5) Anatol Lieven « Ukraine's war is like World War I, not World War II », *Foreign Policy*, 27 octobre 2022, www.foreignpolicy.com



Les 70 ans du « Monde diplomatique » à Rennes

Culture : saboter le consensus

Le 6 avril, à 17 heures, à la salle du Jeu de paume : table ronde avec Evelyne Pieiller, rédactrice en chef adjointe du *Monde diplomatique*, Pascal Bouaziz, auteur et interprète, membre des groupes Bruit Noir et Mendelson, Elie Guéraud, auteur du livre *Le Déclin de la petite bourgeoisie culturelle* (Raisons d'agir, 2023). (amd.rennes@gmail.com)

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Projections du film *Yallah Gaza* suivies d'un débat avec le réalisateur Roland Nurier : le 4 avril, à 18 heures, au foyer municipal d'Audincourt, et le 5 avril, à 20 heures, au cinéma Le Colisée à Vesoul. « La montée de l'extrême droite en France et en Europe », rencontres avec Willy Pelletier : le 23 avril, à 19 heures, à la Maison des associations à Vesoul, et le 24 avril, à 19h30, à la Maison du peuple à Belfort. Le 29 avril, à 20h15, à l'Espace Gandhi Audincourt : « Médias et propagande de guerre », avec Serge Halimi. (odile-mangeot@wanadoo.fr)

BRETAGNE

BREST. Le 2 avril, à 19 heures, au Grabuge, « café-Diplo » autour de deux articles du numéro de mars : « Comment l'extrême droite laboure la campagne » de Philippe Baqué et « Une justice au service des multinationales » de Vincent Arpoulet et Meriem Laribi. Débat avec Valère Ndiour, professeur de droit public à l'université de Bretagne occidentale. (vibayard@gmail.com)

RENNES. Le 18 avril, à 18h30, à la Maison des associations : « La faute à l'Europe et aux marchés ? », avec Vincent Gayon. (amd.rennes@gmail.com) Le 23 avril, à 18 h 45, au Café des champs libres : « café-Diplo » autour de l'article « Éviter l'autoritarisme climatique » de Fabienne Barataud, Laurent Husson et Stéphanie Mariette (mars).

CENTRE - VAL DE LOIRE

TOURS. Le 19 avril, à 20h30, à l'association Jeunesse et Habitat : « La primauté du droit européen ». Réunion des Amis et lecteurs de la région autour d'articles du *Monde diplomatique*. (pjc.arnaud@orange.fr)

GRAND-EST

COLMAR. Le 2 avril, à 18h30, au cinéma Le Floralval à Guebwiller : projection du film de Michel Toesca *Autrement* suivie d'un débat en sa présence. Séance en deux temps, 18h30 et 20h30, avec une collation offerte à l'entracte. (amdcolmar@gmail.com)

METZ. Le 11 avril, à 18h30, à la petite salle des Coquelicots, « café-Diplo » : « Comment arrêter les massacres à Gaza ? ». (christopher.pollmann@univ-lorraine.fr)

STRASBOURG. Le 25 avril, à 19 heures, au Foyer de l'étudiant catholique (FEC), salle Léon XIII : rencontre avec Grégory Rzepski autour du *Manière de voir* n° 194, « Immigration. Illusions, confrontations, instrumentalisations ». (gabriel.aussibal@hotmail.fr)

HAUTS-DE-FRANCE

LILLE. Le 11 avril, à 18 heures, à Sciences Po Lille (amphi A Hannah-Arendt) : rencontre avec Didier Billion coauteur de *Désoccidentalisation. Repenser l'ordre du monde* avec Christophe Ventura (Agone, 2023). En collaboration avec l'association Le Jeu de l'oie. Le 18 avril,

à 18 heures, au même endroit : rencontre avec Cédric Philibert auteur d'*Éoliennes, pourquoi tant de haine ?* (Les Petits Matins, 2023). (amd.nord@yahoo.fr)

ÎLE-DE-FRANCE

PARIS. Le 2 avril, à 19 h 30, à la Bellevilloise : Peter Mertens présentera son livre *Mutinerie* (Agone, 2024) en compagnie de Benoît Bréville, Laurent Brun, Laetitia Riss et François Ruffin. Le 13 avril, à 14h30, aux Amarres : « Turquie : quel avenir après les élections municipales ? », avec deux tables rondes en partenariat avec l'édition kurde du *Monde diplomatique*. Le 18 avril, à 19 heures, aux Amarres : rencontre avec Thomas Coutrot, coauteur (avec Coralie Perez) de *Redonner du sens au travail. Une aspiration révolutionnaire* (Seuil). (amis.diplo.75@gmail.com)

VERSAILLES. Le 27 avril, à 14 heures, hôtel de ville (salle Montgolfier) : rencontre avec Grégory Rzepski autour du dossier « La santé à la casse » (février). (eveleveque@wanadoo.fr)

NOUVELLE-AQUITAINE

LA ROCHELLE. Le 8 avril, à 18h30, salle Le Labo, carré Amélot : « À cinquante ans du L'abo d'État de Pinochet, (re)découvrir la révolution chilienne, 1970-1973 », avec Franck Gaudichaud. (jose.dacumha@netc.fr)

GIRONDE. Le 5 avril, à 18 heures : « Israël, une société en tension », visioconférence avec Nitzan Perelman (information de connexion sur le site de l'association). Le 10 avril, à 20 heures, salle Aragon, à Port-Sainte-Foy : « La société néolibérale », avec Michel Cabannes. Le 11 avril, à 19 heures, médiathèque du Haillan : « Travail et intelligence artificielle. Enjeux et menaces de la transformation numérique en cours », avec

« CAFÉ-DIPLO » ÉTUDIANT

SEINE-SAINT-DENIS. Le 9 avril, à 18h30, au Campus Condorcet, auditorium 150 : « En Amérique latine, le choix du non-alignement actif ». Avec Christophe Ventura et Meriem Laribi. Rencontre organisée par l'association étudiante de l'Institut des hautes études de l'Amérique latine (IHEAL) - Sorbonne Nouvelle (@avesdeposadp)

André Vitalis (dans le cadre de la Quinzaine du numérique). Le 16 avril, à 19h30, au théâtre Le Levain, à Bègles : « café-Diplo ». Le 19 avril, à 20 heures, à la Maison des associations à Libourne : « La transition écologique », avec Michel Cabannes. (amis.diplo33@gmail.com)

POITIERS. Le 2 avril, à 20 heures, au supermarché coopératif Le Baudet : réunion des Amis et lecteurs de la région. (dominique.leblanc@wanadoo.fr)

SAINT-JUNIEN. Le 11 avril, à 20 heures, au Ciné-Bourse : projection du film *Yurt*, de Nehir Tuna, suivie d'un débat. (danimaginaire@yahoo.fr)

OCCITANIE

ALBI. Le 25 avril, à 19 h 30, à l'Institut national universitaire Champollion : « Israël-Palestine, l'engrenage guerrier », avec Akram Belkaïd. (patlemaoult@orange.fr)

PERPIGNAN. Les AMD 66 se réunissent chaque troisième jeudi du mois, à 19 h 15, au Casal de Perpinyà, pour discuter du dernier numéro du *Monde diplomatique*. (amisdiplo66@gmail.com)

TOULOUSE. Le 7 avril, à 18 heures, au cinéma Utopia de Borderouge, projection du film d'Antoine Raimbault *Une affaire de principe*, suivie d'un débat avec José Bové. Le 13 avril, à 16h30, à l'N7, dans le cadre du cycle travail : « Table ronde avec le GREP. Le 23 avril, à 18 heures, salle du Sénéchal : « Sionismes », avec Nadine Picardou. (jpcremoux@orange.fr)

PAYS DE LA LOIRE

LA ROCHE-SUR-YON. Le 6 avril, à 10 heures, au Champ libre, « café-Diplo » autour de trois articles du numéro de mars : « Un silence arabe » d'Akram Belkaïd, « Des "sages" qui se tiennent sages » de Lauréline Fontaine et « Comment l'extrême droite laboure la campagne » de Philippe Baqué. (michelmerel54@laposte.net)

NANTES. Le 18 avril, à 19 heures, au Chapeau rouge, « café-Diplo » autour de deux articles du numéro de mars : « Ce que veut la Chine » de Renaud Lambert et « Comment l'extrême droite laboure la campagne » de Philippe Baqué. (claudie.desfosses@orange.fr)

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

AIX-EN-PROVENCE. Le 11 avril, à 18 heures, à Sciences Po : « Les prochaines élections américaines », avec Serge Halimi. En collaboration avec l'association Aix ONU. Le 18 avril, à 20h30, au théâtre de la Maison des jeunes et de la culture Jacques-Prévert : projection du film de Luc Joulé et Sébastien Jousse *Les Réquisitions de Marseille*, suivie d'un débat avec Robert Mencherini. (d.bruiet@orange.fr)

AVIGNON. Le 23 avril, à 18h30, au château de Saint-Chamand : « Israël-Palestine : de la colonisation à la tentation génocidaire », avec Alain Gresh. En partenariat avec la Ligue des droits de l'homme et Présences palestiniennes. (ballaylavallee@gmail.com)

MARSEILLE. Le 10 avril, à 18h30, au Molotov : « La politique étrangère américaine », avec Serge Halimi. Du 12 au 19 avril, Printemps du film engagé : « Faire monde dans un monde défilé ! », une semaine de films et de débats, avec le soutien des AMD Marseille. (gerald.ollivier1@gmail.com)

NICE. Le 4 avril, à 19h45, au Sun Sea : « café-Diplo » autour de l'article « Un silence arabe » d'Akram Belkaïd (mars). (diplo@geller-conseil.eu)

HORS DE FRANCE

BELGIQUE. Le 24 avril, à 19 heures, au Piano-fabrick à Saint-Gilles : « Médias : comment faire entendre une autre voie ? », avec Pierre Rimbart, Pauline Perrenot et Geoffrey Geuens. En partenariat avec la revue *Lava*. (amd.belgique@gmail.com)

LUXEMBOURG. Le 18 avril, à 18h15, au Casino syndical de Bonnevoie (salle 103) : soirée-discussion avec Jacques Steiwer autour de son livre *L'Union européenne. Une maison bâtie sur le sable* (Samsa, 2021). (deckertr@pt.lu)

MONTREAL. Le jeudi 18 avril, à 18 heures, au local D-R200 de l'université du Québec à Montréal : « Repenser l'écologie dans un monde en "polycrise" », avec Alain Deneault, auteur de *Meurs. De la gauche cannibale à la droite vandale* (Lux, 2022). (amdquebec@proton.me)

L’esclavage aboli, les lynchages

C’est pour « assurer la démocratie au monde » que les États-Unis s’engagèrent dans la première guerre mondiale alors que la ségrégation raciale des Noirs du Sud était plus méticuleuse que les futures lois nazies de Nuremberg. Dans cette seconde partie des bonnes feuilles de « Jim Crow. Le terrorisme de caste en Amérique », Loïc Wacquant analyse ce système politique et répressif qui a survécu jusqu’aux années 1960.

PAR LOÏC WACQUANT *

P our contester les abus économiques dont ils étaient victimes en tant que métayers et les mauvais traitements personnels infligés par les Blancs au hasard des rencontres de tous les jours, le premier recours logique des Noirs aux États-Unis aurait été d’exercer une pression électorale sur les autorités. Mais si, sur le papier, les Afro-Américains avaient obtenu en 1870 le droit de vote en vertu du quinzième amendement à la Constitution fédérale, dans la réalité, ils ont été méthodiquement bannis des urnes dans tout le Sud. Un canevas de règles d’inscription byzantines, de conditions de résidence, de taxes de participation, de tests d’aptitude à la lecture, de déchéance automatique des droits civiques en cas de condamnation pénale, et la simple chicanerie et coercion des fonctionnaires locaux, ont fait d’eux des *citoyens zombies* dépourvus de toute capacité politique(1). Toute contestation de ces restrictions était elle-même étouffée, car « ne pas voter et ne pas se plaindre de ne pas pouvoir le faire faisait partie intégrante de la “place” de caste des Noirs(2) ».

À l’approche des élections, les candidats blancs et la presse attisaient les passions raciales en déplorant l’« impu-

dence » et les « outrages » prétendument commis par des Noirs libidineux à l’affût de femmes blanches. La saison électorale exigeait des Blancs qu’ils défendent le « front intérieur » en suggérant un lien direct entre le vote et le viol, l’accès des Noirs à l’isoloir et l’irruption imminente de l’immonde bête nègre dans la chambre à coucher, sanctuaire de la vertu des femmes blanches.

Lorsque les pressions informelles et la violence s’avaient insuffisantes pour étouffer la clameur des Afro-Américains désireux de participer aux élections, les anciens États confédérés avaient recours à des machinations juridiques élaborées pour annuler le droit de vote de leurs citoyens noirs. Ici, comme sur bien d’autres fronts, le Mississippi a servi de modèle. En recourant à la force et à la fraude, à la discrimination en matière d’inscription et à l’intimidation, les autorités de l’« État du magnolia » ont réduit le nombre d’électeurs noirs, lequel est passé de 96 % de cette population éligible en 1868 à moins de 6 % en 1892. C’était encore seulement 7 % en 1964. Dans la capitale Jackson, seul un Afro-Américain sur 270 inscrits osa glisser son bulletin dans l’urne lors des élections de 1875(3).

Avec l’assentiment de la Cour suprême

U n travail juridique méticuleux fut entrepris afin de mener à bien cette exclusion. Pour exercer le droit de vote, il fallait désormais être inscrit sur les listes électorales quatre mois à l’avance, résider depuis deux ans dans l’État et une année entière dans la circonscription électorale (un critère susceptible de disqualifier une « race migratrice »), avoir payé tous ses impôts ainsi qu’une taxe électorale de 2 dollars par an (un seuil élevé pour les métayers pauvres disposant rarement de liquidités) et n’avoir commis aucun des délits figurant sur une liste comprenant l’incendie criminel, la bigamie, la fraude et les petits vols. En cas de besoin, une dernière exigence vague à souhait, à savoir lire tel article de la Constitution de l’État et « en donner une interprétation raisonnable », permettait aux responsables locaux chargés de la tenue des registres électoraux d’admettre des Blancs illettrés tout en recalant les candidats noirs.

Les autres États du Sud ne tardèrent pas à suivre le mouvement, modifiant leurs Constitutions afin de multiplier les dispositifs formels destinés à empêcher les Afro-Américains d’accéder à l’isoloir. De nouvelles exigences en matière de propriété, d’éducation et de « caractère » se sont ainsi généralisées, dont l’application pouvait être modulée par les officiels des comtés afin d’assurer une exclusion sans heurts des Noirs. Certains États appliquaient la « clause du grand-père » : n’étaient autorisés à s’inscrire sur les registres électoraux que les résidents dont un grand-père (qui, dans l’écrasante majorité des cas jusqu’à la décennie 1900, était un esclave) était lui-même inscrit sur les listes électorales lors du scrutin de 1868(4).

Les stratagèmes étaient innombrables : les Noirs souhaitant voter pouvaient se voir remettre des formulaires d’inscription si byzantins que des erreurs seraient commises et serviraient de motif à un refus d’enregistrement. On pouvait aussi leur dire que les formulaires n’étaient « plus disponibles », leur demander encore et toujours de « revenir un autre jour », ou bien tout simplement les ignorer. Les officiers d’état civil exemptaient du test de lecture les candidats blancs mais disqualifiaient les Afro-Américains pour « avoir mal prononcé un seul mot ». Au demeurant, de nouvelles règles pouvaient toujours être inventées, comme lorsqu’un comté exigeait que deux électeurs blancs dument inscrits contresignent l’inscription d’un candidat noir.

L’institution judiciaire aurait pu faire respecter les droits fondamentaux, limiter les abus et prévenir la violence contre les Noirs en sanctionnant les Blancs qui y recouraient. Cependant, sous le régime de « Jim Crow », la loi et la justice n’étaient pas des garants protecteurs, mais des sources supplémentaires d’oppression. D’autant que la police locale, les tribunaux et les établissements pénitentiaires disposaient d’un personnel exclusivement composé de Blancs adeptes de la suprématie raciale.

Les policiers réprimaient avec empressement les transgressions, même mineures, à la soumission raciale en étayant l’intimidation et la violence exercées par les planteurs, les employeurs et les miliciens. Leur rôle était prolongé et renforcé par les chauffeurs de bus, agents du gaz, postiers, pompiers, percepteurs et autres petits employés publics à l’affût du moindre signe d’insubordination de la part des Noirs. Aux yeux du policier de base en patrouille, dénué de formation et issu de la couche la plus pauvre de la société blanche, tout Noir était un criminel-né, toute Noire une prostituée d’instinct ; les Afro-Américains ne comprenaient que le langage de la force et devaient faire l’objet d’un contrôle strict. Raison pour laquelle la brutalité policière était le *modus operandi* habituel. Les passages à tabac étaient fréquents, tout comme la torture et les meurtres.

Les tribunaux du Sud bafouaient les droits des Afro-Américains, avec l’assentiment de la Cour suprême des États-Unis, qui refusa à de multiples reprises d’intervenir pour corriger les biais raciaux dans les procédures judiciaires du Sud. Les aveux obtenus sous les coups et la torture étaient acceptés lors des audiences pénales ; les expressions de partialité et de préjugés de la part des jurés étaient monnaie courante.

Alors même que les avocats blancs faisaient l’objet de menaces de mort si d’aventure ils prenaient des clients noirs, leurs homologues noirs pouvaient difficilement se substituer à eux pour les défendre vu que leur race était ouvertement retenue contre leur client (dans certains États, ils n’étaient même pas autorisés à se présenter au tribunal). Résultat, d’innombrables accusés ont été jugés et condamnés sans avoir pu bénéficier des services d’un défenseur, et ce jusque dans les années 1940. Dans le Mississippi, les procès pour meurtre étaient souvent expédiés en une demi-journée – afin de garantir une condamnation prompte susceptible d’empêcher des hordes de Blancs en colère d’envahir la salle d’audience pour s’emparer de l’accusé et des membres de sa famille.

Les avocats noirs étaient rares (il n’y en avait pas en dehors des grandes villes alors que la population afro-américaine était massée dans les campagnes), largement autodidactes, leur clientèle impécunieuse, et ils se heurtaient à des obstacles allant du harcèlement à l’exclusion. Dans certains comtés, il leur était interdit de pénétrer dans la salle d’audience ou de prêter serment ; dans d’autres, ils devaient plaider depuis la galerie et ils étaient traités avec un dédain manifeste par les juges et les témoins blancs, dont certains refusaient de répondre à leurs questions et les insultaient au cours du contre-interrogatoire.

Les disparités raciales en matière de condamnations étaient astronomiques : en Géorgie, par exemple, il était de notoriété publique que « bien plus d’hommes noirs ont fait des années de prison pour avoir volé un animal de ferme que d’hommes blancs pour avoir assassiné des Noirs(5) ». Qui plus est, le tribunal n’affirmait sa compétence que pour les infractions les plus graves commises par des Noirs à l’encontre de Blancs. Les offenses mineures, elles, étaient généralement traitées en privé par les planteurs et par les

patrons dans les mines et dans les camps de bûcherons, où le fouet était encore utilisé. Au total, après 1890, les citoyens noirs de Dixieland étaient encore moins protégés par la justice que les esclaves.

Une forme de châtiment a laissé une marque indélébile dans l’histoire et l’iconographie du Sud de Jim Crow : la « location » de bagnards (*convict leasing*) puis, après son abolition dans les années 1910, les brigades de prisonniers enchaînés les uns aux autres les fers aux pieds (*chain gangs*) trimant au bord des routes ou casant des cailloux dans l’enceinte du pénitencier. Ruinés par la guerre de Sécession, leurs infrastructures en décrépitude, les États du Sud ont cherché à s’épargner les coûts de construction et de fonctionnement des prisons en affermant les détenus à des planteurs et à des entreprises dans des secteurs tels que les chemins de fer, l’industrie du bois et les mines, ainsi que pour la production de coton, de sucre et

de tabac. Les planteurs et les entreprises versaient à l’État une redevance mensuelle par détenu (3 dollars en Géorgie et 1,10 dollar dans le Mississippi dans les années 1890), dont ils prenaient en charge les frais de surveillance, d’alimentation et d’entretien et qu’ils faisaient travailler dans des conditions entraînant des taux d’attrition astronomiques.

Dans le Mississippi des années 1880, le taux de mortalité annuel des condamnés en location, très majoritairement noirs, variait de 6 à 16 %. Résultat, « pas un seul condamné à bail n’a survécu assez longtemps pour purger une peine de dix ans ou plus(6) ». Les femmes condamnées étaient en outre soumises aux abus sexuels des surveillants et des autres détenus. Des enfants âgés de 8 ans étaient affermés, les contribuables refusant de gaspiller l’argent public pour de jeunes Noirs perçus comme des criminels incorrigibles. Les détenus ainsi loués étaient régulièrement fouettés.

« Si un homme blanc tue un nègre... »

D es ses débuts dans le Mississippi des années 1860 jusqu’à son extinction en Alabama à la fin des années 1920, la location des condamnés a généré des profits considérables pour les États – le Tennessee vendait même l’urine des bagnards aux tanneries locales et leurs cadavres non réclamés à l’école de médecine de Nashville –, pour les entreprises qui les utilisaient et pour les agents de main-d’œuvre qui les sous-louaient, ainsi que pour les shérifs qui recevaient une redevance chaque fois qu’ils arrêtaient un Noir sur la base de chefs d’accusation mineurs ou fictifs pour en faire des condamnés à bail.

Dès lors que les Noirs étaient jugés congénitalement impulsifs et violents, les crimes commis entre eux étaient le plus souvent ignorés par les autorités, y compris les agressions et le viol, ce qui alimentait des taux démesurés de violence au sein de la communauté afro-américaine. Un diction résumait la chose : « Si un nègre tue un Blanc, c’est un meurtre. Si un homme blanc tue un nègre, c’est un homicide justifiable. Si un nègre tue un nègre, c’est un nègre de moins(7) ». Toutefois, les planteurs intervenaient en faveur de leur métayer ou de leurs ouvriers agricoles, car ils ne voulaient pas que la prison les prive d’une paire de bras.

Les exclusions politique ou judiciaire œuvraient conjointement : la privation du droit de vote permettait à la fois d’exclure les Noirs des jurys (puisque’il fallait être inscrit sur les listes électorales pour figurer sur les listes de jurés potentiels) et d’amputer leur part du financement des écoles et autres services publics. À l’inverse, l’exclusion judiciaire signifiait que les Noirs ne pouvaient pas avoir recours aux tribunaux pour faire respecter leurs droits, dont celui de voter.

Cette violence a revêtu trois formes principales qui ont convergé pour noyer la vie des Noirs dans une peur suffocante. La violence servait de ciment au régime de Jim Crow : l’intimidation et les agressions au fil de la vie quotidienne, les chasses à l’homme et les lynchages et les pogroms. Dans son autobiographie *Black Boy*, le romancier Richard Wright, natif du Mississippi, remarque : « Les choses qui ont influé sur ma conduite en tant que nègre n’avaient

pas besoin de m’arriver à moi ; il me suffisait d’en entendre parler pour en ressentir tous les effets dans les couches les plus profondes de ma conscience. De fait, la brutalité blanche à laquelle je n’avais pas assisté contrôlait plus efficacement mon comportement que celle que je connaissais(8) ».

Le lynchage est intimement associé à Jim Crow dans son imagerie tant académique que publique. Mais, en tant que forme de « justice communautaire » s’écartant des formalités légales des procédures judiciaires, il n’était pas propre à cette région des États-Unis, pas plus qu’il ne visait exclusivement les Noirs. Pratiqué dans toutes les régions du pays, il frappait surtout les Blancs jusqu’aux années 1880. Il s’est alors brusquement « noirci », est devenu un instrument sudiste de pouvoir de caste, matériel et symbolique, visant à empêcher les anciens esclaves de revendiquer leurs droits économiques, civils et politiques. Ainsi, 90 % des lynchages recensés entre 1882 et 1968 dans le Sud profond ont impliqué des victimes afro-américaines, contre 5 % dans les États montagneux de l’Ouest et en Californie(9).

Une autre idée fausse est que ce supplice était principalement une réponse aux violations sexuelles supposément ou effectivement commises par des hommes noirs. En réalité, un gros quart des 4715 lynchages recensés entre 1881 et 1946 répliquaient à

(1) V. O. Key, *Southern Politics in State and Nation*, Knopf, New York, 1983 (1^{re} éd. : 1949).
(2) John Dollard, *Caste and Class in a Southern Town*, University of Wisconsin Press, Madison, 1989.
(3) Neil R. McMillen, *Dark Journey. Black Mississippians in the Age of Jim Crow*, University of Illinois Press, Urbana, 1990.
(4) Michael J. Klarman, *From Jim Crow to Civil Rights. The Supreme Court and the Struggle for Racial Equality*, Oxford University Press (OUP), 2006.
(5) Leon F. Litwack, *Trouble in Mind. Black Southerners in the Age of Jim Crow*, Knopf, 1998.
(6) David M. Oshinsky, *Worse Than Slavery. Parchman Farm and the Ordeal of Jim Crow Justice*, Free Press, New York, 1997.
(7) Edward L. Ayers, *Vengeance and Justice. Crime and Punishment in the Nineteenth-Century American South*, OUP, 1984.
(8) Richard Wright, *Black Boy. A Record of Childhood and Youth*, Library of America, Washington, DC, 2020 (1^{re} éd. : 1945).
(9) Orlando Patterson, *Rituals of Blood. Consequences of Slavery in Two American Centuries*, Civitas Books, New York, 1998.

* Professeur de sociologie à l’université de Californie à Berkeley et chercheur associé au Centre européen de sociologie et de science politique à Paris, auteur de *Jim Crow. Le terrorisme de caste en Amérique* (qui paraît aux éditions Raisons d’agir le 19 avril), dont nous avons publié un premier extrait le mois dernier.

KARA WALKER. – « Virginia’s Lynch Mob » (Foule pour un lynchage en Virginie), 1998



DES CITOYENS MAIS DES SOUS-HOMMES

ont commencé aux États-Unis

des manquements à l'étiquette raciale (parfois aussi bénins que le fait d'insulter un Blanc), soit la même proportion que pour les viols et les tentatives de viol(10). Le sentiment collectif des Blancs que la victime était devenue « *uppity* » (arrogante, prétentieuse) ou impudente risquait de déboucher sur une condamnation à mort. Et les Blancs se savaient assurés de l'impunité : sur la période 1915-1932, « *sur les dizaines de milliers de lyncheurs et de spectateurs, ces derniers n'étant pas innocents, seuls quarante-neuf ont été inculpés et quatre ont été condamnés*(11) ».

Pourtant, les lynchages conduits à leur terme n'étaient que la partie émergée de l'immense iceberg des tentatives et des menaces, et ils s'ajoutaient à un volant encore plus important d'exécutions et de peines sévères prononcées à la va-vite par les tribunaux, au prétexte de prévenir la violence. Des milliers de Noirs ont été lynchés (au moins 3 446 entre 1890 et 1968 selon le Tuskegee Institute), mais des milliers d'autres « *ont été tranquillement assassinés dans des comtés isolés et leurs corps jetés dans des rivières et des ruisseaux* ». Plus fréquentes encore, les « *chasses aux nègres* » (*nigger hunts*) au cours desquelles des dizaines, voire des centaines, de Blancs formant une bande (*posse*), lourdement armés et souvent fortement alcoolisés, se lançaient à travers la campagne à la poursuite d'un Noir soupçonné ou accusé d'avoir commis un crime.

Liées à la chasse à l'homme par leur forme, les activités ciblées des vigiles et autres milices de Blancs ont proliféré dans le Sud après la guerre de Sécession. Le plus célèbre de ces groupes et le mieux organisé était le Ku Klux Klan (KKK), les deux autres étant la White League et les Knights of the White Camelia(12). Dans sa première incarna-



© KARA WALKER, COURTESY OF SIKKEMA JENKINS & CO. / SPRÜTH MAGERS

KARA WALKER. – « Four Idioms on Negro Art #4 Primitivism » (Quatre idiomes sur l'art nègre n° 4 Primitivisme), 2015

tion, lors des années suivant la guerre de Sécession, le KKK visait à combattre les « *maux* » de la Reconstruction et ce qu'il dénonçait comme l'« *africanisation* » de la société sudiste par la « *bâtardisation* » de sa population(13). Ses membres se considéraient comme des agents de la loi et de l'ordre chargés d'endiguer la marée montante de la criminalité noire et de réprimer la participation politique des Afro-Américains et des républicains (le parti responsable de l'émancipation). Le gouvernement fédéral obligea l'organisation secrète à se dissoudre en 1871.

roviaires de la ville de s'emparer des précieuses parcelles de terrain occupées par les habitants de Greenwood, le ressentiment des Blancs à l'égard de l'aisance économique des Tulsans noirs et la volonté de remettre les Afro-Américains fiers et prospères à leur place. L'émeute, d'une gravité sans précédent dans le pays entier, a transmis ce message : quelle que soit leur réussite économique et sociale, les Noirs resteraient une caste inférieure dont les droits pouvaient être abrogés à tout moment.

Toutefois, la forme de violence la plus distinctive de Jim Crow reste le lynchage avec torture publique comme spectacle civique et sacrifice racial. Certes, ces supplices « *racialement festifs* » – si l'on nous permet cette expression choquante – impliquant la torture *ante mortem* et la profanation *post mortem* devant une foule enthousiaste représentaient un peu moins de 10 % de l'ensemble des lynchages répertoriés. Mais leur impact était sans commune mesure avec leur fréquence, en raison du message de pouvoir ethno-racial absolu qu'ils transmettaient, du sentiment d'horreur qu'ils suscitaient et de la publicité qu'ils recevaient par le biais de la tradition orale ainsi que de leur élaboration dans la culture commerciale blanche sous la forme d'articles de journaux, de photographies, de souvenirs matériels et de cartes postales spécialement imprimées pour l'occasion(15). Ces mises en scène de la « *justice communautaire* » suivaient une formule scénarisée avec précision.

L'accusé noir était soit capturé, soit arraché à la prison ou au tribunal (souvent avec la complicité du shérif local), sommairement identifié et brutalisé par ses prétendues victimes blanches, contraint d'avouer au cours d'un simulacre de procès informel, puis transporté en fanfare dans un lieu choisi pour sa signification religieuse et politique : un cimetière, un chêne près du centre de la ville, un pont ou un carrefour, autant de symboles de transition. La méthode de l'exécution, bûcher, fusillade, étripage, noyade, strangu-

lation ou pendaison, pouvait être soumise au vote de la « *meute* », échauffée à l'idée du spectacle à venir. Parfois, une estrade surélevée était érigée pour permettre à la foule de mieux le suivre.

La mise à mort cérémonielle était programmée plusieurs jours à l'avance pour permettre une publicité dans les journaux et un affrètement de trains d'excursion spéciaux bondés de voyageurs enthousiastes ; les entreprises donnaient quartier libre à leurs employés pour qu'ils puissent assister aux festivités ; les écoles ajustaient leurs horaires ; les Blancs qui parcouraient de longues distances en voiture encombraient les routes menant au lieu annoncé du supplice. Le jour dit, les milliers de spectateurs, qui représentaient un large éventail de la population blanche locale, y compris des familles avec des enfants endimanchés ravis de pique-niquer, se voyaient régaler pendant des heures par les mutilations sadiques (mêlant écorchage, découpage, arrosage au kérosène, marquage au fer rouge, arrachage des oreilles, énucléation, démem-

brement, étripage, castration), la combustion à petit feu et la mise à mort finale par pendaison ou fusillade du « *bad niggah* ».

À son trépas, les badauds les plus enhardis se ruaient en une mêlée frénétique pour attraper des souvenirs précieux tels que des morceaux du corps du sacrifié (un doigt, un orteil, des dents, des os écrasés, une tranche de foie ou de cœur grillé), un bout de corde, de branche, pour eux-mêmes ou pour offrir à des proches. D'autres s'empressaient de se faire photographier devant le bûcher ou la potence pour figurer sur les cartes postales produites sur place par des imprimeries portatives. Le corps dénudé, mutilé, dépecé et brûlé de la victime était ensuite hissé à un arbre ou à un poteau électrique et laissé pendu au bout d'une corde pendant des semaines, comme une

publicité visuelle sanglante pour le pouvoir redoutable de la justice raciale, tandis que les journaux locaux évoquaient avec éloquence l'atmosphère carnavalesque de ces « *barbecues de nègres* ».

L'imagination de la violence raciale sous Jim Crow était sans limites. Les méthodes de mise à mort étaient souvent combinées, la même victime noire pouvant être successivement brûlée vive à petit feu puis pendue, et enfin son corps transpercé de centaines de balles de revolver et de fusil ; ou bien d'abord pendue puis mutilée et enfin embrasée. Plusieurs victimes pouvaient être pendues ensemble au même arbre, lors d'une cérémonie appelée *necktie party* (« *fête de la cravate* »). En 1911 dans le Kentucky, un Noir capturé et puni pour avoir tiré sur un Blanc fut transporté dans la salle de l'opéra de Livermore puis ligoté sur la scène de sorte qu'une centaine de « *justiciers* » puissent le mettre en joue et cribler son corps de plomb. Un billet d'entrée pour le balcon permettait de tirer une seule balle ; le tarif orchestre autorisait à vider son chargeur(16).

Des cartes postales pour commémorer le supplice

Ces festivals de rage de caste étaient des événements communautaires qui accordaient le premier rôle aux pauvres campagnards blancs des classes inférieures (*peckerwoods*), mais auxquels assistait la notabilité des bourgs (*white quality*). Ils furent longtemps soutenus tacitement par les Églises et ouvertement encouragés par l'attitude des forces de l'ordre ainsi que par l'immunité accordée par les autorités. De fait, les shérifs, les juges et la police locale apparaissent sur les photographies de lynchages qui étaient populaires sous forme de cartes postales et de cartes de collection au début du xx^e siècle pour commémorer l'événement. Les médecins légistes disposaient d'une expression toute faite pour inscrire ces meurtres dans le cours historique de la normalité raciale du Sud : la victime était morte « *des mains de personnes non identifiées* »(17).

Dépossession forcée, intimidation constante, bannissement soudain, agressions et assassinats commis au hasard par des individus et des milices agissant en toute impunité, application illégale de la force légale, torture publique, lynchage et pogroms : les Blancs étaient déterminés à maintenir leurs « *darkies* » à terre par tous les moyens nécessaires et à extorquer leur assentiment, voire leur consentement, à la suprématie blanche. Il n'est guère étonnant que tant d'Afro-Américains aient jugé la vie libre dans le nouveau Sud « *pire encore* » (*worsier*) qu'à l'époque de l'esclavage(18).

Aucun autre régime ségrégationniste de l'histoire moderne en temps de paix – ni l'Afrique du Sud envers les Bantous depuis la naissance de la République en

1910 jusqu'au terme de l'apartheid en 1991, ni l'Allemagne nazie depuis les premières lois antijuives de 1933 jusqu'à l'entrée dans une guerre de conquête en 1939, ni l'Inde de l'indépendance à nos jours envers les dalit, ni le Japon des Tokugawa de 1603 à 1867 à l'égard de sa sous-caste des Burakumin – ne s'est autant appuyé sur la contrainte physique brute et la brutalité meurtrière que le régime de Jim Crow dans le sud des États-Unis.

LOÏC WACQUANT.

(10) Jennifer L. Ritterhouse, *Growing Up Jim Crow. How Black and White Southern Children Learned Race*, University of North Carolina Press (UNC Press), Chapel Hill, 2006.

(11) Arthur F. Raper, *The Tragedy of Lynching*, UNC Press, 2017 (1^{re} éd. : 1933).

(12) La White League était une organisation paramilitaire active durant les années 1870, animée par l'amertume de la défaite militaire du Sud et par la volonté de réprimer les hommes politiques républicains favorables au droit de vote des Noirs. Les Knights of the White Camelia formaient une milice secrète fondée au lendemain de la guerre de Sécession et qui visait à empêcher l'« *amalgame des races* » par la terreur.

(13) Elaine Frantz Parsons, *Ku-Klux. The Birth of the Klan During Reconstruction*, UNC Press, 2015.

(14) NDLR. L'attaque fut menée au sol et par les airs avec des avions qui lâchaient des bombes remplies de térébenthine.

(15) On en trouvera un échantillon édifiant dans James Allen, *Without Sanctuary : Lynching Photography in America*, Twin Palms, Santa Fe, 1999.

(16) Philip Dray, *At the Hands of Persons Unknown : The Lynching of Black America*, Modern Library, New York, 2007. En France, *Le Petit Journal* consacra la couverture de son supplément illustré du 7 mai 1911 à cette scène de lynchage : « *Un nègre fusillé sur une scène de théâtre* ».

(17) Selon la formule générique invoquée après les lynchages ordinaires et autres meurtres collectifs de Noirs.

(18) Neil R. McMillen, *Dark Journey...*, op. cit.

Au panthéon du terrorisme

LE second Klan, lancé en 1915 et dont les cellules ont essaimé à travers le pays jusqu'en 1926, avait pour credo fondateur « *Cent pour cent d'américanisme* », ce qui impliquait de reconquérir le « *pays de l'homme blanc* », d'asseoir le protestantisme et de restaurer un patriarcat rigide. Chevauchant et défilant en bandes armées, vêtus de leurs robes et cagoules blanches et plantant les croix enflammées devenues leur marque de fabrique (tenues et rituel inspirés du film prosudiste et raciste de D. W. Griffith *Naissance d'une nation*, 1915), les membres du second KKK prenaient pour cibles de leurs menaces et agressions non seulement les Afro-Américains, mais aussi les Juifs, les catholiques, les immigrés et les femmes qui déviaient des normes de genre établies. Au cœur d'une guerre raciale, leurs violences, leurs fusillades, le saccage et l'incendie de fermes tenues par des Noirs leur ont assuré une place d'honneur au panthéon du terrorisme intérieur américain.

Le plus destructeur des pogroms Blancs contre Noirs fut celui de 1921 visant le quartier de Greenwood à Tulsa (Oklahoma), connu sous le nom de « *Black Wall Street* ».

En moins de vingt-quatre heures, plusieurs centaines de résidents noirs sont tués (le chiffre exact reste contesté à ce jour), et plus d'un millier blessés. L'attaque(14) réduit en cendres 35 pâtés de bâtiments prospères, détruit quelque 1 300 habitations et anéantit des dizaines de commerces. Cette « *guerre raciale* » fut déclenchée par la tentative de lynchage d'un livreur noir adolescent accusé d'agression sexuelle à l'égard d'une liftière blanche. Des résidents noirs armés s'étaient interposés. Des hordes de Blancs ont alors réagi, aidés et armés par la police locale et la garde nationale. Les autorités municipales avaient activement incité au meurtre, au pillage et à l'incendie en confiant le rôle d'auxiliaires de police à des centaines de citoyens blancs auxquels elles avaient distribué badges, armes et munitions, puis en détenant quelque 6 000 résidents noirs.

L'incident déclencheur de ce massacre racial relevait de l'étiquette sexuelle entre Blancs et Noirs. Mais les forces structurelles qui l'avaient propulsé incluaient le désir des entreprises industrielles et fer-





AMÉRIQUES	EUROPE	AFRIQUE
NOUS AUTRES ICITTE À L'ÎLE. – Pierre Perrault <i>Lux, Montréal, 2023, 288 pages, 19 euros.</i> Pierre Perrault (1927-1999), remarquable cinéaste et poète québécois s'est pris très jeune d'affec-tion pour les habitants de l'Isle-aux-Coudres, au début de l'estuaire du Saint-Laurent. Il a, depuis les années 1950, recueilli leurs souvenirs et leur «parlure», les filmant et les enregistrant, pro-duisant documentaires et livres. Son film <i>Pour la suite du monde</i> (1962, coréalisé avec Michel Brault), qui leur est consacré, est resté célèbre. Ce dernier texte, un livre testament, judicieusement réédité, est le point d'orgue de ce compagnon-nage. Avec <i>«ce modeste monument de mémoire»</i>, il évoque les <i>«sauvages»</i> (nom attribué aux Indiens) qui ont appris aux anciens à capturer les <i>«marsouins»</i>, la puissance du fleuve, celle des glaces qui s'entrechoquent, et la neige qui enseve-lit, qu'il fallait affronter avec <i>«soupleur»</i> (frayer subite). À travers les récits d'Alexis, de Marie, de Léopold, on assiste à la pêche d'autrefois, aux déguisements de la mi-carême, aux naissances essouffées car les hommes sont au loin. Le langage des iliens est restitué sous forme de poèmes. Et leurs <i>«voitures d'eau»</i> (caboteurs) disparaissent lentement avec les savoirs du temps passé. HÉLÈNE YVONNE MEYNAUD ALLENDE. Autopsia de un crimen. – Fran-cisco Marin Castro et Luis Ravanal Zepeda <i>Ceibo, Santiago (Chili), 2023, 308 pages, 17 dollars.</i> Le président du Chili Salvador Allende s'est-il suicidé? En septembre 2012, le juge Mario Carroza avait conclu que le chef de l'État socialiste s'était donné la mort. La cour d'appel de Santiago, en juillet 2013, puis la Cour suprême, en janvier 2014, avaient confirmé son jugement. Mais, pour le directeur du journal <i>El Ciudadano</i>, le sociologue Francisco Marin Castro, et pour le médecin légiste Luis Ravanal Zepeda, il s'agit d'un assassinat. Durant leur longue enquête de quinze ans, ils ont notamment consulté le rapport d'autopsie rédigé en septembre 1973. Le président chilien présentait deux blessures par balle à la tête de deux armes. Selon eux, la première est due à un coup porté avec une arme de poing à l'arrière de la voûte crâ-nienne, tandis que la seconde proviendrait d'une arme de plus grande puissance placée sous le men-tion dans le but de simuler le suicide. Les auteurs s'étonnent du silence de la presse internationale sur ces découvertes. Ils affirment que la justice chilienne a écarté la <i>«constellation de preuves à l'appui du meurtre»</i>, répertoriée dans ce livre. GERALDINA COLOTTI	LA FINLANDE DANS LA SECONDE GUERRE MONDIALE (1938-1948). – Louis Clerc <i>Perrin, Paris, 2023, 384 pages, 23,50 euros.</i> La Finlande est devenue le 31^e pays membre de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) en avril 2023, interrompant les rela-tions particulières qu'elle entretenait avec son voisin russe depuis la fin de la seconde guerre mondiale. L'historien Louis Clerc rappelle que c'est la position périphérique du pays – mais aussi la résistance de son armée et l'oppor-tunisme de ses dirigeants – qui lui permit d'échapper en 1944 à l'occupation de l'Ar-mée rouge, après l'invasion soviétique de la <i>«guerre d'hiver»</i> (1939-1940), et son aligne-ment sur l'Allemagne nazie durant la <i>«guerre de continuation»</i> (1941-1944). Pour autant, <i>«la finlandisation (...) ne fut pas qu'une soumission à l'URSS, mais un ensemble de réflexes et de procédures au travers desquels un État put conserver, dans certaines circonstances et à certaines conditions, une marge de manœuvre internationale et intérieure»</i>. Cette position origi-nale sur la carte des relations diplomatiques de la guerre froide favorisa aussi la possibilité de solides relations économiques avec la Russie postsoviétique – interrompues depuis l'invasion de l'Ukraine, tandis qu'en parallèle a débuté la construction d'une clôture sur une partie de la frontière avec la Russie. LAURENT GESLIN LE PEN ET LA TORTURE. Alger 1957, l'histoire contre l'oubli. – Fabrice Riceputi <i>Le Passager clandestin, Lorient, 2023, 144 pages, 17 euros.</i> Pour Pierre Vidal-Naquet, historien et haute figure morale, <i>«ce serait diffamer Le Pen que de dire qu'il n'a pas torturé»</i>. Député pouja-dist, engagé volontaire, sa présence est attes-tée à la Villa Sésini, l'une des usines à sup-plier les plus connues d'Alger, entre février et mars 1957. Réunissant pour la première fois les pièces d'un dossier accablant – archives militaires, rapports de police, enquêtes jour-nalistiques et, surtout, une quinzaine de témoi-nages de victimes directes –, l'historien Fabrice Riceputi établit que M. Jean-Marie Le Pen a bien torturé, même si ce n'est qu'un détail de l'histoire de la guerre d'Algérie. L'amnistie décrétée en 1962 a longtemps imposé l'amné-sie à la société – y compris à gauche : c'est le socialiste Guy Mollet qui était alors président du Conseil, le Parti communiste français avait voté les <i>«pouvoirs spéciaux»</i> en février 1956, et le ministre de la justice s'appelait alors Fran-çois Mitterrand. JEAN-JACQUES GANDINI CHEZ LES PARTISANS DE TITO. Com-munistes et paysans dans la Yougoslavie en guerre (1941-1945). – Xavier Bougarel <i>Non Lieu, Paris, 2023, 254 pages, 18 euros.</i> Les Partisans de Josip Broz, dit Tito, for-mèrent le plus grand mouvement de résistance armée d'Europe, mais peu de travaux histo-riques récents leur ont été consacrés. Concen-trant son étude sur la Krajina bosnienne – la pointe nord-occidentale de la Bosnie-Herzégovine, une région rurale, pauvre, multiconfés-sionnelle, largement contrôlée par les Partis-ans durant une bonne partie de la guerre –, Xavier Bougarel permet de les découvrir au plus près. Comment réussirent-ils à réunir les communautés nationales? Quelle était l'éco-nomie des territoires libérés, en quoi consistait leur administration, la justice qui y était rendue? Quelles mesures devaient favoriser l'émancipation des femmes? Qu'impliquait le <i>«rôle dirigeant»</i> du Parti communiste? À quoi renvoyait l'éducation politique des masses et des cadres? Délaissant l'histoire proprement militaire, l'auteur, se basant sur une très riche documentation, fait revivre cette exception-nelle expérience sociale et politique qui portait en germe les caractéristiques de la future Yougoslavie socialiste. JEAN-ARNAULT DÉRENS	AMADOU BÂ, LA DERNIÈRE MARCHÉ. – Madiambal Diagne <i>Les Éditions du Quotidien, Dakar, 2023, 186 pages, 21 euros.</i> C'est ce qu'on appelle être rattrapé par l'histoire. Ce portrait de M. Amadou Bâ clôt une trilo-gie politique bien informée. En 2023, Madiam-bal Diagne avait publié chez le même éditeur un pamphlet contre la principale figure de l'oppo-sition (<i>Ousmane Sonko-Adji Sarr: L'histoire</i>), puis un panégyrique du chef de l'État (<i>Macky Sall. Derrière le masque</i>). M. Bâ était le candidat du pouvoir à l'élection présidentielle sénégalaise du 25 février 2024. Le directeur du <i>Quotidien</i> de Dakar et président de l'Union internationale de la presse francophone (UPF) ne pouvait sans doute pas imaginer le report inopiné du scrutin. Quoi qu'il arrive, cette biographie qui compare le parcours de M. Bâ à celui de l'ancien président Abdou Diouf, lui aussi sorti du rang et propulsé vers le sommet par la volonté du président sortant (Léopold Sédar Senghor), éclaire opportunément la crise politique sénégalaise tout en décrivant l'un de ses principaux acteurs, pour lequel l'auteur ne cache pas sa préférence. CHRISTINE HOLZBAUER DE LA DÉMOCRATIE EN FRAN-ÇAFRIQUE. Une histoire de l'impé-rialisme électoral. – Fanny Pigeaud et Ndongo Samba Sylla <i>La Découverte, Paris, 2024, 384 pages, 22 euros.</i> Coauteurs en 2018 d'un livre sur le franc CFA (<i>L'Arme invisible de la Françafrique</i>, La Décou-verte), la journaliste Fanny Pigeaud et l'écono-miste Ndongo Samba Sylla s'attaquent à un autre aspect de la Françafrique longtemps ignoré : les faux-semblants de la démocratie représentative. Ils rappellent que cette dernière n'a pas toujours été le modèle aujourd'hui présenté comme <i>«le moins imparfait»</i>, et qu'elle <i>«a changé de signification (...) pour devenir le nom d'un régime oligarchique iné-dit»</i>. Débutant leur enquête à l'orée du XIX^e siècle, ils soulignent comment, durant plus de cent cin-quante ans, la métropole a imposé, dans ses pos-sessions ultramarines, un mode de gouvernement fondé sur l'exclusion raciale, tout en employant des méthodes frauduleuses qui demeurent couramment répandues dans les pays indépendants. En déclinant les stratégies employées par la France pendant et après la colonisation, ils montrent qu'elle n'a jamais cessé de s'immiscer dans les processus électoraux en Afrique, afin de préserver ses intérêts. RÉMI CARAYOL
ASIE	POLITIQUE	
LE JAPON, UN LEADER DISCRET. – Guibourg Delamotte <i>IRIS Éditions - Eyrolles, Paris, 2023, 192 pages, 18 euros.</i> Si le terme de <i>«leader»</i> est sans doute un peu fort, Guibourg Delamotte, professeure à l'Ins-titut national des langues et civilisations orien-tales (Inalco) et à Sciences Po, montre que le Japon n'est plus un <i>«nain politique»</i>. À la faveur de la crise financière des années 1990, il s'est tourné vers d'autres instruments que l'économie, la coopération internationale et la culture essentiellement. Sous la houlette de Koizumi Junichiro, puis d'Abe Shinzo, il a transformé sa doctrine purement défensive en un <i>«pacifisme proactif»</i>. Celui-ci est caracté-risé par son inféodation aux États-Unis, qu'il essaie toutefois d'atténuer en développant des liens avec d'autres partenaires. Le gouverne-ment nippon a aussi fini par mettre en œuvre quelques réformes progressistes, parmi les-quelles de timides mesures visant à amélio-rer la participation des femmes à l'activité économique. N'en demeure pas moins une direction générale très libérale, qui empêche le pays de résoudre ses problèmes sociaux. Ce que conforte le non-renouvellement de la classe politique. ÉMILIE GUYONNET RESISTING INDONESIA'S CULTURE OF IMPUNITY. Aceh's Truth and Recon-ciliation Commission. – Sous la direction de Jess Melvin, Sri Lestari Wahyuningroem et Annie Pohlman <i>Australian National University Press, Canberra, 2023, 282 pages, 49,95 dollars australiens.</i> La justice transitionnelle est d'autant plus complexe que le conflit dont elle se saisit a été long et violent. En Indonésie, la guerre civile qui a opposé l'armée régulière et les sépa-ratistes du Mouvement pour un Atjeh libre (GAM), dans la région septentrionale d'At-jeh, au nord de Sumatra, a duré près de trente ans (1976-2005). Trois décennies de violations avérées des droits humains, de disparitions, de tortures, de viols et de meurtres que la Com-mission vérité et réconciliation d'Atjeh tente depuis 2016 à tout le moins de nommer et de préserver de l'oubli. Ni les anciens membres du GAM – qui ont profité du processus de paix pour s'enrichir grâce aux subventions de Dja-karta –, ni le gouvernement indonésien n'ont intérêt à regarder ce passé, préférant de loin la culture de l'impunité. À mi-chemin entre la monographie et le recueil de témoignages, cet ouvrage montre surtout le rôle toujours crucial de la société dans les processus de justice transitionnelle. EMIL PACHA VALENCIA		

LITTÉRATURE

Le désastre et le miracle

Il faut revenir
de Hala Moughanie

Éditions Project'iles,
Le Palais-sur-Vienne, 2023,
264 pages, 17 euros

D RAMATURGE reconnue (1), Hala Moughanie publie un premier roman où l'on retrouve la poétique de la cruauté qui singularise son écriture. Ses personnages, façonnés par la violence de la guerre et d'un désastre qui semble n'en pas finir, se tiennent réso-lument loin de toute représentation victimaire, ancrés dans une langue qui explore les formes de la dérision et de l'absurde. Dans *Il faut revenir*, c'est Lila qui revient au pays, après une interpellation qui la renvoie à son statut d'étrangère, elle qui vivait en Belgique depuis des années et se croyait belge comme les autres. Et ce pays, c'est le Liban, avec tout ce qu'il charrie d'attraction et de répulsion, de guerre toujours présente et de paix absente, d'opulence et de pauvreté, de désirs dissimulés ou assu-més – qui vont la fasciner. Un pays qui a plusieurs visages et paysages, qui prend sa part de réfugiés, surtout palestiniens et syriens, malgré ses propres déchirures et ses plaies. Le *«pays de tous les (im)possibles»*, *«trop riche. De cultures, de haines, d'amours, de malentendus»*.

Lila découvre le Liban avec un regard neuf et exalté, alors même que le pays est en plein délitement. Tout s'y écroule sauf ses habitants, tout au moins ceux qui restent, debout envers et contre tout, inven-tant de nouvelles formes de vie. Elle parcourt Beyrouth, ramenant à sa mémoire et à la nôtre la brûlure de la guerre civile mais aussi les éclats de fraternité arrachés à sa brutalité. Une part d'histoire fonda-trice, qu'elle n'a pas connue mais dont elle est imprégnée. S'improvi-sant journaliste pour gagner sa vie, elle traverse le territoire du nord au sud avec ses villes et villages de bord de mer ou de montagne, ses camps de pauvres et ses villas de luxe mettant au jour la domination des chefs de guerre, et leur corruption. Tout l'enivre, et surtout sa propre liberté. Paradoxalement – et sans doute dans le champ de la fiction plus que dans le réel – elle peut, ici, piétiner les conventions et brûler la vie par les deux bouts, épuisant ses fantasmes au fil de ses aventures et dérivés érotiques.

Lorsque sa sœur Rim, après l'échec de son mariage, la rejoint, et qu'elle devient peu à peu aveugle et énorme, elle la prend sous sa protection. À la fois semblables et totalement dissonantes, elles incarnent alors les deux visages d'une féminité hors norme, Rim vivant recluse et puisant sa force dans le mysticisme, Lila cherchant à accorder son poulx à celui du pays, à ses convul-sions et à ses fièvres. On va ainsi traverser avec elle une épopée qui court sur une quinzaine d'années, entre 2003 et 2019. Une éternité. Avec son lot d'attentats, de couvre-feux, de guerre israélienne, de crises politiques et de gouvernements fantômes...

Hala Moughanie a terminé ce texte en juin 2020. On y perçoit le jail-lissement des manifestations du 18 octobre 2019, qu'elle saisit juste avant son fracassement. L'explosion du port de Beyrouth, en août 2020, n'y figure pas. Elle sera pour l'auteure l'objet d'une investigation, douloureuse, dans un autre texte.

Ce pays, qui *«n'existe pas. Il vit, uniquement (...) et c'est peut-être déjà un miracle en soi, qu'il vive»*, à l'image de son personnage, Hala Mougha-nie a choisi d'y demeurer.

MARINA DA SILVA.

(1) *Tais-toi et creuse*, prix Théâtre RFI 2015, *La mer est ma nation* (2017), prix du quartier des auteurs du Tarmac 2018, prix du théâtre de la Colline/Actes Sud en 2022.

PROCHE-ORIENT

Histoires de Palestine

S ERA-T-ELLE un jour indépendante? La dévastation de Gaza par l'armée israélienne, qui atteint un niveau rare dans l'histoire tourmentée du Proche-Orient, incite au pessimisme quant au sort de la Palestine. Dans un essai historique dense et percutant (1), Jean-Pierre Filiu donne les raisons de cet énorme gâchis et explique pour-quoi le mouvement national palestinien a échoué. Parce qu'il a fait face à plus fort que lui sur le plan militaire? Certainement. Parce qu'Israël a toujours bénéficié du sou-tien politique occidental, soutien que l'on peut selon lui expliquer, entre autres, par la convergence entre la vision biblique de la Terre promise et le sionisme? Indubitable-ment. Mais, rappelle ce grand spécialiste de la région, il y a aussi eu l'incapacité de dirigeants palestiniens, à com-mencer par Yasser Arafat, de prendre la mesure de l'enjeu et de tirer réellement profit d'une aide politique, financière et diplomatique de grande ampleur. Dynamiques faction-nelles, opacité financière et absence de démocratie interne ont finalement coûté cher aux Palestiniens.

Faut-il pour autant estimer l'affaire entendue? La lecture du témoignage de Salah Hammouri, incarcéré

durant plus de dix ans par Israël, démontre l'incroyable détermination de son peuple et sa capacité d'endurance inégalée (2). Emprisonné pour la première fois à 17 ans, Hammouri, aujourd'hui avocat, raconte l'arbitraire de l'oc-cupant, les détentions administratives sans motif officiel (un héritage du mandat britannique), les incessants trans-ferts, les brimades et l'obsession israélienne de corseter la société palestinienne en essayant, en vain, d'instiller la peur et de briser l'élan contestataire. À l'heure où nombre d'Israéliens ainsi que leurs soutiens à l'Occident n'hésitent plus à nier l'existence d'une nation palestinienne – il en est ainsi de ceux qui préfèrent parler d'«Arabes» plutôt que de «Palestiniens» –, un ouvrage collectif dirigé par l'archéo-logue Sabri Giroud propose cinquante portraits de femmes et d'hommes ayant fait l'histoire d'un peuple qui attend toujours son État (3). Si certaines figures sont connues (Edward Saïd, Arafat, Mahmoud Darwich), d'autres entrées ont le mérite de mettre en avant des personnali-tés dont le parcours est emblématique d'une *«Palestine dans la tourmente»*. On pense notamment au poète Nuh Ibrahim et aux militantes Aïcha Odeh et Naïla Ayesh. La qualité des contributeurs démontre à quel point la question

palestinienne demeure centrale pour nombre d'intellec-tuels et de spécialistes français. Une *«passion française»* que l'on retrouve dans tous les milieux, notamment poli-tiques. Mis à jour et augmenté, le roman graphique d'Alain Gresh et d'Hélène Aldeguer (4) résume sept décennies de relations franco-israéliennes. Une tranche d'histoire où l'on est peu à peu passé d'une vision engagée de la France pour une paix juste au Proche-Orient à un alignement déferent de Paris sur les positions israéliennes.

AKRAM BELKAÏD.

(1) Jean-Pierre Filiu, *Comment la Palestine fut perdue. Et pourquoi Israël n'a pas gagné. Histoire d'un conflit (XIX^e-XXI^e siècle)*, Seuil, Paris, 2024, 432 pages, 24 euros.

(2) Salah Hammouri, *Prisonnier de Jérusalem. Un détenu politique en Palestine occupée. Propos recueillis par Armelle Laborie-Sivan*, Orient XXI - Libertalia, Paris-Montreuil, 2023, 144 pages, 10 euros.

(3) Sabri Giroud (sous la dir. de), *La Palestine en 50 portraits. De la préhistoire à nos jours*, Riveneuve, Paris, 2023, 560 pages, 29 euros.

(4) Alain Gresh et Hélène Aldeguer, *Un chant d'amour. Israël-Pa-lestine, une histoire française*, Libertalia, Montreuil, 2023, 200 pages, 24 euros.



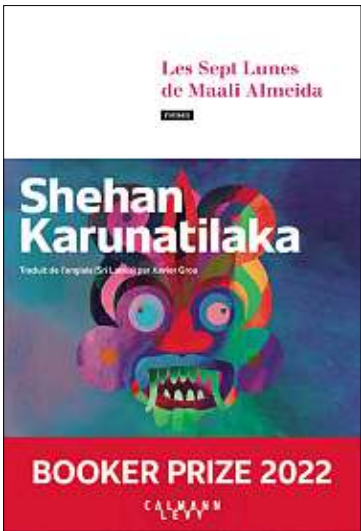
DU MONDE

Rouge sang, humour noir

Les Sept Lunes de Maali Almeida de Shehan Karunatilaka

Traduit de l'anglais (Sri Lanka) par Xavier Gros, Calmann-Lévy, Paris, 2024, 450 pages, 23,90 euros.

AU cours d’une histoire échevelée, dont l’action se situe dans les années 1989-1990, Shehan Karunatilaka parvient à rendre compte d’une période particulièrement sanglante de son pays, le Sri Lanka, tout en gardant une force proprement romanesque. Elle emprunte les voies multiples du fantastique et du polar, de l’enquête quasiment policière et du conte ésotérique, sans oublier les références aux grandes chroniques de l’histoire de l’île – instaurant ainsi une distance subtile avec le contenu hautement tragique du récit, qu’accentue encore le parti pris de la narration à la deuxième personne. Car la «voix» qui s’exprime nous vient d’outre-tombe : c’est celle de Malinda, Maali Almeida. «*Né avant le premier hit d’Elvis*», assassiné à 45 ans. Le récit démarre juste après sa mort, quand il se «réveille» dans un au-delà qui évoque fortement «*un centre des impôts où chacun réclame son dégrèvement*», où se tient un «*peuple de goules*» qu’il commence par insulter. «*Vous n’existez pas ! Vous n’êtes rien d’autre que les spectres nés des ronflements de mon cerveau. C’est juste un mauvais trip… Il n’y a pas de putain de vie après la mort. Si je ferme les yeux, vous disparaîtrez tous comme des pets dans l’espace.*» Vite mis au pas par les gardiens, il n’a que sept jours (plutôt sept lunes) pour mener l’enquête qu’on lui accorde, avant de basculer vers un autre statut de fantôme, plus contraint… Il va chercher. Qui l’a tué, et pourquoi. Il se donne pour épitaphe «*Photographe. Joueur. Salope*». Il y a donc embarras du choix de mobiles. A-t-on assassiné le photographe «*génialissime*» qui a rendu compte avec un art incomparable des débuts de la guerre civile et fixé des images accusatrices ? Ou le flambeur qui a perdu au



casino les sommes énormes gagnées en vendant ses photographies au plus offrant ? Ou bien l’homosexuel – dissimulé bien sûr –, amoureux d’un certain D.D., fils de ministre ?

Sa vitalité féroce et caustique, qu’il partage avec une véritable armée d’ombres, morts fracassés de manière épouvantable, l’amène à tenter de se racheter, de se reconstruire avec une stature morale, tout en essayant de se souvenir des circonstances de sa mort. Un combat quasi messianique, une tentative pour que ses photographies ne soient pas effacées, ou pour arrêter la guerre civile. Le roman est jalonné d’allusions aux affrontements entre le gouvernement et les mouvements révolutionnaires tamouls, notamment les Tigres de libération de l’Eelam tamoul (LTTE), aux pogroms subis par la minorité, à la liquidation des dirigeants des deux camps (1). Il croise les spectres des victimes qu’il a photographiées, comme cette femme brûlée vive : «*Elle te dévisage de ses yeux injectés de sang. Son sari brûlé la moule comme de la cellophane. Sa peau craquelée à l’aspect du porc grillé…*», et d’autres, plus invraisemblables encore, comme un fantôme de léopard avec qui il aime converser. L’auteur signe un roman au lyrisme sépulcral, extraordinaire sarabande des vivants et des morts. Il lui a valu le prix Booker 2022.

BERNARD DAGUERRE.

(1) Lire Cédric Gouverneur, «Au Sri Lanka, des braises couvent sous le béton», *Le Monde diplomatique*, juin 2014.

SOCIÉTÉ

Manifestes queer

«LES folles hantent l’histoire de l’homosexualité masculine», ironise Stanislas, «*Stany pour les intimes*», personnage du récit graphique imaginé par Antoine Idier et Pochep, *Résistances queer*(1). Dans une touchante démarche de transmission, cette figure représentative du militant non résigné fait découvrir à deux jeunes gays ébahis son musée privé dissimulé dans un ancien sauna du Marais à Paris, et consacré aux folles rebelles des années 1970. Au-delà du frisson mélancolique, il faut se rappeler que la radicalité des militants homosexuels de ces années-là est issue d’une émeute, celle de Stonewall, contre la violence policière l’été 1969 à New York. L’explosion de colère sera le coup d’envoi d’une décennie

de combats aux États-Unis et en Europe. Manifestes enflammés, groupes de parole et expériences communautaires témoignent d’un foisonnement théorique et de la libération du quotidien.

Les traces écrites de ce bouillonnement en restituent l’importance. Cy Lecerf Maulpoix traduit et situe *Un manifeste gay*, de l’Américain Carl Wittman, rédigé en 1969 et inédit en français, véritable matrice de tous les textes militants d’alors (2). Extraordinaire personnage que ce Wittman, dont l’auteur livre une biographie passionnante. Sa famille de la petite bourgeoisie juive des années 1950 affichait ses sympathies de gauche. Son camarade de chambre à l’université était le fils d’Ethel

et Julius Rosenberg, accusés d’espionnage en faveur de l’URSS et exécutés en 1953. Wittman fut l’un des pionniers de la culture homosexuelle de San Francisco, avec ses cafés, ses librairies et ses saunas. Son manifeste s’en prend à ceux «*qui ne veulent pas faire de vagues*» et proclame que «*gonzesse égale nègre égale pédé*». La convergence des luttes se veut largement ouverte et non étroitement communautaire.

De l’autre côté de l’Atlantique, Claude Loir sera dans le Paris de ces mêmes années l’un des visages de cette contre-société festive et radicale. Brocanteur, barman, acteur dans des films « pornos », il raconte avec nuances dans *Confessions païennes* (3) sa liberté qui se construit autour d’amitiés et d’amours faisant fi des préjugés sociaux et raciaux.

Deux livres complètent ces témoignages, alors que la communauté LGBTQI+, après une longue apathie depuis les mobilisations en faveur du mariage pour tous, semble s’être réveillée avec les manifestations contre la réforme des retraites en 2022 ou en solidarité avec la Palestine en 2023. Le premier, *Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs* (4), décrypte les débats d’alors sur les questions sociales, de droits, d’identité et d’organisation. Le second, *Over the Rainbow* (5), catalogue d’une exposition qui s’est tenue il y a quelques mois au Centre Pompidou, montre que la révolution des esprits et des corps dans ces années a aussi été celle du graphisme, ouvrant un autre front de radicalité queer. Ainsi le fameux slogan de l’époque, *Proletaires de tous les pays caressez-vous*, évoqué par Idier et Pochep, a souvent été délicieusement détourné dans des parodies sexy d’iconographie totalitaire.

JEAN STERN.

(1) Antoine Idier et Pochep, *Résistances queer : une histoire des cultures LGBTQI+*, Delcourt - La Découverte, Paris, 2023, 144 pages, 22,95 euros.
(2) Carl Wittman, *Un manifeste gay* suivi de *Contrechant masqué* de Cy Lecerf Maulpoix, Éditions du Commun, Rennes, 2023, 152 pages, 15 euros.
(3) Claude Loir, *Confessions païennes*, Éditions Hors Champ, Paris, 2023, 460 pages, 19 euros.
(4) Hugo Bouvard, Ilana Eloït et Mathias Quéré (sous la dir. de), *Lesbiennes, pédés, arrêtons de raser les murs. Lutes et débats des mouvements homosexuels (1970-1990)*, La Dispute - Le Genre du monde, Paris, 2023, 332 pages, 28 euros.
(5) Nicolas Liucci-Goutnikov (sous la dir. de), *Over the Rainbow. Autres histoires de la sexualité dans les collections du Centre Pompidou*, Centre Pompidou, Paris, 2023, 184 pages, 27 euros.

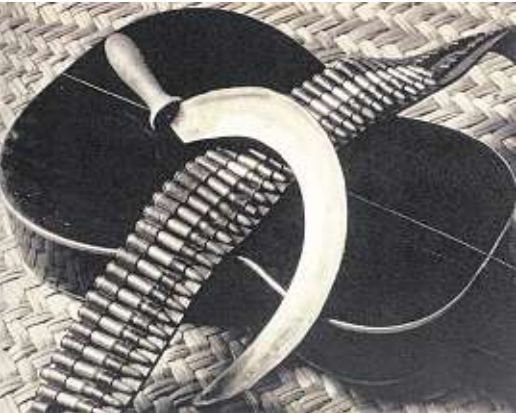
PHOTOGRAPHIE

Voir le peuple

C’EST une «*femme au drapeau*», un cliché de 1927, qui, naguère, a braqué la lumière sur l’œuvre de la photographe d’origine italienne Tina Modotti (1896-1942). Une œuvre qu’une exposition exceptionnelle célèbre à Paris, au Jeu de Paume, et qu’on retrouve dans un précieux catalogue (1).

Modotti, qui a rejoint son père émigré aux États-Unis, ouvre un studio dans le Mexique post-révolutionnaire avec Edward Weston en 1923, et photographie le peintre Diego Rivera, la chanteuse Concha Michel, le dirigeant communiste cubain Julio Antonio Mella… Mais elle a surtout la volonté de donner corps et mémoire à la tradition indigène par le biais des anonymes. Communiste et internationaliste, elle a «*transformé l’image en objet militant*», selon l’expression d’Isabel Tejeda Martín.

La commissaire souligne la difficulté à retracer la biographie de Modotti, «*tant le récit de sa vie est truffé de lacunes quant à ce qu’elle a fait, où et avec qui*», et les embûches pour réaliser une exposition sur son œuvre (photographies assignées à d’autres, fonds dispersés…). On lui attribue quatre cents clichés, plus de la moitié sont ici exposés. Modotti s’engagera pendant la guerre d’Espagne, sans plus guère photographier.



Sur sa tombe, le poème de Pablo Neruda : «*Tina Modotti ma sœur, tu ne dors pas, non tu ne dors pas.*» La femme au drapeau continue de marcher vers son combat. Imperturbablement.

ANNE MATHIEU.

(1) Collectif, *Tina Modotti*, Flammarion - Jeu de Paume - Fundación Mapfre, Paris, 2024, 354 pages, 45 euros. L’exposition se tient jusqu’au 12 mai.

GÉOPOLITIQUE

CRISIS OF MULTILATERALISM ? Challenges and Resilience. – Sous la direction d’Auriane Guilbaud, Franck Petiteville et Frédéric Ramel

Palgrave Macmillan, Cham, 2023, 280 pages, 126,59 euros.

De grands traités sont dénoncés, par exemple en matière de désarmement ou de lutte contre la prolifération nucléaire, tandis que les conflits se multiplient au Proche-Orient, en Europe ou en Afrique. Le multilatéralisme, forme contemporaine de la coopération internationale, est traversé de crises de plus en plus nombreuses depuis une vingtaine d’années. Mais il n’est pas mort. Il se transforme et s’adapte en prenant en charge les nouveaux défis : environnement, pandémies, terrorisme, etc. L’ouvrage étudie donc ces nouvelles dynamiques : jeu subtil de la Chine aux Nations unies (ONU), conflits autour des normes qui doivent structurer l’ordre mondial, nouveaux rôles des organes de l’ONU, stratégie des pays du Sud… L’ensemble fourmille d’informations sur la fabrique du droit international, la nouvelle compétition entre puissances, les arcanes des institutions mondiales et leurs évolutions.

ANNE-CÉCILE ROBERT

GÉOPOLITIQUE ET CLIMAT. – Pierre Blanc

Presses de Sciences Po, Paris, 2023, 248 pages, 17 euros.

En croisant exemples historiques et comparaisons mondiales, l’auteur, enseignant-chercheur, étudie la façon dont les divers régimes politiques réagissent au dérèglement climatique. Sécurité environnementale et périls alimentaires sont de nature à aggraver les situations conflictuelles résultant de facteurs ethnoreligieux ou sociaux. Long est le cortège des perdants, Iran, Pakistan, Inde, Bangladesh, Afrique du Nord, Proche-Orient et Sahel, pays souffrant de stress hydrique. En revanche, la Russie semble être la grande gagnante du réchauffement, qui devrait lui permettre de doubler sa surface agricole, déjà la première du monde (220 millions d’hectares, contre 124 millions à la Chine et 95 millions aux États-Unis). La lutte contre le changement climatique pourrait en outre créer de nouvelles inégalités, entre vainqueurs et vaincus indirects de la transition énergétique. Si le nombre des déplacés ou des réfugiés lié à ces transformations est appelé à croître, les guerres climatiques sont selon Pierre Blanc peu susceptibles de se multiplier à un horizon proche.

EUGÈNE BERG

ÉCONOMIE

LE POUVOIR DE LA MONNAIE. Transformons la monnaie pour transformer la société. – Jézabel Cuppey-Soubeyran, Pierre Delandre et Augustin Sersiron

Les Liens qui libèrent, Paris, 2024, 400 pages, 25 euros.

Des politiques monétaires accommodantes ont pu être mises en œuvre pour éviter la catastrophe durant les crises mémorables de la finance, du Covid, de l’énergie et du climat, les banques centrales ayant procédé à un retournement pour bloquer l’inflation. La preuve a été apportée que l’on pouvait utiliser la monnaie pour atteindre les objectifs que se donnait la société. Il est donc logique de s’interroger sur de nouvelles modalités de création monétaire, afin qu’elle soit mise au service d’une transformation écologique et sociale. Les auteurs proposent de créer une monnaie sans contrepartie de dette auprès des marchés financiers, sous forme de subventions ciblées pour financer des investissements de transition dont la rentabilité financière est nulle. Cette proposition, qui sera discutée de tous bords, est fondée sur le fait qu’une banque centrale publie à la capacité d’en créer sans contrainte de rentabilité. Il n’y a pas de monnaie magique, mais il y a un réel pouvoir de la monnaie dont il faut se réemparer.

JEAN-MARIE HARRIBEY

SUPER PROFITEURS. Le petit livre noir du CAC 40. – Attac et l’Observatoire des multinationales

Les Liens qui libèrent, Paris, 2023, 224 pages, 12 euros.

Pantouflage, évitement fiscal, «main-d’œuvre cachée», techno-solutionnisme… : l’accumulation des ruses imaginées par les multinationales tricolores semble sans limite. Cet ouvrage collectif, coordonné par l’économiste Frédéric Lemaire et le journaliste Olivier Petitjean, va à contre-courant de la machinerie discursive communément employée par les médias et le gouvernement lorsqu’il s’agit de chanter les louanges de nos «champions nationaux» (TotalEnergies, LVMH, Danone, BNP Paribas, Dassault…), pour alerter quant aux forfaits commis par l’ensemble de ces entreprises depuis le tournant néolibéral des années 1980. Cette démarche de mise en contradiction prend appui sur une analyse coûts-bénéfices des grands groupes ingénieusement retournée contre ses habituels promoteurs. Pour démanteler l’«*architecture d’impunité*» à l’œuvre, les auteurs envisagent comme mot d’ordre l’action citoyenne tout en réaffirmant l’essence d’un «*combat* (…) *par nature internationaliste*».

ROBINSON JOUSNI

L’ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE. – Timothée Duverger

La Découverte, 2023, Paris, 128 pages, 11 euros.

Archipel de services, d’associations et d’entreprises arrimés à l’État social, l’économie sociale et solidaire (ESS) représente aujourd’hui un peu plus de 10 % des emplois. Timothée Duverger, enseignant à Sciences Po Bordeaux, en restitue l’histoire récente, qui côtoie celle du mouvement associatif. Introduit par l’Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE) sous l’égide de la Commission européenne, le modèle de l’entrepreneuriat social privé a ouvert ce tiers-secteur au management décomplexé. Recherche d’un compromis, la loi dite «Hamon» de 2014 a conforté son institutionnalisation, tout en élargissant sous condition d’agrément le champ de l’ESS aux sociétés commerciales. Banques et assurances mutualistes se sont emparées du statut de «société à mission» instauré par une autre loi, dite «Pacte», en 2019. Le choix de ce statut tend toutefois à agir comme un signal qui encourage les fonds spéculatifs à cibler l’entreprise dès lors que, selon eux, elle ne maximiserait pas le retour sur investissement à court terme des actionnaires.

DOMINIQUE DESBOIS

HISTOIRE

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE ET LES COLONIES. – Marc Belissa

La Fabrique, Paris, 2023, 312 pages, 20 euros.

Des Antilles à l’océan Indien, entre la Déclaration des droits de l’homme et du citoyen de 1789, l’abolition générale de l’esclavage en 1794 et son rétablissement par Bonaparte en 1802, les sociétés coloniales françaises ont connu des bouleversements sans précédent – réagissant aux idées et aux événements de la métropole, influant sur eux en retour. Cet ensemble d’échanges et d’interactions est au cœur de cette belle synthèse, qui ne néglige aucune dimension de la réalité coloniale (depuis les structures économiques jusqu’à la construction imaginaire des communautés), et qui retrace les grands combats d’émancipation sans méconnaître la variété des contextes locaux, ni masquer les ambivalences des acteurs. On est frappé par l’extrême difficulté qu’il y eut à faire valoir, dans les colonies, les principes proclamés d’emblée par la Révolution française. Si la résistance du lobby colonial fut implacable, elle n’est pas seule en cause. Au-delà même des colons, préjugés raciaux, logiques d’intérêts et calculs stratégiques contribuaient au maintien du statu quo esclavagiste et différentialiste. Droits et progrès furent donc, chaque fois, conquis de haute lutte, puis âprement disputés.

ANTONY BURLAUD



IDÉES

CONTRE-HISTOIRE D'INTERNET. Du xv^e siècle à nos jours. – Félix Tréguer

Agone, Marseille, 2023, 464 pages, 14 euros.

À partir de 1440, l'invention de l'imprimerie moderne par Johannes Gutenberg va rapidement transformer le rapport au savoir et à la mémoire. L'expression critique devient alors plus aisée à travers quantité de publications. Dans le même temps, l'inquiétude des autorités ne cesse de croître : elles imposent de nouvelles législations afin de réprimer ces adversaires toujours en recherche de stratégies pour les contourner, voire détruire leur pouvoir. Si l'industrie informatique est devenue l'un des principaux moteurs des pouvoirs contemporains, la lutte pour la conservation de l'autorité va fabriquer des moyens de plus en plus invasifs de surveillance et de contrôle. Ce qui était initialement présenté comme un vecteur d'accès à de plus grandes libertés multiplie les mesures de sécurité et tend à s'imposer comme une profonde entreprise de formatage des comportements humains. Félix Tréguer, chercheur et membre fondateur de La Quadrature du Net, l'affirme : il faut s'opposer à l'« informatisation du monde », « s'attaquer aux imaginaires » et cesser de croire en la « croissance des capacités » et en ce « mantra sans cesse rebattu qui voudrait qu'une technologie soit neutre ».

GILLES LUCAS

LA DÉFAITE DE L'OCCIDENT. – Emmanuel Todd

Gallimard, Paris, 2024, 374 pages, 23 euros.

Il y a déjà plus d'un an, alors que l'échec militaire russe devant Kiev incitait l'Occident à vendre prématurément la peau de l'ours, Emmanuel Todd annonçait que Moscou ne serait pas vaincu. Son analyse reposait moins sur des données militaires que sur la force culturelle et la cohésion interne des protagonistes, ainsi que sur l'appui qu'ils pouvaient attendre des pays du Sud global. Le fiasco de la contre-offensive ukrainienne et celui des sanctions imposées à la Russie paraissent aujourd'hui confirmer ce pronostic. Mais ce ne serait selon Todd qu'un révélateur du déclin de l'Occident : « Le vrai problème auquel le monde est aujourd'hui confronté, écrit-il, ce n'est pas la volonté de puissance russe, très limitée, c'est la décadence de son centre américain, elle sans limite. » Il estime que l'effacement du protestantisme, puis des croyances politiques de substitution, a ouvert la voie à un « nihilisme » culturel qui indispose le reste du monde. Les chapitres courts de ce livre souvent provocateur que son auteur a visiblement pris plaisir à écrire, libèrent un instant le lecteur de la glu propagandiste qu'il subit presque partout ailleurs.

SERGE HALIMI

SOCIÉTÉ

MANGEZ LES RICHES. La lutte des classes passe par l'assiette. – Nora Bouazzouni

Nouriturfu, Paris, 2023, 160 pages, 15 euros.

Les constats que dresse la journaliste Nora Bouazzouni sont nombreux et alarmants : faute de moyens, un Français sur deux saute un repas par jour et, dans le monde, 2,3 milliards de personnes sont en « situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave ». Elle montre en quoi la nourriture est un enjeu fondamentalement politique à travers plusieurs exemples, comme celui des marges hallucinantes réalisées par l'agro-industrie et les distributeurs. Moins manger et manger mal, c'est la double peine des classes laborieuses – 43 % des Français ne peuvent pas consommer de fruits et de légumes tous les jours – en dépit des spots publicitaires... De la dépendance des agriculteurs à la politique agricole commune (PAC) au monopole bourgeois du « bon goût », Nora Bouazzouni propose une ample analyse.

SELIM DERKAOU

BIOGRAPHIES

DULCIE. Du Cap à Paris, enquête sur l'assassinat d'une militante anti-apartheid. – Benoît Collombat et Grégory Mardon

Futuropolis, Paris, 2023, 304 pages, 26 euros.

Comme le rappelle Jacqueline Dérens, militante antiapartheid, membre du Parti communiste et amie de Dulcie, « si les lions savaient écrire, l'histoire de la chasse serait différente »... Le journaliste Benoît Collombat retrace une enquête au long cours sur le meurtre de Dulcie September, abattue en plein Paris sur le palier des bureaux du Congrès national africain (ANC) le 29 mars 1988. En recherchant les tueurs et les commanditaires, il raconte l'histoire de l'apartheid. Il tisse des hypothèses, vérifie des informations, nous perd aussi dans les basses combinaisons des services secrets. Il rencontre amis ou adversaires de la militante née au Cap en 1935, décrit sa droiture et ses principes... Grégory Mardon permet de donner un visage aux nombreux personnages de ce drame. Quelques figures émergent – Marcel Trigon, Evelyn Groenink ou Pierre Joxe –, qui rappellent qu'on peut avoir des engagements sincères et les tenir. En face, les marchands d'armes, Thales, Aérospatiale, ou le lobby nucléaire. Aucun responsable n'a été identifié.

CHRISTOPHE GOBY

MUSIQUE

Hip-hop harpe

C'EST revigorant, onirique et étonnant : sur *Brand New Life*, les glissandos de la harpiste afro-américaine Brandee Younger, qui joue de ses quarante-sept cordes comme d'un piano, se lovent dans des arrangements hip-hop, reggae, soul (1). L'album de la consécration pour la jazzwoman new-yorkaise, élevée avec la musique de sa génération (RnB et hip-hop) et qui jouissait déjà d'une certaine notoriété. On l'avait vue avec son instrument aux côtés de Pharoah Sanders et Ravi Coltrane, Jack DeJohnette et Reggie Workman tout autant qu'auprès des rappeurs Lauryn Hill ou Common. Ce dernier disque, qui hybride la harpe aux musiques urbaines, tombe à point nommé pour les 50 ans du hip-hop, né officiellement en 1973 dans les *block parties* du Bronx.

Alors, *harp is rap* ? À tout le moins, « *harp is back in the block* » (de retour dans le quartier) indubitablement. Et avec elle, tout un patrimoine jusqu'alors négligé ou ignoré des amateurs de musiques urbaines : celui des harpistes noires qui, dès la fin des années 1950, s'approprièrent cet instrument jusqu'alors réservé aux salons de musique de la bourgeoisie WASP (acronyme de White Anglo-Saxon Protestant, « Blanc anglo-saxon protestant ») et aux soirées des flics irlandais.

Brand New Life est ainsi, et d'abord, l'hommage vibrant d'une héritière à celle qui l'a éveillée à la harpe : Dorothy Ashby (1932-1986) (2), première musicienne noire à avoir conduit en 1957 son instrument sur le sentier du jazz, avec *The Jazz Harpist*. Tout en s'engageant dans la lutte pour les droits civiques, elle ne cessera d'expérimenter, s'aventurant jusqu'aux musiques du monde lors d'un hommage au poète et savant persan Omar Khayyam (*The Rubaiyat of Dorothy Ashby*, 1970, Cadet). La spiritualité est alors tendance... La même année, sa contemporaine, également une harpiste d'importance, Alice Coltrane (1937-2007), autre source d'inspiration pour Younger, chante pour Krishna sur l'album *Ptah, The El Daoud* (1970, Impulse!).

Ashby ne connaîtra jamais la reconnaissance publique. En revanche, elle sera durant les

années 1970 une musicienne prisée des studios de Los Angeles, avec notamment des sessions pour Bill Withers (+ *Justments*, 1974, Sussex Records) et Minnie Ripperton. Elle participe aussi à l'enregistrement de l'album *Songs in the Key of Life*, de Stevie Wonder, dont le morceau *If It's Magic* est réinterprété sur *Brand New Life*. « *Ashby a passé toute sa carrière à créer de nouveaux espaces pour elle-même et pour la harpe à travers un prisme noir, puissant et sans complexe* », souligne Younger (3).

Autour de Younger, une famille d'esprits tisse des ponts entre passé et présent : le batteur Makaya McCraven, qui produit, le contrebassiste Rashaan Carter, la chanteuse-bassistesse Meshell Ndegeocello, mais aussi Pete Rock, sans qui rien de tout cela ne serait jamais vraiment arrivé. Natif du Bronx, associé au son boom-bap du New York des années 1990, le DJ Peter Phillips, alias Pete Rock, est en effet à l'origine de la découverte de la harpe par la scène rap. En duo avec CL Smooth, il fut le premier à échantillonner du Ashby, il y a de cela plus de trente ans. Suivront DJ Premier, Ghostface Killah, Jay-Z, Madlib, J Dilla, Flying Lotus, 9th Wonder, Kanye West... autant de samples d'Ashby qui furent alors « *comme une bouffée d'air frais* » pour la jeune Younger, et « *une grande déception* ». Car Ashby voire Coltrane « *n'étaient pas reconnues à leur juste valeur. Il fallait faire quelque chose* » (4).

JEAN-CHRISTOPHE SERVANT.

- (1) Brandee Younger, *Brand New Life*, Impulse!, 2023.
- (2) Julian Lucas, « How Dorothy Ashby made the harp swing », *The New Yorker*, 9 juin 2023.
- (3) Younger signe l'avant-propos d'un livret dans *Dorothy Ashby : With Strings Attached, 1957-1965*, coffret de six vinyles, édition limitée, 2023, New Land Records.
- (4) Jean-Christophe Laurence, « L'improbable instrument », 2 juillet 2023, www.lapresse.ca

LITTÉRATURE

Trouver sa juste place

d'écrivains. Son *Retour de l'URSS* (1936, suivi de *Retouches à mon « Retour de l'URSS »*, 1937) lui vaudra d'être attaqué par nombre d'intellectuels de gauche et défendu publiquement... par son disciple (2). Dont le premier roman, *Les Javanais*, que saluera Léon Trostki, tableau du « *destin collectif d'une humanité* » inspiré par son expérience parmi les mineurs immigrés de La Londe-les-Maures, signé Jean Malaquais et publié en 1939 (3), recevra le prix Renaudot.

Juif apatride, il est mobilisé par l'armée française sur le front de l'Est (4). « *Les régions et les villes évacuées sont des sortes de poèmes de la dévastation, écrit-il, d'une tristesse indécible.* » Fait prisonnier, il s'évade et gagne Marseille et son Comité d'aide aux intellectuels. Il s'y démeène trois ans durant, malgré de nouvelles médiations de Gide, en vue d'obtenir un visa pour le Mexique. Le récit de cette période tumultueuse, *Planète sans visa* (1947, Phébus-Libretto, 2009), est resté fameux... En 1945, il est à New York, d'où il demande à l'administration française sa naturalisation. Il obtiendra finalement la nationalité américaine, rencontrera Norman Mailer, dont il traduira le premier roman, *Les Nus et les Morts* (Albin Michel, 1950), et signera *Le Gaffeur* (L'Échappée, 2016), récit d'anticipation politique dont les prédictions n'ont rien à envier à celles de 1984.

Il se tournera vers la philosophie, et « *fermera le guichet* » en 1998.

CARLOS PARDO.

- (1) Pierre Masson et Geneviève Millot-Nakach (sous la dir. de), *Correspondance entre André Gide et Jean Malaquais, 1935-1950*, Classiques Garnier, Paris, 2023, 248 pages, 29 euros. Cette nouvelle édition est augmentée de nombreuses lettres et documents par rapport à la première publication (Phébus, Paris, 2000).
- (2) En 1945, Malaquais signe *Le Nommé Louis Aragon ou le Patriote professionnel*, Syllepse, Paris, 1998.
- (3) Phébus-Libretto, Paris, 2013.
- (4) Son *Journal de guerre, suivi du Journal d'un métèque*, publié en 1943 à New York puis en 1997 par Phébus, n'est plus disponible.

REVUES

□ **FOREIGN AFFAIRS.** Le directeur de la CIA, qui dit forcément la vérité, affirme que le mécontentement en Russie crée des occasions de recrutement pour son agence ; défense des élites diplomatiques, y compris quand elles privilégient les options militaires ; la politique autoritaire du président indien nuit à l'ascension mondiale de son pays. (Vol. 103, n° 2, mars-avril, bimestriel, 80,95 dollars par an. – New York, États-Unis.)

□ **FOREIGN POLICY.** Sept des dix pays les plus peuplés de la planète votent en 2024. Comment l'« école géopolitique autocratique » d'Alexandre Douguine s'opposerait à celle, « démocratique », du géographe britannique Halford McKinder (1861-1947). (N° 251, hiver, trimestriel, sur abonnement : 249,99 dollars par an. – Washington, DC, États-Unis.)

□ **SURVIVAL.** Où se situent les seuils critiques de la dissuasion nucléaire russe ? Pourquoi lorsqu'elles durent, les grandes guerres régressent-elles en affrontements armés primaires, malgré la technologie ? Comment Israël reste indifférent aux pressions américaines sur Gaza. (Vol. 65, n° 6, décembre-janvier, bimestriel, 12,99 livres sterling – Londres, Royaume-Uni.)

□ **THE NEW YORK REVIEW OF BOOKS.** Incompétence et querelles internes des dirigeants britanniques, travaillistes compris ; vingt ans de carnage en Irak. Qui devrait réglementer les discours sur Internet ? Egalement, espoir illusoire que les tribunaux deviennent les architectes du progrès social. (Vol. 71, n° 5, 21 mars, bimensuel, 9,95 dollars. – New York, États-Unis.)

□ **TRIBUNE.** Un numéro consacré au Parti travailliste de M. Keir Starmer et à ses rapports à l'héritage de M. Anthony Blair. « *Pour le blairisme le changement était une nécessité ; pour le starmérisme il serait déraisonnable...* » (N° 22, hiver, quatre numéros par an, 9,95 livres sterling. – Londres, Royaume-Uni.)

□ **PROSPECT.** L'ambassadeur britannique à Washington sonne le tocsin face à une éventuelle élection de M. Donald Trump ; éloge de la Pologne de M. Donald Tusk ; comment fonctionne la Chambre des lords. (N° 326, avril, mensuel, 8,99 livres sterling. – Londres, Royaume-Uni.)

□ **JACOBIN.** Quelle humanité survivra à l'intelligence artificielle ? ChatGPT, la plus grande machine propagandiste jamais connue ; la dystopie futuriste du prince saoudien Mohammed Ben Salman. (N° 52, hiver, trimestriel, 14,95 dollars. – New York, États-Unis.)

□ **MONTHLY REVIEW.** Leçons d'agriculture en provenance de la Corée du Nord, un pays où l'espérance de vie a chuté de 70 à 64 ans entre 1990 et 1998, avant de remonter à 73 ans en 2020. (Vol. 75, n° 10, mars, mensuel, 4,50 euros. – New York, États-Unis.)

□ **NEW BLOOM MAGAZINE.** Plusieurs articles de soutien à l'Ukraine, perçue comme une Taiwan européenne. Retour sur le mouvement « Tournesol » des étudiants taiwanais de 2014 (contre un accord de libre-échange entre Pékin et Taipei) et son effet sur les défaites successives du Kuomintang. (Gratuit en ligne. – Taiwan, newbloom-mag.net)

□ **ASIA FOCUS.** Un entretien avec Frédéric Lemaître autour de son livre *Cinq Ans dans la Chine de Xi Jinping*. L'ancien correspondant du *Monde* à Pékin regrette que les journalistes occidentaux ne s'intéressent qu'aux « 2 % des trains qui arrivent en retard ». (N° 214, mars, gratuit en ligne. – Paris.)

□ **THE DIPLOMAT.** L'essor des « petits » partis pourrait fragiliser les deux grandes formations sud-coréennes lors des législatives d'avril. Par-delà les postures, la politique taïwanaise se caractérise par un large consensus sur l'attitude à adopter vis-à-vis de la Chine : ne pas déclarer l'indépendance. (N° 112, mars, mensuel, abonnement annuel : 30 dollars. – Washington, DC, États-Unis.)

□ **NUOVA SOCIEDAD.** Explorer à nouveau le champ de l'utopie, notamment en évitant le piège d'une écologie du désastre trop souvent « antipolitique ». (N° 309, janvier-février, bimestriel, abonnement un an : 107 dollars. – Buenos Aires, Argentine.)

□ **LATIN AMERICAN PERSPECTIVES.** Le rôle des États-Unis dans le « long coup d'État » qui chasse le Parti des travailleurs (PT, gauche) du pouvoir en 2016 et conduit à l'élection de M. Jair Bolsonaro en 2018. (Vol. 50, n° 252, septembre, mensuel, 51 dollars par an. – Thousand Oaks, États-Unis.)

□ **NOUVEAUX ESPACES LATINOS.** Retour sur les référendums chiliens, le premier pour rejeter une nouvelle Constitution jugée trop progressiste, le second pour barrer la route à un texte préparé par la droite radicale. Egalement, une plongée dans le renouveau littéraire latino-américain. (N° 317, janvier-mars, trimestriel, 7,50 euros. – Lyon.)

□ **ALLEMAGNE D'AUJOURD'HUI.** Un dossier sur l'ascension du parti d'extrême droite Alternative pour l'Allemagne (AfD). Martin Walser, mort d'un provocateur et polémiste flamboyant. (N° 247, janvier-mars, trimestriel, 18 euros. – Lille.)

□ **POPULATION & AVENIR.** Devant la baisse de la fécondité, Allemagne et Suède repensent leurs politiques familiales, tandis que la France, plus récemment confrontée à la question, ne réagit pas. Un retour sur l'histoire démographique du conflit israélo-arabe. (N° 766, janvier-février, bimestriel, 10 euros. – Paris.)

LITTÉRATURE

Enquêtes en Corée

Le polar coréen, qui, à l’opposé des paillettes de la K-pop, a souvent arpenté les zones sombres de son pays, n’y est guère apprécié. C’est à l’étranger qu’il trouve ses fervents. Un succès qui peut l’incliner à préférer à sa forte singularité les charmes toujours plus payants du formatage.

PAR HUBERT PROLONGEAU*

LE bandeau du livre le proclamait : « La Corée, nouveau pays du polar ». Posé ainsi sur la couverture de *Sang chaud*, de Kim Un-su (Matin calme, 2020), succès à la fois critique et commercial, il jouait un rôle publicitaire bien sûr, mais donnait aussi à croire à un courant clairement identifiable, propre à la Corée du Sud. « *Je ne crois pas que ce soit le cas*, nuance Philippe Picquier, fondateur des éditions du même nom, pionnières dans la publication de livres asiatiques. *Il y a effectivement une tendance noire du roman coréen, des livres qui dérapent et finissent mal. Mais ce ne sont pas des polars au sens strict, plutôt des livres qui expriment une crainte énorme face aux difficultés de vivre en Corée et qui essaient de l’expliquer. Nous appelons cela “polar”, d’autant qu’il y a une influence évidente du genre occidental. Il s’agit surtout d’un beau vecteur pour dépeindre une société.* »

Ce vecteur, une maison d’édition s’en est saisi : Matin calme, appartenant au groupe Christian Bourgois et créée en janvier 2020 par Pierre Bisiou. Auparavant éditeur au Serpent à plumes, Bisiou avait été amené à traduire deux auteurs à succès : Kim Un-su (*Les Planificateurs*, L’Aube noire, 2016) et Jeong You-jeong (*Généalogie du mal*, Picquier, 2018). Les deux suscitaient alors en France des comparaisons avec les polars scandinaves, le premier étant même surnommé le « Henning Mankell coréen » pour sa volonté de privilégier l’atmosphère à l’énigme... Mais ils étaient publiés hors collection de genre. Seraient-ils la pointe visible d’un iceberg émergent ? Bisiou parie que oui. Pendant quatre années, il publie une vingtaine de titres, avant qu’une décision de Bourgois, gérée depuis 2019 par Olivier Mitterrand, ne ferme la maison. Le cinéma a lui aussi associé le polar et la Corée : depuis les films policiers (*Memories of Murder* de Bong Joon-ho en 2003 ; *The Chaser* de Na Hong-jin en 2008 ; *J’ai rencontré le diable* de Kim Jee-woon en 2010) jusqu’au très noir *Parasite* (Bong Joon-ho, Palme d’or au Festival de Cannes 2019, entre autres distinctions). « *Il y a une patte coréenne*, explique l’éditeur. *Le traitement est souvent très cinématographique, et ce n’est pas un hasard si le cinéma coréen a conquis tant de gens. Les auteurs aiment faire des scènes : scènes de restaurant, scènes de bagarre, scènes de rupture... Ils aiment travailler sur les personnages, créer des seconds ou troisièmes rôles forts et crédibles. Les intrigues sont parfois moins élaborées. La culture coréenne est portée vers l’analyse historique et la poésie, plus déterminantes que la résolution d’un mystère, et les lecteurs de là-bas n’ont sans doute pas les mêmes attentes que nous à ce niveau.* »

C’est après-guerre, alors que le pays vit sous occupation américaine, que naît une littérature policière. « *C’étaient des romans de gare très marqués par l’occupation et sans grand intérêt, souvent même très mauvais*, poursuit Bisiou. *Il y a ensuite un courant inspiré des héros occidentaux : Arsène Lupin, Sherlock Holmes, Hercule Poirot... Cela restait marginal et sans grande originalité, exercice d’inspiration plus que vraie création. Puis est arrivé le premier auteur qui a changé la norme : Kim Young-ha.* » Avec *La Mort à demi-mots* (Picquier, 1998), *Qu’est devenu l’homme coincé dans l’ascenseur ?* (Picquier, 2011) ou *J’entends ta voix* (Picquier, 2017), Kim Young-ha, premier auteur à se saisir de l’ambiance urbaine, aborde des thèmes jusqu’alors très peu traités : l’aliénation, l’incommunicabilité, l’invasion du numérique, mais aussi l’homosexualité. Dans *J’entends ta voix*, il met en scène un enfant abandonné qui possède le don de sentir la souffrance des autres, animaux ou humains, et devient le chef d’une bande de motards défiant la police. L’un de ses héros est « assistant au suicide ». Le suicide est un sujet peu évoqué publiquement mais très présent dans une société sous pression : vingt-cinq suicides par an pour cent mille habitants (treize en France). Celui, récent, de l’acteur Lee Sun-kyun, l’une des stars de *Parasite*, a fait l’effet d’un électrochoc. Dans *Génération B* (Decres-

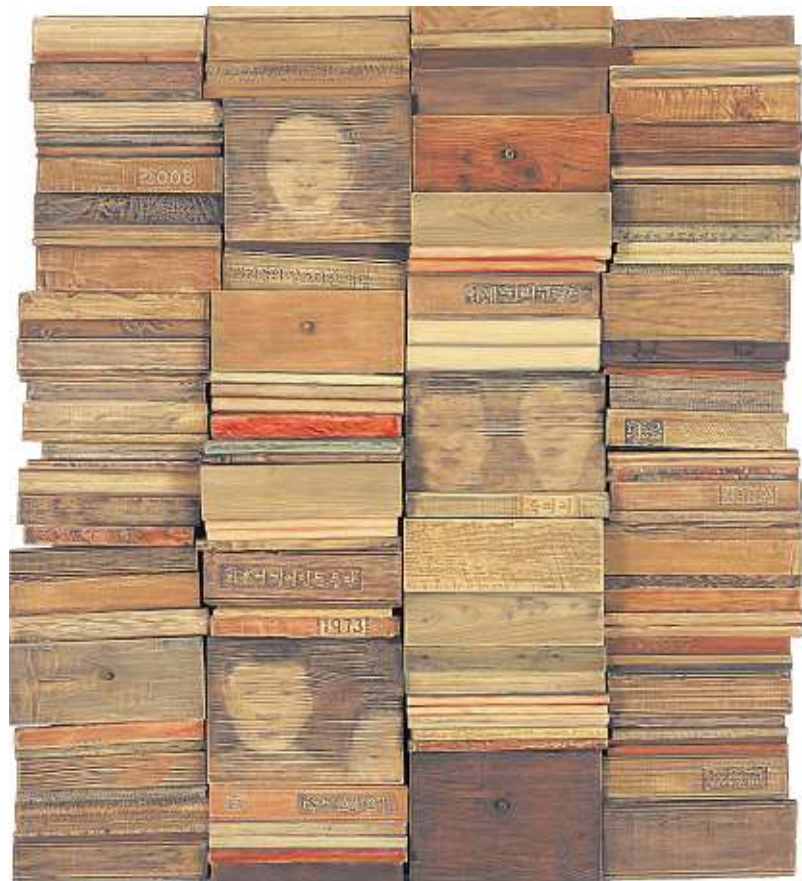
cenzo, 2019), Chang Kangmyoung part d’une enquête sur une série de suicides pour dénoncer le poids de la compétition sur les jeunes générations. Dans *Le Jour du chien noir* (Folio, 2020), de Song Si-woo, deux enquêtes parallèles autour de deux meurtres mettent en avant le fléau social de la dépression.

En 1988, la société se démocratise avec l’élection du président Roh Tae-woo, succédant au dictateur Chun Doo-hwan, au pouvoir depuis l’assassinat du président Park Chung-hee en 1979, événement qui ne sera pas traité directement par le polar (sinon au cinéma, en 2020, avec le frappant *L’Homme du président*, de Woo Min-ho) mais introduira le thème du complot dans cette littérature. Chun avait connu d’importants succès économiques mais muselé les libertés. « *La démocratisation a changé la donne, poursuit Bisiou. Ça a été un mouvement très important. Avec elle arrivent les gros trusts qui se développent fortement. Le numérique envahit la vie quotidienne. Mais de nouveaux maux voient le jour. La corruption est partout. Les manquements de la justice semblent très prégnants. De nombreux livres mettent en scène des sociétés secrètes qui viennent remettre de la justice là où elle est absente, en tuant et en se vengeant.* »

Plusieurs faits divers dramatiques mettent en avant ces dérèglements. En 1995, un grand magasin de la chaîne Sampoong s’écroule à Séoul. L’enquête montrera que les règles de sécurité ont été contournées par des entrepreneurs corrompus. En 2014, le ferry *Seoul* chavire avec 476 personnes à son bord, pour la plupart des lycéens (299 passagers mourront). La compagnie de navigation (dont le propriétaire, poursuivi par la police, sera mystérieusement retrouvé sans vie trois mois plus tard) et le gouvernement seront accusés de négligence. « *Beaucoup d’enfants ont péri dans ce drame*, poursuit Bisiou. *La question s’est posée : pourquoi les avons-nous laissés mourir ? Les fantômes d’enfants sont très présents dans les polars coréens, pays où la jeunesse est très sollicitée. La génération d’après-guerre a été sacrifiée au travail, et la suivante, celle de la renaissance économique, poussée à la névrose. Que seraient-ils devenus si nous ne les avions pas tués ? Cette question a été réactivée par la bousculade d’Itaewon.* » Le 29 octobre 2022, plus de 150 jeunes gens ont ainsi trouvé la mort dans la rue alors qu’ils célébraient Halloween...

« *Le polar est le déversoir des problèmes de la Corée, souvent occultés par la ferveur dont bénéficie le roman en France. Craintes sociales, difficultés relationnelles, peurs mondialisées... On y retrouve de nombreux laissés-pour-compte, l’accumulation des richesses aux mains de quelques-uns, la peur nucléaire et la corruption* », confirme l’éditeur Jean-Claude de Crescenzo. Plusieurs romans noirs traitent directement de cette corruption : dans *Les Enfants du silence* (Picquier, 2020), Gong Ji-young dénonce à la fois les dérives pédophiles de certains professeurs et les efforts de la justice pour étouffer les affaires. Le thème de la partition du pays est en revanche largement absent. « *Nombre de Coréens continuent de croire que leur pays est un, comme l’Allemagne d’après-guerre, et pensent que la partition n’est que circonstancielle et aura une fin* », précise Bisiou.

AUTRE facteur important : la montée en puissance des femmes. Les romancières sont plus nombreuses en Corée que les hommes, et nombre d’entre elles choisissent le polar. Pour Pyun Hye-young, auteure de *La Loi des lignes* (Rivages, 2022), c’est sans doute parce que beaucoup de polars dérivent des soucis domestiques (1). En 1994, Soe Mi-ae publie un livre au titre provocateur : *Les Trente Meilleures Façons d’assassiner son mari* (et autres meurtres conjugu-



DUCK YOUNG KIM. – « Grain Cycle » (Cycle des grains), 2007

gaux) (Matin calme, 2022). Elle l’a adapté au théâtre dans le quartier universitaire (appelé Daehangno) de Séoul, et la pièce se joue depuis presque trente ans à guichets fermés. Elle a depuis poursuivi une œuvre à la tonalité très sarcastique, avec entre autres *Bonne Nuit maman* (Matin calme, 2020), portrait d’une tueuse en série de... 11 ans, inspiré par un fait divers anglais. Avec *L’Île des chamanes* (Matin calme, 2021), Kim Jay plonge quant à elle dans l’univers criminel numérique, lançant son enquêteur sur les traces de cybercriminels, de hackers et de gourous pratiquant des lavages de cerveau sur une mystérieuse île. Jeong You-jeong écrit des thrillers paranoïaques et flirtant avec le fantastique (*Bonobo*, Picquier poche, 2024).

PROGRESSIVEMENT, les registres se diversifient. Do Jinki et son *Portrait de la Traviata* (Matin calme, 2020) plongent dans les délices du *whodunit* (« qui l’a fait ? »), *Séoul copycat* (Matin calme, 2020), de Lee Jong-kwan, est un pur thriller alors que les *Carnets d’enquête d’un beau gosse nécromant* de Jung Jae-han (Matin calme, 2021) flirtent avec l’humour noir. C’est aussi un excellent thriller politique, *Le Sniper, le Président et la Triade*, de Chang Kuo-li, qui entre dans la « Série noire » de Gallimard (2022). Même le *cosy mystery* (« polar douillet ») est représenté (*Les Quatre Enquêtrices de la supérette Gwangseon*, de Jeon Gunwoo, Gallimard-Folio policier, 2023, par exemple). Enfin, les *webtoons*, mangas coréens publiés en ligne et dont les smartphones ont permis l’éclosion, vont peut-être ajouter à cette diversité. En France, plusieurs maisons se sont lancées dans l’édition de la version papier, dont Matin calme et Michel Lafon, qui ont chacune créé en 2022 une collection, respectivement « Koyohan » et « Sikku ». Le résultat se rapproche d’une bande dessinée classique, se lisant dans le sens occidental. Si la majorité de ces œuvres sont fantastiques, certaines, comme *Mirror Game*, de Sunny et Baolong (Matin calme, 2022), relèvent du polar.

En Corée du Sud, le polar n’est ni très populaire ni vraiment reconnu par l’intelligentsia, qui valorise avant tout la littérature historique et poétique. La plupart des romans catalogués comme polars en France y sortent sans étiquette. L’enjeu est désormais double. D’abord se faire reconnaître sur place, alors même que ces œuvres s’exportent bien. *Bonne Nuit maman* a été traduit dans treize pays, et *Les Trente Meilleures Façons d’assassiner son mari* a été adapté au cinéma. En France, de nombreux titres passent désormais en collections de poche, dans le but de relancer un titre. Mais il est un autre enjeu. « *Il se dessine un début de formatage lié à la montée de plates-formes et à l’exportation réussie de la culture coréenne à l’étranger : moins de descriptions, un découpage plus marqué... Est-ce un danger ?* », s’interroge Bisiou. « *Oui, selon de Crescenzo. Certains ne s’en cachent pas : ils n’écrivent que pour la traduction. Le vrai succès, c’est de se retrouver adapté par Netflix et célébré sur les réseaux sociaux. Ce sont les internautes qui adoucent les auteurs en les notant, pas les critiques littéraires.* » « *Ce serait très dommage, conclut Bisiou, car justement l’une des qualités du polar coréen est son côté non formaté. On n’y retrouvait pas des copies de polars scandinaves ou américains. Jusque-là, il nous a toujours surpris. Qu’il continue.* »

(1) Cf. *Keulmadang*, n° 5, Aix-en-Provence, 2022.

REVUES

❑ **REVUE INTERNATIONALE DU TRAVAIL.** Mieux préparés aux reconversions, plus sensibles aux incitations financières, les hommes privilégient le départ volontaire en cas de restructuration de leur entreprise, les femmes le temps partiel. (Vol. 162, n° 4, décembre, trimestriel, sur abonnement. – Genève, Suisse.)

❑ **FUTURIBLES.** En ouvrant des négociations d’adhésion avec l’Ukraine, l’Union européenne se voit confrontée à la définition des frontières de plusieurs candidats : Moldavie, Géorgie et Ukraine. (N° 459, mars-avril, bimestriel, 22 euros. – Paris.)

❑ **ESPRIT.** « Notre besoin de réparation est-il devenu “impossible à rassasier” ? » Plusieurs articles sur la justice interrogent l’importance accordée aujourd’hui à la figure de la victime. (N° 507, mars, mensuel, 20 euros. – Paris.)

❑ **DÉLIBÉRÉE.** Intégrée au bloc de constitutionnalité français en 2005, la Charte de l’environnement a fait l’objet de plusieurs décisions du Conseil constitutionnel. La haute juridiction développe une notion nouvelle : l’exploitation « raisonnable » du vivant. (N° 3, octobre, trois numéros par an, 12 euros. – Paris.)

❑ **DROIT ET SOCIÉTÉ.** Le rôle du droit quand les gouvernants versent dans l’autoritarisme, la notion de « pouvoirs de crise », les liens entre répression et justice. À signaler également, une réflexion sur la manière dont les classes populaires s’accommodent du droit imposé par une société bourgeoise. (N° 114-115, 3 numéros par an, 63 euros. – Paris.)

❑ **POPULATION & SOCIÉTÉS.** Parmi les 100 000 personnes de parents étrangers qui deviennent françaises chaque année, la revue s’intéresse à celles qui ont bénéficié de la « réintégration », une procédure méconnue qui profita jadis aux Alsaciens et, dans les dernières décennies, aux Algériens émigrés dans l’Hexagone et ayant été français avant 1962. (N° 619, février, onze numéros par an, gratuit en ligne. – Paris.)

❑ **POLITIQUE DE COMMUNICATION.** Une traduction inédite de l’introduction d’un maître livre sur les risques encourus par les mouvements sociaux qui embrassent la stratégie médiatique : *The Whole World Is Watching*, du sociologue Todd Gitlin, paru en 1980. (N° 20-21, semestriel, 25 euros. – Grenoble.)

❑ **PATRIMOINES.** La revue de l’Institut national du patrimoine détaille les changements dans les pratiques professionnelles et les institutions à l’aune des enjeux environnementaux. Musées, architecture, archives... face au développement durable, à l’écoresponsabilité, au droit de l’environnement. (N° 18, annuel, 30 euros. – Paris.)

❑ **LA REVUE NOUVELLE.** La publication belge sera désormais privée des tarifs postaux réduits dont bénéficie la presse. Un dossier sur les jeux vidéo et la ludification du réel. (N° 1/2024, huit numéros par an, 12 euros. – Bruxelles, Belgique.)

❑ **CAMPAGNES SOLIDAIRES.** Les trois quarts des vétérinaires privilégient désormais la « canine » – le soin des animaux de compagnie – plus rémunératrice, moins contraignante que l’exercice auprès des élevages. Et une désertification s’observe dans plusieurs territoires ruraux. (N° 402, février, mensuel, 6 euros. – Bagnolet.)

❑ **LE CHIFFON.** « *Le journal de Paname et sa banlieue* » offre une lecture critique et tonique du spectacle du sport, intensément représenté par les Jeux olympiques proches, grâce notamment à un entretien avec le sociologue Jean-Marie Brohm, soulignant que « presque plus personne ne critique l’idéologie et la pratique “sportive” ». (N° 111, hiver, trimestriel, 4 euros. – Paris.)

❑ **FAKIR.** M. Emmanuel Macron et son gouvernement ont autrefois négocié un accord de libre-échange avec l’Amérique du Sud ; ils continuent de favoriser Uber. Également : le marché piétine le bio ; un reportage photographique sur le film de Gilles Perret *La Ferme des Bertrand*. (N° 111, mars-avril, 5 numéros par an, 3 euros – Amiens.)

❑ **LA DÉCROISSANCE.** « Décroissance et payannerie, même combat », du moins pour qui se donne la peine de mettre la question en perspective historique, explique Pierre Thiesset. Un réjouissant florilège de propos haineux formulés par des personnalités de droite contre l’idée de décroissance. (N° 207, mars, mensuel, 4 euros. – Lyon.)

❑ **CAUSE COMMUNE.** Portant sur les enjeux du scrutin européen, un entretien avec Léon Deffontaines, qui conduira la liste du Parti communiste et entend représenter les tenants du « non » de 2005. Un retour sur « Le souffle de 1944 » : les ordonnances sur la presse, la naissance des comités d’entreprise... (N° 37, janvier-février, 5 numéros par an, 10 euros. – Paris.)

❑ **ZISEL.** Des études de cas pour témoigner de ce que le terrain fait à la recherche : comment émerge-t-il ? Comment la littérature s’en est-elle emparée ? Un entretien avec la philosophe Hélène Vérin, dont le travail a porté tant sur l’entrepreneuriat que sur l’histoire des techniques. (N° 13, décembre, semestriel, 19 euros. – Vulaines-sur-Seine.)

Retrouvez, sur notre site Internet, une sélection plus étoffée de revues : www.monde-diplomatique.fr/revues

* Journaliste.

La bonne réaction

PAR EVELYNE PIEILLER

« **N**ous sommes spontanément racistes. » Ce n'est pas un électeur séduit par l'extrême droite qui tient ce propos sur la nature humaine, c'est le psychiatre Serge Tisseron (1). On sombre immédiatement dans la mélancolie. Mais ladite nature humaine est une terre de contrastes, et on se ragaillardit en apprenant que, si chacun « *est programmé par l'évolution pour privilégier ses liens de ressemblance* », les techniques de l'imagerie cérébrale ont établi qu'on est aussi capable de disposer de son antidote, l'empathie. Il n'y a d'ailleurs pas vraiment de quoi se vanter, puisqu'il ne s'agit que d'une « *forme d'adaptation que diverses espèces ont développée pour augmenter leurs chances de survie* », ce qui a poussé l'humain « *dans une direction de plus en plus sociale et coopérative* ». Il est néanmoins regrettablement clair que cette aimable direction n'est pas toujours assez suivie, et qu'elle n'est pas aussi spontanée qu'on le souhaiterait. Une solution : « booster » l'empathie, améliorer notre humaine nature, autrement dit notre programmation, hélas parfois défaillante, et qu'il convient donc de renforcer dans le bon sens.

Il faudrait évidemment d'abord cerner précisément ce que désigne le terme. Empathie, ou *Einfühlung* en allemand : le philosophe Robert Vischer aurait forgé le concept en 1873, dans sa thèse de doctorat, pour décrire une expérience esthétique. La psychanalyse le recycle puis la sociologie. Puis un peu tout le monde. Connue depuis longtemps des amateurs de Philip K. Dick, l'empathie est dans son œuvre ce qui distingue en principe l'humain de l'androïde. Le mot est devenu familier, sinon omniprésent, mais demeure vaporeux.

Sa définition est d'ailleurs parmi les plus recherchées sur Google – avec bipolaire, narcissique et laïcité... Le dictionnaire Larousse dit sobrement que c'est la « *faculté intuitive de se mettre à la place d'autrui, de percevoir ce qu'il ressent* ». Pour l'Encyclopædia Universalis, c'est une « *capacité innée* », à trois facettes : « *émotionnelle, cognitive* » – propre, elle, à l'humain – et « *motivationnelle* ». France Inter donne sa version (11 décembre 2019) : « *la fonction cognitive permet d'analyser ce qui doit être considéré comme la bonne réaction* », mais les trois dimensions doivent « *dialoguer en permanence pour éviter les rivalités, les jalousies, l'envie* » et favoriser « *la coopération, la bienveillance* ». Bref, l'empathie est une « *compétence innée* », à racines biologiques, dont l'activation permet « *un climat social apaisé* », si l'on en croit l'essai, bref mais détaillé, que lui consacre Tisseron. Reste à savoir comment précisément l'activer.

Le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse s'y emploie. Il a décidé de former les élèves à l'empathie, en particulier pour contribuer à la prévention du harcèlement, que des suicides de très jeunes gens ont rendu impossible à ignorer, grâce à des « *séances* » qui, expérimentées et évaluées de janvier à juin, seront généralisées à toutes les écoles

primaires à partir de la rentrée. Selon les propos de M. Gabriel Attal, alors à la tête de ce ministère, dans sa préface au kit pédagogique destiné aux enseignants (2), cette formation doit « *favoriser l'acquisition d'un ensemble de compétences indispensables au vivre-ensemble, à l'estime de soi, au respect de l'autre* ». Plus largement, « *l'enjeu est de renforcer la formation des élèves aux compétences psychosociales dont la recherche atteste des effets bénéfiques : réduction des addictions, des phénomènes de violence, amélioration de la santé, du bien-être, de la réussite scolaire, renforcement des relations à soi et aux autres* ». On ne saura pas de quelle « *recherche* » il s'agit, le seul organisme qui semble avoir participé à l'élaboration du kit étant Santé publique France. Jeux, discussions, mimes vont permettre à l'élève de développer « *un rapport à soi moins dur et moins "jugéant"* », et de « *comprendre le ressenti de l'autre* ». Dans cette démarche, le type de qualités valorisées peut parfois surprendre : au « *jeu de cartes des forces* » est par exemple saluée comme telle l'humilité. Il est vrai qu'elle est certainement utile au « *vivre-ensemble* ».

L'INITIATIVE du ministère s'appuie sur l'expérience mise en place au Danemark depuis 1993, quand bien même là-bas aussi « *le bien-être des élèves, en particulier au collège et lycée, se dégrade* » (France Culture, 9 novembre 2023). En 2017, Copenhague a d'ailleurs promulgué une loi vigoureuse contre le harcèlement. Mais, et c'est à relier à la question de l'efficacité, on peut surtout se demander si cette mise en jeu moralisante qui définit le bien et le mal en chacun, et entreprend, de fait, de juger et corriger, d'induire à s'autojuger et s'autocorriger, en fonction d'un modèle d'adaptation, n'est pas discutable.

L'usage de la notion d'empathie dans des domaines assez éloignés de la formation d'un futur citoyen en paix avec lui-même et les autres éclaire ses ambiguïtés. Avec le coaching, il se réduit à un projet simple : tirez le meilleur rendement de votre capital émotionnel. Pour 86,90 euros, on peut aussi acheter une poupée d'empathie de la marque Joyk, pour le « *contact émotionnel qu'elle établit avec l'adulte qui l'adopte* ». On lit sur le site Alzheimer Solutions que le personnage de chiffon « *se positionne dans les bras de la personne âgée comme un vrai nourrisson* » (mais attention : le cœur qui bat est en option à 14,20 euros), ce qui permettrait de « *favoriser l'expression des sentiments* » et de « *réveiller des souvenirs* ».

Forbes le souligne : c'est une « *valeur essentielle* », il faut la développer, du patron aux employés, elle est « *la compétence la plus importante pour le leadership selon les recherches* » (3), de quoi ressourcer la stratégie managériale de la « *grande famille* ». Aussi franche dans son objectif, la « *carte de l'empathie* », chaudement recommandée par Bpifrance, banque publique d'investissement, permet de mieux



PATRICK HUGHES. – « Cry Me a River » (Pleure-moi une rivière), 2018

cerner, on n'ose dire profiler, le client (4). Une équipe va « *identifier les éléments qui influencent son comportement* », en cherchant à répondre à quelques questions : « *Que pense-t-il ? Que ressent-il ? Qu'entend-il ? Que craint-il ?* » Les réponses sont fournies par ceux qui le connaissent, les réseaux sociaux, les forums, bientôt l'intelligence artificielle.

Et si c'était la solution à tout ? Un peu de douceur dans ce monde de brutes ? Comme le suggère *Les Échos* (22 juillet 2022), à propos des licenciements, il faut apprendre « *comment doser entre procédure et empathie* » – c'est tout de suite mieux. Approfondissons le vivre-ensemble, évitons les heurts. Les grévistes, par exemple, devraient suivre des cours. M. Attal est tout scandalisé par une mobilisation à la Régie autonome des transports parisiens (RATP) : « *zéro empathie pour tous les Français qui n'ont pas pu travailler* » (*Le Figaro*, 10 novembre 2022). M. Emmanuel Macron est tout choqué par le « *manque total d'empathie des grévistes* » de la Société nationale des chemins de fer français (SNCF) (France Info, 22 décembre 2022). Ne seraient-ils pas, péché majeur, égoïstes, autocentrés, incapables d'éprouver le ressenti de l'autre ? Et n'y aurait-il pas là matière à justifier les propositions d'élus pour, enfin, réduire le droit de grève ?

À l'évidence, cette notion poisseuse, « *scientifiquement* » labellisée, sert à une double entreprise : au recto, elle définit comment il faudrait être pour « *faire du commun* », rentable pour tous ; ce qui implique son verso, la dénonciation de « *vices* » individuels toxiques pour soi et la communauté. Cette volonté de mise en conformité au nom de l'épanouissement, d'un apaisement généralisé – vive l'humilité – entend ainsi faire taire les pulsions négatives en les « *câblant* »

autrement, et déconsidérer les conflits politiques ou sociaux en les assimilant à un défaut d'altruisme. Il n'est de problème qu'individuel... C'est une trouvaille. Une vieille trouvaille, certes, mais sacrément bien modernisée. Prête à servir à tout et au reste. Ainsi, nous explique *Le Monde* (28 novembre 2023), ce serait non pas une lecture politique, réfléchie, mais une bizarrerie de l'« *empathie, ingrédient-clé de la création* », qui conduirait les milieux culturels, notamment en France, à s'égarer à soutenir Gaza davantage qu'Israël. Méfiance ! Trop d'empathie nuit ! Elle peut être une sottise, pire, une faiblesse. D'ailleurs, si le mot n'a pas véritablement d'antonyme, l'empathique a son contraire, et c'est une représentation de la force : le psychopathe. Et le psychopathe captive.

Le succès des *serial killers* ne se dément pas (5). Il faut dire qu'ils sont souvent crédités d'un impressionnant quotient intellectuel, qui force le respect.

Le cannibale est très apprécié, *Dahmer* enchante sur Netflix, Hannibal Lecter (*Le Silence des agneaux*) reste une référence sur laquelle se livrer à des variations. Les narcotrafiquants, des vrais boss, font un malheur en faisant la loi (*Narcos, Griselda...*). Étonnant duo entre la vague de l'empathie et la fascination pour les grands criminels. Comme si la violence économique, le pouvoir toujours plus étendu et plus personnalisé des gouvernements démocratiques, la réduction systématique de l'histoire aux « *grands hommes* », se mettaient en tension dans les imaginaires avec l'exhortation répétée à la haine de la haine, au rejet du conflit, condition du bon citoyen, qui ne saurait, à défaut, qu'être un perturbateur perturbé, un malade dangereux, voire un coupable.

Bon. Pour résoudre ces contradictions, une alternative se présente, tout à fait claire : pulvériser l'idéologie dominante, ou développer un spray nasal. Quelques bouffées d'ocytocine, une hormone naturelle, semblent favoriser l'empathie (6). C'est scientifique. C'est en cours.

(1) Serge Tisseron, *L'Empathie*, Presses universitaires de France (PUF), coll. « Que sais-je ? », Paris, 2024.

(2) « Kit pédagogique pour les séances d'empathie à l'école », ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, janvier 2024, <https://eduscol.education.fr>

(3) Tracy Brower, « Empathy is the most important leadership skill according to research », *Forbes*, New York, 19 septembre 2021.

(4) « Utiliser la carte de l'empathie pour développer son entreprise », <https://bpifrance-creation.fr>

(5) Laurent Denave, *L'Inhumanité. Serial killers et capitalisme*, Raisons d'agir, Paris, 2024.

(6) Marcel Hibert, *Ocytocine mon amour*, humenSciences, Paris, 2021.

SOMMAIRE

PAGE 2 :
Fantasme de la ruée migratoire. – Courrier des lecteurs. – Coupures de presse.

PAGE 3 :
Les déshumanisateurs, par **SIMON ARAMBOUROU**.

PAGES 4 ET 5 :
Au pays où le « gun » est roi, par **MAËLLE MARIETTE ET FRANCK POUPEAU**.

PAGES 6 ET 7 :
En Israël, les dirigeants laïques enrôlent la religion, par **MARIUS SCHATTNER**. – « Dieu n'existe pas, mais il nous a donné cette terre », par **ANNE WAELES**. – Gaza, enfer à ciel ouvert, par **AKRAM BELKAÏD**. – Les mille visages d'Amalek (**M. S.**).

PAGE 8 :
Les nouveaux chiens de guerre, par **SERGE HALIMI ET PIERRE RIMBERT**.

PAGE 9 :
Le glaci, une obsession russe, par **HÉLÈNE RICHARD**.

PAGE 10 :
L'essor de l'extrême droite portugaise, par **SANDRA MONTEIRO**.

PAGE 11 :
Résilience du modèle sénégalais, par **FRANCIS LALOUP**.

PAGE 12 :
L'automobile à l'ère de Darwin, par **ALEXIS MOREAU**.

PAGES 13 À 17 :
DOSSIER : INDE, L'ENVERS D'UNE PUISSANCE. – Pas la Chine, par **RENAUD LAMBERT**. – Narendra Modi, une autre idée de la démocratie, suite de l'article de **CHRISTOPHE JAFFRELOT**. – Colère paysanne, acte deux, par **CÔME BASTIN**. – Le nouveau « nouvel atelier du monde » ?, par **BÉNÉDICTE MANIER**. – Les bons amis du premier ministre indien, par **CAMILLE AUVRAY**.

PAGES 18 ET 19 :
L'autoroute et le marchand de sable, suite de l'article de **NELO MAGALHÃES**.

PAGE 20 :
Mais que faut-il faire pour gagner ?, par **PHILIPPE POUTOU**.

PAGE 21 :
L'histoire comme arme de guerre, suite de l'article de **BENOÎT BRÉVILLE**.

PAGES 22 ET 23 :
L'esclavage aboli, les lynchages ont commencé aux États-Unis, par **LOÏC WACQUANT**.

PAGES 24 À 26 :
LES LIVRES DU MOIS : « Il faut revenir », de Hala Moughanie, par **MARINA DA SILVA**. – « Les Sept Lunes de Maali Almeida », de Shehan Karunatilaka, par **BERNARD DAGUERRE**. – Histoires de Palestine (**A. BE.**). – Manifestes queer, par **JEAN STERN**. – Voir le peuple, par **ANNE MATHIEU**. – Hip-hop harpe, par **JEAN-CHRISTOPHE SERVANT**. – Trouver sa juste place, par **CARLOS PARDO**. – Dans les revues.

PAGE 27 :
Enquêtes en Corée, par **HUBERT PROLONGEAU**.